

40

X. SACKEBANT

PRÊTRE DE LA MISSION

MONSIEUR SUDRE

PRÊTRE DE LA MISSION

Supérieur du Grand Séminaire de Cambrai



LILLE

LIBRAIRIE DE LA CROIX DU NORD

1, rue des Sept-Agaches — 15, rue d'Angleterre

OUVRAGES SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉS

En vente à la Librairie de " La Croix du Nord "

1, rue des Sept-Agaches, LILLE

OUVRAGES DE Mgr BAUNARD

Ph. Vrau et les Œuvres de Lille	2 fr. 50, f° 3 fr. 00
Le Cardinal Lavigerie. 2 vol.	9 fr., f° 10 fr. 00
Le Général de Sonis. 1 vol.	4 fr., f° 4 fr. 80
L'Évangile du Pauvre, 1 vol.	3 fr. 50, f° 4 fr. 00
La Bienheureuse Mère Barat. 2 vol.	10 fr. 50, f° 12 fr. 50
Ernest Lelièvre. 1 vol.	4 fr., f° 4 fr. 60
L'Apôtre Saint Jean. 1 vol.	4 fr., f° 4 fr. 50
Le Collège chrétien. 2 vol.	10 fr., f° 10 fr. 85
Vingt années de Rectorat. 1 vol.	5 fr., f° 5 fr. 50
Le Livre de la Première Communion. 1 vol.	3 fr., f° 3 fr. 30

Dans l'âme du malade, par le ch. DECORNE	3 fr., f° 3 fr. 40
L'Œuvre de Lourdes, par le Dr BOISSARIE,	3 fr. 50, f° 4 fr.
Événements critiques de Lourdes, BERTRIN,	4 fr. 50, f° 5 fr.
Jeanne d'Arc, par Mgr DEBOUT,	0 fr. 50, f° 0 fr. 60
Guide social de l'Action Populaire (1909),	3 fr., f° 3 fr. 40
Manuel social de l'Action Populaire,	3 fr. 50, f° 4 fr. 00
Romans à lire et à proscrire, J. BETHLÉEM,	3 fr. 50, f° 3 fr. 80
La Meuse, roman social, J. BELLER,	3 fr. 50, f° 4 francs



M. A. SUDRE

X. SACKEBANT

PRÊTRE DE LA MISSION

MONSIEUR SUDRE

PRÊTRE DE LA MISSION

Supérieur du Grand Séminaire de Cambrai



LILLE

LIBRAIRIE DE LA CROIX DU NORD

1, rue des Sept-Agaches — 15, rue d'Angleterre

NIHIL OBSTAT

A. Louwyck, c. m.

Censor.

IMPRIMATUR

J.-B. CARLIER,

vic. gen.

Cameraci die 17 januarii 1909.

AU CLERGÉ
DU DIOCÈSE DE CAMBRAI

HOMMAGE
de respect et de dévouement

X. S.

Lettre de M. A. FIAT, Supérieur général des
Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité,
à l'Auteur.

Paris, le 15 janvier 1909

MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

La grâce de N.-S. soit avec vous pour jamais !

La vie du respectable Monsieur Sudre, que vous livrez au public, sera accueillie du clergé de l'archidiocèse de Cambrai avec un religieux empressement. Il saluera avec joie cette physionomie si chère, malgré son apparente austérité, à tant de générations lévitiqes qu'il a préparées au sacerdoce. Il sera heureux d'entendre, dans les pages que vous lui avez consacrées, comme un écho de ces entretiens familiers, pleins de foi et de doctrine, par lesquels Monsieur Sudre s'efforçait de former ses chers Séminaristes à l'esprit ecclésiastique et aux vertus solides que requiert le ministère paroissial. Il admirera de nouveau cette autorité, qui ne s'exerçait avec tant de force que parce que les actes en étaient précédés d'une grande circonspection, et vraiment inspirés par la conscience de sa responsabilité et par le désir de procurer en même temps le bien du diocèse et celui de ses enfants bien aimés.

En Monsieur Sudre on trouvera l'homme de règle, l'homme de devoir, l'homme d'autorité, tel qu'on l'a connu au Séminaire ; grâce à votre travail consciencieux

et vraiment digne d'éloges, mort, Monsieur Sudre parlera encore et longtemps à ses anciens élèves.

Les Missionnaires aussi trouveront un grand sujet d'édification dans la vie de ce digne fils de saint Vincent qui, par ses vertus, sa circonspection, son énergie et son dévouement, se concilia à un si haut degré la confiance des éminents Archevêques qui se succédèrent sur le siège de Cambrai, et conduisit, à leur entière satisfaction, le séminaire le plus important dont notre Congrégation ait eu la direction en France.

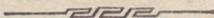
Les Filles de la Charité liront avec édification quelques-unes des pensées que Monsieur Sudre leur exposait dans le ministère qu'il exerçait auprès d'elles ; si pour d'autres il paraissait austère, il n'avait pour elles qu'un cœur paternel et un dévouement à toute épreuve.

Je vous remercie donc, Monsieur et très cher Confrère, de nous rappeler à tous, en si bons termes, ce que fut Monsieur Sudre, et de le faire avec un cœur tout filial.

Daigne Notre-Seigneur bénir votre travail ainsi que votre chère personne.

Je demeure affectueusement en son amour, Monsieur et très cher Confrère,

Votre tout dévoué serviteur,
A. FIAT, *sup. gén.*



Lettre de Mgr CARLIER, Vicaire général de
Cambrai, à M. VILLETTE, procureur général des
Prêtres de la Mission.

ARCHEVÊCHÉ
DE
CAMBRAI

Cambrai, le 17 janvier 1909

En la fête du Saint Nom de Jésus.

TRÈS HONORÉ MONSIEUR LE PROCUREUR GÉNÉRAL,

Il m'est *particulièrement agréable* d'avoir à donner mon *Imprimatur* à la Biographie du vénéré M. Sudre, d'abord parce que je trouve là une occasion d'exprimer ma reconnaissance et ma profonde estime au pieux biographe dont j'ai pu apprécier, pendant des années, le talent et le mérite : M. Sackebant semblait particulièrement désigné pour retracer le portrait du Supérieur modèle qu'il a si fidèlement imité, du Directeur dont il partage à un si haut degré l'esprit religieux et sacerdotal. Merci donc à l'auteur d'avoir, en écrivant son livre, si bien répondu au désir du clergé du diocèse et des Filles de la Charité !

Il m'est *encore* particulièrement agréable de donner cet imprimatur, parce qu'il ne fait que confirmer le jugement si compétent, si éclairé, que M. le Supérieur général de votre pieuse Congrégation et que vous-même avez porté sur le mérite du travail. Personne ne peut l'apprécier mieux que vous, qui avez si bien connu le digne Père, dont la mémoire reste en bénédiction.

Mais il m'est *surtout* très particulièrement agréable

d'écrire ces lignes, parce qu'elles me permettent de proclamer une fois de plus ma *grande reconnaissance* et celle de mes confrères du sacerdoce pour le digne Supérieur qui nous a fait tant de bien, surtout en nous tournant vers le Sacré-Cœur.

Je puis redire ici ce que je rappelais, il y a quelques jours, dans une importante réunion : c'est M. Sudre qui, en 1864, m'a permis de préparer l'érection de la première statue et la célébration publique du premier mois du Sacré-Cœur au grand Séminaire. Les bénédictions qui en ont été la suite pour mes condisciples et pour moi, m'ont inspiré d'écrire plus tard sur le livre d'or, ouvert à l'occasion du jubilé terrestre du vénéré Père, le passage du Psalmiste : *Quanta fecit animae meae!* Ces paroles, je les redis d'autant plus volontiers aujourd'hui que je salue dans le livre annoncé le mémorial précieux du bien qui a été fait par M. Sudre à tant de prêtres, à tant de religieuses, dont il avait la direction. Cette biographie étendra ce bien sur tous ceux qui la liront et la méditeront.

Puisse le médaillon du vénéré Père, laissé sous scellés dans la chapelle du grand Séminaire, préparer un avenir qui fasse revivre ce passé! Puisse le récit de sa vie nous aider à aller le rejoindre dans son jubilé céleste, pour glorifier éternellement avec lui le Sacré-Cœur!

J.-B. CARLIER,

V. G.

Prélat de la maison de S. S. le Pape Pie X.

PRÉFACE

DE

Mgr BAUNARD, recteur des Facultés catholiques
de Lille (1).

Le présent volume m'ayant été communiqué en épreuves, j'en ai reçu une grande édification. Il m'a bien rappelé le saint prêtre que j'ai assez connu pour le beaucoup vénérer; il m'a bien représenté le véritable esprit de l'éducation du clergé français dans nos grands séminaires, conformément à l'institution du Concile de Trente, et à la tradition de leurs saints fondateurs et maîtres du XVII^e siècle.

(1) Mgr Baunard, à ma demande, avait bien voulu, il y a seize ans, accepter d'être le « porte-bouquet du jubilaire », à la fête tout à la fois si solennelle et si touchante du cinquantième anniversaire du sacerdoce de M. Sudre. Les prêtres du diocèse de Cambrai n'ont pas oublié avec quelle délicatesse et quelle autorité l'éminent Recteur de nos Facultés catholiques fit l'éloge du jubilaire et exposa son action si forte et si puissante dans la direction du Séminaire. M. Sudre en avait gardé la plus profonde reconnaissance pour Mgr Baunard.

M'inspirant de ce souvenir, j'ai prié l'orateur du jubilé de présenter la Vie de M. Sudre aux anciens élèves de notre cher et vénéré supérieur : il le fait dans cette Préface, que le clergé du Nord, je n'en puis douter, lira avec autant d'intérêt que d'édification. Que Mgr Baunard veuille bien en agréer l'hommage de ma très respectueuse gratitude.

E. V.

Cette belle forme antique, toujours ancienne et toujours nouvelle, j'avais eu déjà l'occasion de dire combien je la tiens pour excellente, et combien précieuse elle nous doit être à tous, lorsqu'au Jubilé sacerdotal de M. Sudre, je parlais ainsi de saint Vincent de Paul : « Non, il ne s'est pas levé de type sacerdotal plus achevé que celui-là, dans l'Eglise de France. C'est le prêtre par excellence, mais plus particulièrement c'est le prêtre français. Trois siècles passés sur sa mémoire n'ont fait que grandir sa figure d'homme de Dieu, de l'Eglise, des pauvres et des âmes. Il serait encore aujourd'hui, sous notre régime de démocratie débordante et débordée, le prêtre dont le ministère serait le mieux approprié au soulagement de nos besoins et à la guérison de nos maux. En somme, que les jeunes en pensent et en disent ce qu'ils veulent, il n'y aura jamais qu'un moule, un seul, dans lequel devra être jeté, fondu, le prêtre de chaque siècle chrétien, le prêtre d'aujourd'hui, comme celui d'hier, comme celui de demain : c'est le moule de l'Evangile, le moule de nos saints devanciers, le moule de nos pères du sanctuaire, celui que d'autres nations nous envient, et qui s'honore quand même de son nom de « vieux moule ecclésiastique ».

Ce que j'avais ainsi proclamé au jubilé sacerdotal de M. Sudre, 12 juin 1898, je viens de me le

redire à moi-même, en lisant les feuilles du volume qui bientôt portera la même édification à chacun de ses lecteurs. On m'a demandé instamment d'y placer en tête quelques considérations de même ordre, se rattachant à cette lecture dont elles donneraient les conclusions et présenteraient le fruit. Bien que je n'eusse guère qualité pour cela, je me suis incliné devant le pieux désir du prêtre ami, qui fut naguère son successeur après avoir été son auxiliaire, et qui avait daigné m'assurer que quelque bien en pourrait résulter, particulièrement pour notre jeune clergé, que nous aimons pareillement.

Je me souviens très bien que lorsque je vins demeurer à Lille, il y a trente-deux ans passés, j'eus plus qu'ailleurs l'impression d'un milieu ecclésiastique très compact, très uni à son centre, très serré autour de ses chefs. Leurs augustes personnes m'apparurent entourées d'une vénération touchante, et leur autorité obéie et servie avec une soumission et une confiance dont l'unanimité constituait une force qui, à elle seule, m'expliquait les grandes œuvres que je voyais accomplies, et en présageaient d'autres qui ne tarderaient pas à l'être. Or on m'apprit, ainsi que chacun le savait, que le foyer générateur de ces énergies était Cambrai. Et par Cambrai on entendait son éminent Arche-

vêque et Cardinal, sans doute, mais avec lui son conseil, mais auprès de lui son grand séminaire, placé par lui sous la direction des Prêtres de la Mission. Il y avait alors vingt ans qu'ils s'efforçaient d'y faire fleurir l'esprit du plein Évangile, dans la forme traditionnelle née de la parole et de l'exemple de leur incomparable père, Vincent de Paul. C'est à cette œuvre de la formation sacerdotale de ses 250 à 300 élèves que, quarante ans, se dévoua le supérieur, M. Sudre.

Porté à ce poste en 1857, c'est donc de toute la génération des prêtres qui ont aujourd'hui soixante-dix à soixante-quinze ans, ainsi que de toutes les promotions suivantes, presque jusqu'à nos jours, que M. Sudre fut le maître et le père. Or cette génération sacerdotale est précisément celle qui, par ses œuvres grandioses, a fait à l'Église de Cambrai, devant la France et au de-là, la haute situation qu'elle garde encore aujourd'hui. C'était déjà l'époque des vastes accroissements, ç'allait devenir celle des fortes résistances. Et au prix de quelles luttes et de quels sacrifices ! Avec quel infrangible ensemble d'action et de mouvement ! Et sous l'inspiration de quelles vertus apostoliques ! Où donc et de quel maître ces vaillants les avaient-ils apprises ?

C'était le combat de la foi. Or, M. Sudre était bien, comme il est dit de Timothée, cet « ouvrier

inconfusable », auquel l'Apôtre avait écrit : « Traitez droitement la parole de vérité; évitez les dires profanes, gardez-vous des vains discours, défiez-vous du serpent qui s'efforce de ramper jusqu'à vous ». C'était son esprit de foi qui le faisait se plaindre, dans ces derniers temps, que les vérités étaient étrangement diminuées dans les esprits et sur les lèvres qui devaient en garder et en distribuer le trésor. Que n'eût-il pas fait, que ne fit-il pas pour détourner ses fils de la fréquentation de certaines feuilles perfides, de la compromission avec telles doctrines suspectes ? N'était-ce pas aussi le serpent que, sous ces feuilles clandestines, il voyait se glisser jusque dans « le cher paradis que Dieu lui avait donné à cultiver ». Et n'est-ce pas son sifflement qu'il reconnaissait à son éternel et orgueilleux mensonge : Eritis sicut dii, scientes bonum et malum ?

C'était un homme d'autorité; ou mieux l'homme de l'autorité et de l'autorité dans l'Eglise. On la bat en brèche aujourd'hui. Aux prises avec les assauts de l'ennemi au dehors, la cité de Dieu aura-t-elle la douleur de se sentir minée en dessous par la trahison de quelques-uns des siens ? M. Sudre s'en inquiétait. Lui qui autrefois avait souffert personnellement pour la cause romaine, rattachait fortement son école à la hiérarchie, à tous et chacun des degrés de la hiérarchie. Mais est-elle

encore aujourd'hui pour tous une chose sacrée, comme l'exprime son nom ? Le beau respect de l'autorité est-il encore la parure de l'adolescent ; et l'obéissance son armure, celle à qui l'Esprit-Saint a promis la victoire ? Dans ces derniers temps, le saint vieillard sentait passer par dessus ses cheveux blancs des souffles d'indépendance qui, venus du siècle, menaçaient d'envahir le lieu saint. Quelques têtes n'en seraient-elles pas ébranlées ? Certaines vocations même déracinées ? O Dieu ! qu'allons-nous devenir si nous nous divisons ! Et quelle proie facile nous livrerons à l'ennemi, qui déjà escompte ce malheur ! M. Sudre, je le sais, en versait des larmes brûlantes devant Dieu.

C'était un prêtre de dignité grave et simple ; et il la voulait telle dans ses clercs. L'obligation pour eux du service militaire, qui avait révolté sa conscience, faisait trembler son cœur. Allaient-ils donc, au sortir de là, rapporter au séminaire, et bientôt après au presbytère, les habitudes, les allures et le langage de la caserne ? Dieu les en garde, et de pire encore ! Et plus tard, entendant ceux de nos jeunes modernes qui, par le devoir « d'aller au peuple » voulaient comprendre se faire peuple, en s'assimilant à lui en toute chose, M. Sudre ne leur expliqua-t-il pas vingt fois qu'aller au peuple c'était non pas se ravalier à son abjection et

à sa trivialité, mais s'incliner vers lui afin de le relever, en lui tendant la main; et, l'ayant élevé d'abord jusqu'à nous, le porter de là jusqu'à Dieu...

Homme de Dieu en tout, M. Sudre se fit ainsi, durant ces quarante années, le modèle de la jeune troupe dont il était le chef, forma gregis ex animo : telle est la devise du supérieur. Homme de Dieu dans sa continuelle prière : c'est dans le divin conseil de l'oraison qu'il décida de la vocation de plusieurs milliers de prêtres. Homme de Dieu, dans sa vie de pénitence et de crucifixion, en union avec le Prêtre éternel. Dur à lui-même, ce supérieur avait le droit comme le devoir de poursuivre la mollesse dans les jeunes conscrits qu'il savait destinés à de si rudes combats. Et les sacrifices qu'il leur demandait d'offrir, dans leur chair et dans leur cœur, à Jésus immolé, n'étaient-ils pas dès lors la meilleure préparation aux privations, aux spoliations, aux expulsions et aux violences que leur réservait la malice des temps et l'iniquité des hommes ?

Voilà dans quelle palestre les aînés du clergé se sont exercés aux travaux et aux luttes qui ont assuré à la religion, dans le Nord, de si belles conquêtes. Or les mêmes vertus qui les leur ont values les leur conserveront à eux ou à leurs neveux. Que si elles leur sont arrachées pour un temps, un au-

tre temps viendra peut-être où elles leurs seront rendues, mais à la condition que Dieu, qui voit les cœurs, les trouvera fidèles à son service, dociles à son signal, et prêts à « recommencer tout dans le Christ ».

Et voici le maître qui a présidé à cet exercice. Ses disciples le retrouveront dans ce livre trop court, mais qu'ils compléteront par l'abondance de leurs souvenirs. Et si c'est pour eux se rajeunir en famille que de revivre avec lui ces jours de leur séminaire, ce sera aussi, je l'espère, « ressusciter en eux la grâce du saint Esprit » qu'il leur annonçait, et qui, dans le même lieu et dans les mêmes jours, « leur fut conférée par l'imposition des mains ».

CHAPITRE I

PREMIÈRES ANNÉES

NAISSANCE. — ÉDUCATION. — SAINT-LAZARE

(1819-1843)

Monsieur Sudre naquit à Valderiès (Tarn), le 28 novembre 1819 ; il fut baptisé le lendemain, et reçut au baptême le nom d'Augustin.

Son père, François Sudre, était menuisier-ébéniste ; sa mère, Justine Brandouin du Puget, avait eu une vie fort mouvementée. « Issue d'une
« des familles les plus aristocratiques de l'Albi-
« geois, elle avait onze ans quand éclata en
« France la tourmente révolutionnaire. Le comte
« Brandouin du Puget, son père, l'aîné de cette
« illustre lignée qui avait jeté tant d'éclat dans le
« pays, fut aux jours de la Terreur dénoncé
« comme suspect, conduit à Paris, traîné de
« prison en prison jusqu'à la Conciergerie et,
« finalement, condamné à l'échafaud. Il laissait,
« avec sa veuve, onze enfants, parmi lesquels
« Justine, la mère de notre vénéré missionnaire.
« Le château du Puget, près Massals, fut peu

« après confisqué, tous les biens vendus, et la
« famille entière vouée à la pauvreté, au dénû-
« ment le plus absolu. C'est dans ces conditions
« que grandit Justine ; la misère fut son partage
« jusqu'au jour où elle eut épousé l'excellent
« menuisier de Valderiès. »

De ce mariage naquirent trois enfants : François, qui suivit la même profession que son père ; Augustin, dont nous écrivons la vie ; et Armand, le père du docteur L. Sudre, médecin à Albi, de qui nous tenons tous ces détails.

Ainsi M. Sudre se rattachait par sa naissance à la noblesse, et à une noblesse très ancienne et très pure, relevée encore par la gloire du sang versé pour la bonne cause, et par l'auréole du malheur héroïquement supporté. Ce fait, resté caché jusqu'ici (1), donnera peut-être à plusieurs l'explication de cette droiture de caractère, de cette hauteur de vue et de cette force d'âme, qui faisaient comme le fond de son tempérament moral. Pour nous, nous y voyons surtout le point de départ de la vocation sacerdotale et religieuse dont il fut favorisé de Dieu ! La Providence n'a-t-elle pas visiblement béni et souvent récompensé de cette façon les familles restées fidèles à la religion pendant la Révolution française ? Nous

(1) On n'en trouve aucune trace ni dans les conversations intimes de M. Sudre, ni dans les notes qu'il a laissées. Aucune trace non plus n'en reste dans les registres ou cahiers qui le concernent.

y retrouvons aussi quelque chose du silence dont saint Vincent de Paul enveloppa si profondément ses origines et son esclavage en Barbarie, avec les faits piquants qui s'y rattachaient. Que de grâces n'attirent pas sur une vie humaine une réserve et une modestie si peu communes !

Le père de M. Sudre mourut le 6 octobre 1852. Il nous est dépeint comme un homme très intelligent et très laborieux, mais d'une extrême vivacité ; on s'en apercevra au départ de notre confrère pour Saint-Lazare. Il était grand de taille, d'une figure austère, très digne et très respectable. Ouvrier fort habile en son métier (1), il était appelé parfois à travailler chez les particuliers ; son nom passait pour synonyme de droiture et de loyauté.

La mère, qui vécut jusqu'à 84 ans et mourut le 27 septembre 1877 (2), était d'un esprit remarquable. Très vive, très primesautière et fort cultivée pour l'époque, elle était souvent consultée

(1) Le chanoine Mathieu, fils d'un juge au tribunal d'Albi, se souvient d'avoir vu, dans son enfance, le père de M. Sudre avec un de ses fils, pendant plusieurs semaines, à sa maison de campagne, y travaillant à la fabrication de certains meubles de luxe. Il parle volontiers du grand cas que son père en faisait, et certifie que toute la famille Sudre était regardée comme une des plus honorables du pays, pour ses sentiments religieux et son honnêteté.

(2) M. Sudre écrivait à cette occasion : « Je vous annonce la mort de ma bonne mère... Elle est morte, comme saint Vincent, à l'âge de 84 ans. Quelle consolation pour mon cœur ! et comme, moi aussi, je voudrais avoir ce trait de ressemblance avec notre bienheureux Père ! »

par les gens du village et des cantons voisins, dont elle était comme l'oracle vivant. Politique, commerce, affaires, rien ne lui était étranger, au point que les paysans l'appelaient couramment l'avocat. C'était surtout un caractère très accentué et d'une trempe peu ordinaire, « une volonté de fer au service d'un cœur de feu ». Notre confrère en avait conservé un souvenir ému, et lui gardait un attachement profond ; et lorsqu'il en parlait dans l'intimité, c'était toujours avec un sentiment pénétré de vénération, une sorte de culte pour celle qui lui avait donné le jour.

C'est au sein de cette famille et dans les conditions que nous venons de dire, qu'Augustin Sudre grandit, acquérant petit à petit les habitudes de discipline et de piété qui le caractériseront toute sa vie.

« Tous les samedis soir, racontait-il, notre mère
« avait coutume d'allumer un cierge devant la
« statue de la Très Sainte Vierge ; et, nous faisant
« joindre les mains, elle priait et nous faisait
« prier pour obtenir la protection spéciale de
« Marie sur notre avenir. »

Nul doute que la Sainte Vierge n'ait exaucé la prière de ces cœurs innocents ; nul doute aussi que M. Sudre n'ait puisé là le germe de cette dévotion si tendre et si filiale qui le rendait singulièrement éloquent lorsqu'il avait à parler de la Mère de Dieu.

L'enfant se formait ainsi dans ce milieu chrétien,

au sein d'une nature simple, riche et pittoresque. Valderiès, en effet, chef-lieu de canton à quinze kilomètres d'Albi, à vingt de Carmaux, se dresse assez coquettement au pied du Puy de Saint-Georges, sur un des plateaux de ce qu'on appelle les montagnes de l'Albigeois. Ce village, actuellement composé de neuf cents habitants, avait eu son histoire. Il avait servi de refuge contre les invasions des Normands ; plus tard, son château-fort était tombé aux mains des protestants, et tout le pays avait été le théâtre de luttes sanglantes pendant les guerres de Religion. Aujourd'hui tout a disparu ; et sur les ruines du passé s'est dressé un bourg paisible, dont la population simple et laborieuse, composée en majorité de cultivateurs, s'occupe à travailler ses champs et à élever ses bestiaux.

Un jour de la semaine, les paysans ne manquent pas d'aller au marché de la ville voisine vendre les œufs, la volaille, etc. ; et le dimanche, revêtus de leurs plus beaux habits, ils se rendent à l'église, où presque personne ne manque au devoir religieux. Trois ou quatre fois par an, ils s'en vont visiter les foires célèbres de la contrée ; affables, accueillants, aimant à s'entr'aider, ils sont estimés comme un des meilleurs peuples de l'Albigeois. L'église est moderne, proprement tenue, mais sans architecture. C'est là que M. Sudre fut baptisé le lendemain de sa naissance, comme nous l'avons vu, là qu'il vint si souvent

prier, là qu'il fit sa première Communion, et là aussi, vraisemblablement, qu'il entendit les premiers appels de sa vocation sacerdotale.

Le curé de Valderiès, voyant dans le jeune Augustin des dispositions remarquables, une intelligence vive, une mémoire heureuse, un jugement droit, un cœur bon et porté à la piété, songea à le diriger vers le sanctuaire et à lui apprendre les éléments du latin. Un détail nous a été conservé de cette époque, détail recueilli de la bouche même de M. Sudre, sur la fin de sa vie. C'était à propos d'un enfant, dont on se plaignait comme ne paraissant pas bien intelligent : « Il ne
« faut pas se hâter, dit-il, de juger les enfants ;
« on s'y trompe facilement. Ainsi, quand j'étais
« tout jeune, je fus placé chez un bon curé
« pour apprendre le latin.

« Nous étions deux élèves ; or, ce bon prêtre
« paraissait avoir pour mon petit camarade beau-
« coup plus d'estime et d'affection que pour moi ;
« il lui semblait plus ouvert et plus intelligent, de
« meilleure espérance ; et je sentais très vivement
« la différence d'appréciation et de procédés à mon
« égard. Mais quelques mois après, quand nous
« fûmes placés l'un et l'autre au collège d'Albi, quel
« ne fut pas l'étonnement du bon curé de me voir
« prendre d'emblée partout le premier rang ? Ce
« fut au point qu'il m'en fit presque des excuses.
« Vous voyez bien qu'il ne faut pas aller trop vite
« à juger les enfants. »

Le collège municipal d'Albi (1), dirigé par l'Université, était, comme un certain nombre d'établissements de cette époque, animé d'un excellent esprit ; il comptait dans son personnel enseignant plusieurs prêtres, entre autres, M. l'abbé Roques, auteur d'une philosophie assez estimée. C'était le temps où la Religion, bien comprise et honorée comme il convient, reprenait peu à peu son rôle d'éducatrice des âmes ; un souffle nouveau pénétrait les cœurs, et souvent les maîtres laïques eux-mêmes pratiquaient ouvertement leurs devoirs envers Dieu. Le collège d'Albi fournit un bon nombre d'excellent prêtres à l'Église. « Cet « établissement était un ancien collège de Jésuites, « transformé, puis supprimé, puis remplacé, et « devenu enfin en 1807 le collège communal de « la ville. M. Sudre en suivit les cours de 1832 « ou 1833 à 1837 en qualité d'externe ; par écono- « mie sans doute, il logeait en ville chez des « parents ou des amis (2). »

Ce qu'il fut pendant ses années d'études secondaires, d'anciens condisciples qui furent les témoins habituels de sa conduite, nous le diront.

En première ligne nous avons le témoignage de M. Raynal, chanoine d'Albi, de deux ans plus jeune que M. Sudre, et qui dit l'avoir très bien connu tant au collège qu'au grand Séminaire : « M. Sudre

(1) Le lycée actuel en occupe l'emplacement et en a conservé la chapelle.

(2) Lettre de M. R., prêtre de la Mission.

« collégien, dit-il, était un modèle pour la piété, le
« sérieux et le travail, *un travail acharné*. Au
« grand Séminaire il resta constant avec lui-même ;
« et le dernier sermon qu'il y prêcha lui valut des
« félicitations très particulières du Supérieur, le
« très digne M. Haran. »

Un témoignage, plus explicite encore et bien précieux, nous est donné par le vénérable M. Léon Forestier, Assistant de la Congrégation de la Mission, qui fut si bien à portée de voir et d'apprécier son condisciple.

« J'ai eu l'avantage, dit-il, de connaître ce cher
« confrère dès sa jeunesse, car nous avons fait nos
« études secondaires dans le même établissement,
« au collège d'Albi. Il était d'un cours bien supé-
« rieur au mien et néanmoins, pendant quelque
« temps, j'ai été son voisin à la salle d'étude. Il
« m'a donc été facile d'apprécier ses bonnes qua-
« lités : régularité parfaite, conscience délicate,
« piété édifiante. J'ai remarqué en particulier que
« lorsqu'il devait se confesser, comme on y était
« obligé tous les mois d'après les règlements de
« l'établissement, il s'y préparait avec soin et
« surtout avec grand esprit de foi.

« J'aime à le dire, il a été pour moi un vrai
« Mentor, ne craignant pas de me donner parfois
« des conseils dont avait besoin ma jeunesse ;
« je tâchais d'en profiter : aussi ai-je toujours
« conservé pour lui une vive et sincère recon-
« naissance.

« M. Sudre était sous tous les rapports un élève
« modèle ; ses talents remarquables, sa constante
« application à l'étude, sa conduite irréprochable,
« et surtout sa piété solide et éclairée lui avaient
« concilié l'estime et la confiance de ses supérieurs.
« Je me souviens que mon professeur de seconde,
« qui plusieurs années auparavant l'avait eu
« comme élève, aimait à nous le proposer pour
« modèle. Il n'avait qu'un défaut, nous dit-il un
« jour en riant, c'est qu'il ne laissait à ses condiscipules aucun premier prix ; en seconde il les a
« remportés tous, depuis le premier jusqu'au
« dernier.

« Son caractère était franc, loyal et gai ; aussi
« était-il très aimé, et même respecté de tous ses
« condisciples. Ce qui fait ressortir la solidité de
« sa vertu, c'est la situation dans laquelle il se
« trouvait : il était externe, il logeait dans une
« bonne famille de la ville, et restait tout le temps
« livré à lui même en dehors des classes et des
« études ; or, il n'a jamais abusé d'une liberté si
« dangereuse. En résumé M. Sudre, en faisant ses
« études secondaires, s'est montré plutôt séminariste que collégien ; on a trouvé tout naturel
« qu'après avoir terminé ses études, il entrât au
« grand Séminaire. »

M. Sudre fit au collège d'Albi des études vraiment solides. On peut en juger par les rares souvenirs qui nous restent de cette époque ; documents incomplets et morcelés sans doute, ils

sont comme les débris d'un monument qui font deviner la grandeur de son architecture. M. Sudre avait possédé ses classiques d'une manière remarquable. Un jour, il était Supérieur du grand Séminaire de Cambrai, dans une réunion intime, à la table d'un doyen de ses amis, il donna ce spectacle qui surprit tous les convives, d'une sorte de joute littéraire avec le maître de la maison, ancien professeur de rhétorique. C'était à qui réciterait le plus de vers d'Horace. Et les témoins assurent que M. Sudre ne fut pas vaincu dans le combat.

Rencontrant une fois l'un de ses confrères qui s'avancait pensif et comme absorbé dans ses préoccupations, il lui récite gravement ce vers d'Homère, dont nous donnons la traduction :

« Il s'en allait silencieux, le long du rivage de la
« mer tumultueuse (1). »

Les sciences surtout l'attiraient, à raison du caractère positif et exact de son intelligence. Un soir, en contemplant les étoiles, il se prit à dire :
« Que volontiers j'aurais étudié l'astronomie ! J'ai
« toujours eu du goût pour cette science, parce
« qu'elle me paraît proclamer plus éloquemment
« que toute autre la grandeur et la magnificence
« de la création. »

Tout cela prouve qu'il avait l'esprit ouvert à la science, qu'il avait beaucoup aimé l'étude, et qu'il avait possédé d'une façon très solide l'ensemble

(1) Βῆ δ' ἀκέων παρὰ θῖνα πολυρλοίσβοιο θαλάσσης (Il. I. 34).

des connaissances qui formaient l'enseignement secondaire dans la première moitié du XIX^e siècle.

Cependant les études profanes n'étaient qu'une préparation et comme la base obligée de sa véritable formation ; dans les desseins de Dieu, qui l'appelait à la direction des Séminaires, c'est surtout aux sciences ecclésiastiques qu'il devait s'appliquer.

En effet, il entra au grand Séminaire d'Albi au mois d'octobre 1837 ; son nom y figure encore à la rentrée de 1841, ce qui suppose un séjour de cinq ans.

Le grand Séminaire d'Albi avait été repris par les Lazaristes l'année précédente, en 1836, à la demande de Mgr de Gualy, ancien professeur de morale à Saint-Sulpice (1).

Le Séminaire, sous la direction de M. Chaussat, homme de vertu rigide et ferme, marcha tout de suite très bien. L'élan donné par les nouveaux directeurs fit une forte impression sur l'âme de M. Sudre, et ses cinq ans de grand Séminaire furent pour lui cinq années de bénédiction, après lesquelles il songea à entrer à Saint-Lazare. Peu de détails nous ont été conservés de ces années, mais un mot les résume toutes, mot très éloquent

(1) Les Sulpiciens, pressentis, avaient refusé de l'accepter. Les premiers Lazaristes furent : M. Chaussat, supérieur, venu de Montolieu, MM. Flagel, Delteil, Haran, Aubert, Lamolineri ; puis deux des anciens directeurs qu'on n'avait pu remplacer. M. Haran, le deuxième supérieur, nommé en 1841, et qui mourut peu de temps après, était un homme fort distingué et de haute valeur.

par lui-même, celui qui reste comme note dans les registres du Séminaire : Très bien, partout.

Les circonstances de son départ sont dramatiques, nous avons la bonne fortune de pouvoir les reproduire d'après une voix autorisée.

« J'ai entendu raconter par un cousin de mon
« oncle, écrit son neveu (1), qu'ils étaient tous deux
« en vacances chez mes grands-parents. Mon oncle,
« élève au grand Séminaire d'Albi, voulait entrer
« à Saint-Lazare pour aller aux Missions étrangè-
« res. Mais il avait à affronter la résistance de son
« père, qui ne lui avait permis d'entrer dans les
« ordres sacrés qu'à la condition de ne pas quitter
« le diocèse ; il en connaissait le caractère emporté.

« Un jour cependant, vers la fin du repas de
« famille, s'adressant directement à lui : « Père,
« dit-il, je voudrais vous demander une permis-
« sion. — Laquelle ? — Je vous avais promis de
« rester dans le diocèse ; mais je me sens porté
« vers la vie apostolique, et je voudrais partir pour
« Paris cette semaine, pour entrer dans un établis-
« sement de Missions étrangères. — As-tu bien
« réfléchi à ce que tu viens de me dire ? J'ai déjà
« dépensé la plus grande partie de l'avoir de tes
« frères pour te faire élever, et maintenant tu veux
« nous quitter, sans espoir de retour ? — Oui,
« père. » A ces mots mon grand-père décroche son
« fusil de chasse, suspendu, suivant la coutume du
« pays, au-dessus de la cheminée ; puis vivement

(1) M. L. Sudre, médecin à Albi.

« le couchant en joue : « Redis-le ton Oui.... »
« Ma grand'mère se jette aussitôt aux bras de
« son mari et supplie son fils de se retirer. Il se
« retira, en effet, et partit le soir même pour Albi
« (seize kilomètres), pour se rendre de là à Saint-
« Lazare à Paris. »

On était en octobre 1842; il était sous-diacre.

Ce qu'il fut pendant son séjour à Saint-Lazare, M. Forestier le raconte en témoin bien informé :
« Lorsque, en décembre 1842, je suis entré au
« Séminaire interne à Paris, j'y ai trouvé M. Sudre,
« qui m'avait précédé de quelques mois ; j'aurais
« été heureux de l'avoir pour *ange* (1), mais j'ai
« été privé de cette consolation, parce qu'il allait
« commencer sa retraite préparatoire à l'ordina-
« tion du diaconat.

« Là encore, il m'a été donné d'apprécier le
« mérite de ce cher confrère et de m'édifier de ses
« exemples. Il ne le cédaient en rien aux autres sémi-
« naristes que j'ai trouvés en arrivant à Paris et
« qui ont été la gloire et la consolation de la
« Congrégation. Qu'il me suffise de nommer
« Mgr Delaplace, Mgr Anouilh, MM. Najean,
« Husson Etienne, Sipolis Michel, Burck, etc. »

Le 10 juin 1843, M. Sudre recevait dans l'église de Saint-Sulpice l'onction sacerdotale des mains de Mgr Affre, archevêque de Paris, le futur martyr de la charité aux barricades de juin 1848.

(1) On donne ce nom au séminariste chargé d'initier le nouveau venu aux usages du Séminaire interne.

Quels étaient ses sentiments en ce moment solennel ? Il nous les fit connaître lui-même, cinquante ans plus tard, à l'occasion de son jubilé sacerdotal.

« J'arrivais de l'église paroissiale de Saint-Sulpice, dit-il dans son toast ; c'était vers midi. Sur mon passage un de mes confrères me dit à haute voix : *Tu es sacerdos in æternum !*

« Dieu fait parfois qu'une chose, d'ailleurs fort ordinaire, produise une impression qui laisse des traces profondes. C'est ce qui est arrivé en cette circonstance. Cette parole qui m'a été adressée, *Tu es sacerdos in æternum*, est restée, à travers les années, toujours vivante en moi ; elle a été pour moi un avertissement, un soutien, un encouragement. Aussi est-ce avec une vive émotion que j'ai reçu un des plus beaux cadeaux de fête (1) portant pour devise : *Tu es sacerdos in æternum*. C'est la répercussion du cri échappé de la poitrine de mon confrère, à cinquante ans de distance (2). »

Tout le reste de sa vie va se dérouler sous cette inspiration.

« Oh ! Messieurs, qu'un bon prêtre est une grande chose !... Y a-t-il rien de plus grand et de plus admirable ? » disait saint Vincent de Paul. Nous allons voir un de ses fils vérifier une fois de plus cette belle et grande parole.

(1) Un splendide volume relié, dans lequel étaient réunies les souscriptions de tout le clergé du diocèse.

(2) *Jubilé sacerdotal de M. Augustin Sudre*, p. 38.

CHAPITRE II

PREMIÈRES FONCTIONS

SAINT-FLOUR (1843-1848). — MONTPELLIER (1848-1851). —
ÉVREUX (1851-1854). — SAINT-FLOUR ENCORE (1854-1857)

Après son ordination, M. Sudre fut envoyé comme professeur de philosophie à Saint-Flour.

Il garda de cette année un souvenir mêlé de regret de n'avoir pu s'appliquer plus longtemps à l'étude de cette science. Il y avait pris goût et, détail très significatif, il s'était attaché par-dessus tout, comme *Auteur*, à Goudin, l'un des meilleurs représentants, à cette époque, de la philosophie scolastique. C'était plaisir, dans ses vieux jours, de l'entendre parler de Goudin avec une sorte de reconnaissance et des recommandations paternelles pleines de conviction.

Il parlait aussi volontiers de l'allée solitaire où, soit après ses classes, soit aux jours de congé, il se retirait pour approfondir quelque thèse, étudier de plus près quelque théorie, ou creuser quelques-

uns des problèmes que soulève l'étude sérieuse des questions philosophiques.

Ce temps lui paraissait avoir été l'un des meilleurs de sa vie.

Mais bientôt les nécessités administratives l'arrachèrent à cette chère étude pour le faire passer à l'enseignement du dogme.

Il y porta le même zèle, la même application soutenue, on pouvait dire passionnée, le même entrain pédagogique. L'année suivante on le chargea de ce qu'on appelait le grand cours. C'était une des particularités du grand Séminaire de Saint-Flour, un essai, comme on en fait de temps en temps, à toutes les époques, pour relever le niveau des études ecclésiastiques. Il s'agissait de prendre les séminaristes à leur dernière année et de repasser avec eux toute la théologie, en approfondissant certaines questions, et cela, suivant un Cours composé par un ancien professeur (1), et intitulé : *Esquisse d'une théologie*.

L'essai, au sentiment de M. Sudre, ne fut pas heureux. Le cours tomba quelques années après, emporté comme tant d'autres projets conçus à la hâte et facilement abandonnés après un peu d'expérience.

Quoi qu'il en soit, l'échec ne vint pas de M. Sudre, dont le talent se déploya plus vigoureusement au milieu de ces difficultés.

Les embarras de la situation n'eurent pour effet

(1) M. Peyrac. — Ouvrage en 2 vol.

que de mettre en plus vive lumière les ressources de son intelligence. Et comme l'auteur du Cours avait été, au début, chargé de l'expliquer, quelques-uns des anciens élèves de M. Sudre de 1845 à 1848, disaient, avec une certaine malice, qu'on préférerait son commentaire à celui de l'auteur lui-même.

En 1848, M. Sudre fut envoyé à Montpellier, où il resta jusqu'en 1851. De là il passa à Evreux, où il enseigna jusqu'en 1854. Puis il revint de 1854 à 1857 à Saint-Flour ; et c'est là que nous l'attendrons pour apprécier définitivement ses qualités d'enseignement.

Montpellier le retint donc peu de temps ; et bien qu'on ait conservé le souvenir de sa science théologique et de l'intérêt qu'il savait inspirer pour l'étude de la théologie dogmatique, il y laissa peu de traces, effacé qu'il était par les hommes d'expérience et de talent qui dirigeaient alors la maison.

Il était arrivé à Montpellier comme professeur de dogme ; à Evreux, il enseigna la morale. Un excellent curé du diocèse raconte ainsi ses impressions de jeune philosophe en face du nouveau professeur.

« Nous ne voyions M. Sudre qu'au moment des
« récréations, qu'il prenait toujours avec les
« élèves. Nous aimions à nous trouver en sa com-
« pagnie ; son entrain, sa franchise nous plai-
« saient ; et nous recherchions sa société de pré-

« férence à celle des autres professeurs. Nous
« nous plaisions à l'interroger et surtout à le faire
« discuter, car il mettait alors tant d'ardeur
« dans la conversation, que c'était un vrai régal
« pour nous de le voir et de l'entendre.

« En 1852, il fut mon professeur de morale. Il
« sut nous faire comprendre l'importance des
« traités des actes humains et de la justice, et
« nous les faire aimer. Aussi, je l'avoue, aucun
« autre traité ne m'a laissé tant de souvenirs
« que ceux-là, et je fais remonter la cause de cette
« préférence au professeur qui nous les expliquait
« si clairement et avec tant de vie.

« Les instructions qu'il nous donnait le diman-
« che étaient d'une clarté saisissante, et là il
« laissait parler son cœur. Nous aurions bien
« désiré que son tour de prêcher revînt plus
« souvent. Il faut dire aussi que ses instructions,
« comme ses classes, étaient toujours travaillées
« et bien préparées. Il avait le travail facile, c'est
« vrai, mais il ne cessait pas pour cela de s'y
« livrer. En dehors de ses heures de classe ou de
« direction, on le retrouvait toujours à l'étude,
« avec ses auteurs de prédilection. Il nous a même
« avoué avoir lu plusieurs fois la Somme de saint
« Thomas.

« Sa conscience délicate lui faisait toujours
« désirer le mieux; et il n'acceptait pas sans quelque
« difficulté certaines décisions de saint Liguori.
« Probabilioriste accentué, il nous conseillait tou-

« jours de ne pas nous en tenir à une simple
« probabilité.

« De là des joutes pendant les classes, de vrais
« duels avec quelques élèves que ne satisfaisait
« pas cette doctrine. Alors il s'animait ; il était
« plein de feu et, avec sa vivacité méridionale, il
« sabrait ses adversaires, qui, d'ailleurs, n'étaient
« pas de taille à soutenir la lutte.

« Cet homme, à doctrines si sévères, était bon
« et compatissant ; aussi tous ceux qui recou-
« raient à sa direction l'aimaient sincèrement et
« avaient en lui la confiance la plus absolue. Ses
« conseils étaient clairs et pratiques. M. Sudre
« avait bien vite deviné son homme ; il lui mon-
« trait le côté faible de son caractère, et lui indi-
« quait exactement ce qu'il devait éviter ou entre-
« prendre. Avec lui, tout était précis et réglé ; il
« ne laissait rien dans le vague ou dans l'ombre.
« Tous ceux qui eurent le bonheur de le connaître
« ont vivement regretté son départ d'Évreux (1). »

Ce départ eut pour cause son attachement aux doctrines romaines. Voici ce qu'on raconte à ce sujet. En 1852, parut un ouvrage fortement imprégné de gallicanisme, à propos du droit coutumier de la France. M. Sudre flétrit ce livre et

(1) M. Dubois, curé de Notre-Dame de Verneuil (Eure).
« Pour être plus sûr de l'exactitude de ces quelques notes,
dit-il, je les ai communiquées à M. l'abbé Aubin, qui était de
mon cours et qui a connu intimement M. Sudre, dont il était
le pénitent ; il les a trouvées absolument d'accord avec ses
souvenirs personnels. »

déclara qu'il méritait d'être mis à l'Index. Mgr Olivier, évêque d'Évreux, qui ne dissimulait pas ses sympathies pour l'ouvrage, vint au Séminaire, en fit l'éloge (1), et le distribua aux maîtres et aux élèves (2).

On voit d'ici les discussions, les conflits et la lutte engagée tout à la fois et sur les droits du Souverain Pontife et sur la liturgie romaine. M. Sudre était romain jusqu'au plus intime de l'âme. Mais la lutte était inégale, et il n'y a pas lieu d'être surpris « de l'espèce *d'ostracisme* « dont il fut aussitôt frappé de la part d'un évêque, « étonné de ce que ce petit homme, comme il « s'exprimait, fût assez osé pour enseigner en « France l'infalibilité doctrinale du Pape (3). » Le professeur dut quitter Évreux pour revenir de nouveau à Saint-Flour, où il fut chargé cette fois de la chaire de morale.

Ce second séjour à Saint-Flour marque très fortement dans la vie de M. Sudre. C'est là qu'il donna toute sa mesure comme professeur et que

(1) Ce livre a été condamné par Pie IX dans l'Encyclique *Inter multiplices* aux évêques de France du 21 mars 1853. (Voir André, *Droit Canon*, T. 5, page 145, art. 50.)

(2) Cela n'a rien d'étonnant : Mgr Olivier, avant de confier aux Lazaristes la direction du grand Séminaire, s'était réservé la chaire de droit canon, et il disait tout haut que si le Pape venait dans sa ville épiscopale, il ne pourrait confesser sans recevoir de lui la juridiction. Sur son lit de mort, sa dernière recommandation à son chapitre et à ses prêtres fut de se méfier des erreurs du temps et de ce vent de nouveauté qui commençait à souffler du côté de Rome.

(3) Mgr Baunard, *Jubilé sacerdotal de M. Sudre*, p. 14.

se dessina plus nettement le don de gouvernement qu'il avait à un degré si remarquable.

Quand plus tard, prêchant la retraite à des professeurs, il traçait d'une main si ferme la conduite que doit tenir un maître digne de ce nom, on sentait que ses conseils avaient été vécus et qu'il en était encore tout fraîchement imprégné. Trois mots résumant sa manière : il était clair, méthodique et vivant.

Il avait beaucoup étudié, il continuait à le faire consciencieusement et très assidûment. De là cette science sûre et exacte, jamais en défaut, jamais surprise, parce qu'elle n'était jamais improvisée. Toutes les matières ecclésiastiques lui étaient familières.

Il travailla surtout l'Écriture Sainte, la théologie et le droit canon. Les sciences d'érudition, histoire ou patrologie, étaient encore trop négligées ; on allait au plus pressé, et le plus pressé était de vivre dans le présent plutôt que dans le passé. Sa mémoire, si fidèle qu'elle lui faisait dire souvent, en appuyant l'index sur le front : « Quand j'ai « quelque chose là, cela n'en sort plus », lui était d'un secours incalculable. Dans son enseignement, rien de nuageux, ni de vague, ni d'imprécis. Il n'aimait pas les à peu près, et il lui fallait à tout prix de la clarté. Que de fois ne l'avons-nous pas entendu, plus tard, stigmatiser, par cette simple réflexion, le défaut contraire : « Ce jeune homme « n'a pas l'esprit clair. » C'était à ses yeux une fort mauvaise note.

Dans ses études, faut-il s'en étonner ? il conçut une prédilection toute marquée pour saint Paul, le grand apôtre de Jésus-Christ et le théologien par excellence de la grâce et de la rédemption. Il y puisa aussi cette habitude du raisonnement, que nécessite le contact d'intelligences cultivées et positives, exercées déjà au maniement des textes et aux données de la révélation.

Sa méthode, en classe, consistait à diviser le temps en trois parties, suivant la tradition de nos pères. Il interrogeait sur la leçon ; puis il répondait aux objections ou éclaircissait les difficultés ; enfin il expliquait la leçon suivante. On aimait beaucoup ce genre simple, pratique et en même temps très fructueux. Le résultat était, dans ses élèves, une doctrine ferme, solide et complète ; c'était aussi l'habitude de définir, de préciser et de bien raisonner. Pas de lacune dans l'enseignement, et rien de flottant ni d'indécis dans les idées.

Pour compléter ces qualités, il avait son imagination méridionale, si riche et si vivement colorée, et cette bonhomie naturelle, d'un ton particulièrement original, qui répandait tant de charme et d'intérêt sur les questions les plus abstraites. Son cours était vivant ; il dramatisait tout ce qu'il traitait. Ainsi sa classe devenait comme un champ de bataille, où se renouvelaient les combats des beaux âges de la théologie ; grande qualité pour un professeur, qui est, non pas un savant, ni un dissertateur, mais bien davantage un initiateur et un conquérant.

Tout cela ne répond-il pas parfaitement aux meilleurs principes de la pédagogie, si vantée de nos jours ? Quelle règle a-t-on inventée qui n'ait été pratiquée, et admirablement, par nos anciens maîtres (1) ?

En même temps que M. Sudre faisait apprécier son talent de professeur, il gagnait la confiance des jeunes gens comme directeur des âmes. Initié depuis longtemps aux principes de la vie spirituelle, il avait étudié la théologie ascétique et particulièrement l'incomparable doctrine spirituelle de saint Vincent de Paul. Il approfondit cette matière ; il compléta ses connaissances par l'étude de saint François de Sales. Puis il s'adonna successivement à la théologie mystique et à la pastorale. Ainsi se perfectionnait l'homme de Dieu, capable de se rendre utile à toutes les âmes auxquelles il allait avoir affaire ; ainsi se mettait-il à même de rendre les plus grands services dans ce ministère si délicat et si important de la direction spirituelle.

Dès Saint-Flour il eut à diriger de nombreux pénitents ; et sa direction était fort recherchée ; mais cette estime s'accrut davantage encore dans la suite.

En même temps se formait en lui l'homme de gouvernement. Par ce qui précède, on a pu appré-

(1) M. Sudre eut pour élèves Mgr Lamouroux, évêque de Saint-Flour ; Mgr Mercier, protonotaire apostolique et vicaire général ; M. Delort, vicaire général ; M. Fiat, supérieur général des Lazaristes ; Mgr Pagis, évêque de Verdun ; M. Fleuret, curé de Saint-Philippe du Roule (Paris), etc.

cier son caractère, inébranlable, parce qu'il reposait sur des convictions solides. Ce côté de son âme ne fit que se développer avec l'âge. Deux hommes surtout eurent, sous ce rapport, la plus grande influence sur sa formation : ce furent M. Fabre et M. Péreymond, ses deux supérieurs de Saint-Flour, tous deux doués de qualités éminentes, quoique très diverses.

M. Fabre était une belle intelligence et un grand cœur. Il était d'une grande éloquence naturelle, et sa parole, imagée et pénétrante, lui donnait un grand ascendant sur ses élèves. Dans l'exercice de sa charge, la bonté formait le principe de sa force et lui donnait une réelle autorité.

M. Péreymond, à l'inverse, était surtout théologien. Homme de règle, d'une vertu antique, chez lui l'autorité, pour ne pas dire l'austérité, semblait plutôt voiler la bonté.

M. Sudre prit à l'un sa chaleur et sa vie, à l'autre son sérieux ; et il arriva à se faire son genre à lui, ce genre si personnel et si fortement caractérisé, qui fera dire plus tard avec finesse : « Ce n'était « point là un supérieur quelconque, d'un grand « Séminaire quelconque... C'était Monsieur le « Supérieur du grand Séminaire de Cambrai ! « celui qui s'appelle « Monsieur Sudre ! (1) » Et ce mot dira tout !

L'heure avait sonné où il devait être appelé à déployer son zèle sur un plus vaste théâtre et à

(1) Mgr Baunard. *Jubilé sacerdotal de M. Sudre*, p. 24.

manifeste pleinement ses grandes qualités. L'arbre si bien préparé allait donner son fruit; le clergé du Nord en goûtera longtemps et abondamment la substantielle saveur. Nous verrons M. Sudre diriger le grand Séminaire de Cambrai, durant l'espace de quarante et un ans.



CHAPITRE III

CAMBRAI

LES DÉBUTS. — RETRAITE PRÊCHÉE AUX PROFESSEURS.

LA RENTRÉE.

(1857)

En 1857, Mgr Régnier (1), Archevêque de Cambrai, résolut de confier la direction de son grand Séminaire à la Congrégation des Prêtres de la Mission, nommés vulgairement Lazaristes. « Il « m'a été raconté, dira plus tard Mgr Baunard « dans son discours du jubilé sacerdotal de « M. Sudre (2), que, dans un voyage *ad Limina*, « accompli en cette même année 1857, Mgr Régnier « avait tenu à avoir l'approbation de Sa Sainteté « Pie IX pour son projet d'établir les Prêtres de la

(1) René-François Régnier était né le 17 avril 1794, à Saint-Quentin (Maine-et-Loire). Sacré évêque d'Angoulême le 25 septembre 1842, il y avait vu à l'œuvre les Lazaristes dans son grand Séminaire. Nommé Archevêque de Cambrai le 30 septembre 1850, il fut créé Cardinal en décembre 1873. Il est mort le 4 janvier 1881. Sa vie a été écrite en deux volumes par Mgr Destombes, vicaire général de Cambrai.

(2) P. 20.

« Mission dans son grand Séminaire. Ainsi,
 « continuait Mgr Baunard, en s'adressant à
 « MM. les directeurs, entriez-vous ici comme
 « conduits par la main d'un grand Pape d'un côté,
 « d'un grand Evêque de l'autre (1). »

Après différents pourparlers, M. Etienne, supérieur général, accepta l'offre et fit choix de M. Sudre comme supérieur de la maison. Celui-ci, un moment effrayé de la proposition, s'inclina sous l'ordre de son supérieur, expression pour lui de la volonté de Dieu, et se mit en devoir de s'acquitter de sa tâche avec l'esprit de foi et de courage qui nspiraient toute sa conduite.

Le diocèse de Cambrai comptait alors une population de plus d'un million et demi de fidèles ; il avait plus de onze cents prêtres, avec deux cents séminaristes, préparés dans différents petits

(1) Voici comment s'exprime à ce sujet Mgr Destombes dans la *Vie du Cardinal Régnier* : « Il arriva un moment où « la nécessité de remplacer le Supérieur, qu'une infirmité pré-
 « coce avait frappé d'impuissance, et le besoin, d'autre part, de
 « remplir des postes où la mort créait des vides, firent naître la
 « pensée de confier à une Congrégation ce Séminaire toujours
 « nombreux et florissant. Le choix de l'Archevêque se fixa sur
 « les fils de Saint Vincent de Paul, dont le caractère éminem-
 « ment sacerdotal est connu en tous lieux. » — Destombes, *Vie
 du Cardinal Régnier*. T. 1, p. 396.

Dans son ouvrage, *Le Grand Séminaire de Cambrai*, M. l'abbé Dehaut discute ces raisons données par Mgr Destombes, et ne les trouve pas absolument déterminantes. « Il « est certain, ajoute-t-il par mode de conclusion, que Mgr « Régnier obéit surtout aux espérances de formation sacer-
 « dotale plus complète que la présence des fils de saint Vincent
 « apporte dans tout séminaire. » (P. 217-219)

séminaires ou collèges ecclésiastiques. Ce clergé nombreux était dévoué au Saint-Siège, actif, apte aux œuvres de zèle, toujours prêt à tous les sacrifices, pourvu qu'on sût le conquérir et le diriger, attaché d'une vénération profonde et indestructible à ses chefs hiérarchiques.

Depuis sept ans le diocèse avait le bonheur d'avoir à sa tête, dans Mgr Régnier, un de ces hommes qui possèdent au plus haut degré le sens du gouvernement.

Esprit net et ferme, ayant des idées justes et pratiques, un coup d'œil droit et sûr, saisissant dès l'abord le fond des questions et le nœud des difficultés ; volonté forte et énergique, allant droit au but ; caractère élevé et bien trempé, capable de grands desseins, hardi dans ses entreprises et tenace dans ses efforts pour les mener à bonne fin ; intelligence ouverte, embrassant tous les côtés d'un problème, sachant remonter aux causes et en prévoir toutes les conséquences ; animé d'ailleurs de très grandes vues surnaturelles et d'une piété solide et profonde, en un mot homme de gouvernement et homme d'Eglise, c'est-à-dire, mettant la gloire de Dieu et l'intérêt des âmes au-dessus de tout : tel était le pasteur assis alors sur le siège de Cambrai. Mgr Régnier, en raison de ces qualités, se connaissait en hommes ; et il eut vite fait de reconnaître en M. Sudre un collaborateur sur qui il pouvait compter, dans la grande œuvre du gouvernement de son diocèse.

Le nouveau Supérieur avait alors trente-huit ans. Préparé comme nous l'avons vu précédemment, dans toute la force de l'âge et la pleine vigueur du talent, en possession de tous ses moyens, formé par une éducation vraiment ecclésiastique aux doctrines les plus pures et aux vertus les plus hautes, il apparut du premier coup à l'Archevêque de Cambrai comme un éducateur parfait pour son clergé.

Lui aussi se présentait avec un esprit clair et lucide, avec une intelligence solide, pratique et réfléchie, ne se payant pas de mots ni de théories vagues et incertaines; avec des convictions profondes, un jugement sûr et droit; ayant déjà une grande expérience des Séminaires, un sens administratif remarquable, un caractère bien trempé, une érudition peu commune en matière ecclésiastique; tout ce qu'il fallait, en un mot, pour bien se poser devant un clergé instruit et grave. On sentait qu'il ferait sérieusement son œuvre, l'envisageant au point de vue élevé et surnaturel de la foi, et que rien ne serait capable de le déconcerter.

Dès lors, une grande confiance, une sorte d'intimité s'établit entre l'Archevêque et le Supérieur, si bien faits pour se comprendre. L'Archevêque recourut volontiers aux lumières et à l'expérience du Supérieur du grand Séminaire, tenant grand compte de ses avis, profitant des vues de sa sagesse et de sa prudence, écoutant avec attention ses observations. Il l'admit en son conseil; et le temps

ne faisant que cimenter cette union, il en résulta une véritable affection qui persévéra fidèlement jusqu'à la mort, sans qu'aucun nuage ne vînt jamais s'interposer entre les deux.

Dès l'arrivée de M. Sudre à Cambrai, le 22 septembre 1857, Mgr Régnier voulut lui donner l'occasion de mettre en vue ses fortes qualités et de se faire connaître au diocèse. Il le chargea, sans préambule, de prêcher la retraite ecclésiastique des professeurs, qui devait commencer quelques jours plus tard. M. Sudre, pris à l'improviste, accepta néanmoins par obéissance. Mais il n'eut que le temps de réunir rapidement ses notes ; et malgré les fatigues du voyage, malgré un gros rhume pris en cours de route, il commença les exercices au jour indiqué.

Cette retraite fit grande impression. Dès l'abord, l'orateur s'empara fortement et pour toujours de son auditoire, gagnant les esprits et les cœurs par la simplicité et la clarté de son élocution, par la solidité de ses raisonnements, par ce ton convaincu et tout apostolique qu'il avait hérité de saint Vincent de Paul. Son début était modeste : « Je vous
« parlerai, Messieurs, disait-il, en toute simplicité,
« m'occupant plus de soumettre à vos réflexions
« des considérations utiles que des pensées dispo-
« sées avec art.

« J'agirai ainsi pour deux raisons, dont l'une
« se tire de moi et l'autre de vous. De mon côté,
« je parais devant vous, à peu près avec la seule

« préparation que je trouve dans ma vie habituelle,
« qui m'oblige à m'occuper souvent des matières
« ecclésiastiques. De votre côté, vous venez ici
« pour faire la retraite ; or la belle ordonnance
« des phrases n'a jamais été nécessaire pour cela. »

Puis il abordait vigoureusement son sujet, de la nécessité de bien faire la retraite et des moyens à prendre pour y réussir. Nous n'avons pas toutes ces instructions, méthodiquement classées ; il nous en reste seulement trois complètement écrites, sur la nécessité de la piété dans ceux qui forment les jeunes gens, la nécessité de la cordialité entre professeurs, la nécessité du zèle dans les éducateurs de la jeunesse.

Le résultat de cette retraite fut excellent. Le Supérieur y avait donné l'idée de son genre, de ses maximes de vie, de sa méthode, de sa tournure d'esprit. A quarante ans de là, des prêtres en parlaient encore avec un véritable charme. Surtout on se disait : Voilà un homme !... et cette appréciation répandue sur tous les points du diocèse, fut la meilleure préparation à la rentrée des grands séminaristes.

La rentrée du Séminaire eut lieu le 16 octobre.
« Elle se fit, dit un témoin, dans le plus grand
« calme. Le ton d'autorité de M. Sudre et le
« sérieux de sa parole allaient parfaitement bien
« à notre esprit positif. Le tact et la prudence qu'il
« déploya constamment surent conserver parmi
« les théologiens, et notamment parmi les plus



Le Grand Séminaire de Cambrai

« anciens, un bon esprit, qui se manifesta dans
« plusieurs occasions délicates par une grande
« sagesse, et en tout temps par une admirable
« bonne volonté, avec un désir sincère d'aider les
« nouveaux directeurs dans leur charge. »

« Nous éprouvions, dit un autre témoin autorisé,
« M. le chanoine Durant (1), dans un toast à
« M. Sudre, à l'occasion de son jubilé sacerdotal,
« nous éprouvions un certain sentiment de regret,
« oserai-je le dire ?... de défiance, malgré saint
« Vincent de Paul, en voyant arriver parmi nous
« les Prêtres de la Mission. C'est parce que nous
« étions attachés à nos vieux maîtres. Nos préven-
« tions tombèrent vite : nous vous donnâmes nos
« cœurs avec l'élan de notre jeunesse et de nos
« vingt ans. J'associe à ma reconnaissance
« M. Girard (2), cet ouvrier de la première heure,
« ce roi des professeurs de morale, ce directeur si
« zélé, si saint, qui a formé tant d'âmes aux vertus
« sacerdotales : je lui envoie l'hommage posthume
« de toute mon affection et de toute ma recon-
« naissance. »

Régulièrement, la retraite aurait dû commencer
dès le lendemain soir. Mais pour cette fois et après
réflexion, elle fut ajournée jusqu'au lundi 26, « soit
« à cause de certains retardataires, disait le
« nouveau Supérieur, soit afin que la nouveauté

(1) M. Durand, Supérieur du collège de Notre-Dame-des
Dunes à Dunkerque — *Jubilé sacerdotal*, p. 37.

(2) M. Girard fut nommé dans la suite Supérieur du grand
Séminaire de Meaux.

« ne vous trouble pas trop pendant la retraite, soit
« parce que l'esprit sera dans quelques jours plus
« disposé pour la méditation (1). »

Dans l'intervalle, M. Sudre s'appliqua à tenir constamment en haleine ses jeunes gens, à organiser les cours et à établir dans la maison des habitudes de régularité si nécessaires au bon ordre. Il profitait pour cela surtout des méditations et des lectures spirituelles. Dans le premier de ces exercices, qu'il faisait lui-même à haute voix, il tâchait d'élever les âmes à des vues surnaturelles. Il leur parlait (2) sur les sentiments que doit éprouver un bon séminariste en entrant pour la première fois ou en rentrant au Séminaire, sentiments de joie, résultant des avantages que présente le Séminaire, et désir sincère, généreux, pratique, d'en profiter.

Il leur parlait sur la nécessité d'observer le règlement parce que c'est la volonté de Dieu et que son observation est une source de paix pour soi-même et un principe de formation à la vie sacerdotale. Il leur indiquait la manière d'observer le règlement, intégralement, ponctuellement, surnaturellement. Il les entretenait de l'humilité, de sa nature, de sa nécessité, des actes qu'elle comporte, des vices qui lui sont opposés. Il les faisait méditer aussi sur la mortification. Et toutes ces méditations étaient comme le travail de labour du cultivateur, remuant la terre avant d'y déposer

(1) *Journal mss.*

(2) *Ibid.*

les semences qui se transformeront plus tard en moissons riches et abondantes.

Le soir, à la lecture spirituelle, il expliquait en détail ce qu'il fallait faire pour être bon séminariste.

Voici comment il s'exprimait, dès la première réunion, à l'ouverture de l'année scolaire, vendredi 16 octobre 1857, à six heures du soir.

« Depuis votre sortie, Messieurs, une modification a été opérée dans le Séminaire ; une administration s'est retirée, une nouvelle lui succède.

« Quand ils étaient avec vous, vous estimiez vos anciens maîtres, vous les affectionniez ; vous continuerez à les estimer et à les aimer dans leur retraite, la reconnaissance vous en fait un devoir.

« Vos nouveaux maîtres viennent de différents endroits, où par la grâce du Ciel ils croyaient faire quelque peu de bien ; ils viennent avec le désir de vous être utiles ; ils espèrent que leurs efforts seront couronnés d'un certain succès, et cela premièrement parce qu'ils viennent de la part de la Providence ; deuxièmement parce qu'ils connaissent déjà le bon esprit qui vous anime...

« Je ne m'étendrai pas sur notre programme. Vous savez que nous sommes les enfants de saint Vincent de Paul, qui a tant travaillé pour le clergé. Voici ce qu'il nous recommande dans la règle qu'il nous a imposée : « *Qui Seminariis*

« applicabuntur... studebunt eos (*Ecclesiasticos*)
« non minus ad pietatem quam ad doctrinam,
« tam exemplo quam verbo promoveri ; sed
« præsertim nitentur cum illis agere in omni
« humilitate, mansuetudine, reverentia et affa-
« bilitate (1).

« Avec le secours du ciel, nous nous efforcerons,
« Messieurs, de marcher dans cette voie. En voilà
« assez sur ce point.

« Le règlement de la maison restera substan-
« tiellement le même ; cependant il subira quelques
« modifications accidentelles. Vous comprenez
« facilement qu'il ne peut pas en être autrement.
« Une Communauté qui dirige plusieurs Sémi-
« naires a des règles, des usages, qu'elle ne peut
« sacrifier sans cesser d'être homogène.

« Les modifications seront aussi restreintes que
« possible. J'avais pensé d'abord ne devoir intro-
« duire ces modifications que peu à peu ; mais,
« réflexion faite, et d'après la connaissance que j'ai
« acquise de votre bon esprit, j'ai cru opportun d'en-
« trer immédiatement dans la voie dans laquelle il
« faudra marcher. D'ailleurs ces modifications
« n'ont rien de bien pénible ; quelquefois elles
« contrarient bien moins la nature que ce que vous
« avez pratiqué jusqu'ici. Après quelques jours,
« vous serez parfaitement au courant. Vous
« présumez bien que rien ne sera changé, sans

(1) *Regulae seu constitutiones communes Congregationis Missionis*, Cap. XII, § 6.

« avoir été proposé à Monseigneur et approuvé
« par lui.

« Afin d'éviter la confusion, lorsqu'il y aura
« dérogation à l'ancien règlement, vous en serez
« prévenus à la lecture spirituelle, la veille. »

En fait, le Supérieur ne modifia guère que quelques détails insignifiants : ainsi il fit réciter l'*Angelus* avant le dîner, au lieu de le réciter après ; il supprima la lecture de l'Imitation, en français, pendant le déjeuner : « On lira à la place quelques
« vies de Saints, ou les *Annales de la Propagation*
« *de la Foi*. »

L'année suivante, il interdit l'entrée du parloir pendant la récréation qui suit le petit déjeuner ; plus tard, en 1871, il supprima le chant des Complies le dimanche, « Monseigneur ne paraissant plus y tenir ». Pour le reste, l'usage du *Laudetur Jesus Christus* en récréation, et bien d'autres pratiques pieuses, c'étaient des observances courantes dans tous les Séminaires, et que M. Leleu son prédécesseur, et avant lui M. Delautre, ne manquaient pas de rappeler de temps à autre aux élèves. En somme, le règlement précédent ne différait guère de celui qu'apportait le directoire des Prêtres de la Mission. La seule différence, amenée par ceux-ci, mais elle était essentielle, était dans l'organisation d'un corps de directeurs, dont la formation spéciale, les liens de communauté religieuse, l'esprit traditionnel et les méthodes expérimentées ailleurs, pouvaient faire espérer une impulsion forte et durable.

CHAPITRE IV

LA PREMIÈRE ANNÉE
DE SUPÉRIORAT

ORGANISATION DES COURS. — LA RETRAITE. — EXPLI-
CATION DU RÈGLEMENT. — VISITE DE M. ÉTIENNE.
— LE COURANT DE L'ANNÉE.

(1857-1858)

C'est toujours un spectacle à la fois intéressant et instructif que celui des débuts d'une administration nouvelle, surtout quand ceux qui sont à sa tête ont une réelle valeur. On y trouve l'occasion d'une piquante étude de psychologie sur le caractère des personnages mis en scène ; on y trouve souvent de grandes leçons de prudence et de sagesse, à les voir aux prises avec des difficultés réelles ; mieux encore, on y trouve de beaux exemples de vertu à imiter. Et rien n'est plus précieux pour la formation du jugement ; l'on peut dire que c'est le meilleur fruit à retirer d'une biographie.

Voilà pourquoi nous tenons à montrer M. Sudre

à l'œuvre, jusque dans les détails de l'organisation de son Séminaire, durant cette première année de son supérieurat. Du reste, la vie du Séminaire est ainsi faite, que toutes les années se suivent et se ressemblent à peu près, l'uniformité et la constance étant un des éléments essentiels de toute bonne formation.

A cette première année, on pourra donc juger de toutes les autres.

Pour ce travail, nous avons la bonne fortune de posséder un trésor dans l'espèce de journal où M. Sudre écrivait, jour par jour, ses observations, en vue de la lecture spirituelle. Ce journal est formé de sa belle écriture de l'âge mûr, où le graphologue reconnaît facilement l'énergie du caractère et la constance ; en marge, quelques petites notes, relativement rares, indiquent les modifications que les nécessités des temps y ont apportées successivement. L'écriture tremblante du vieillard y figure à son tour, marquant ainsi tout le cycle des quarante et un ans qui se sont déroulés autour de ce pivot de l'éducation clérical.

Ce qu'on y voit, dès l'abord, ce sont les préoccupations incessantes du Supérieur au sujet de ses élèves ; son souci d'éviter le désordre et le trouble, surtout de les prévenir ; c'est la continuité de son action, et l'idée dominante de faire des séminaristes de vrais prêtres de Jésus-Christ.

Rien, du reste, du tour original avec lequel il

présentait ses pensées, et que connaissent bien ceux qui ont eu l'avantage d'assister à ses lectures spirituelles. Le papier n'en a rien connu ; tout est sobre, sérieux, d'une langue « un peu à part », et d'une grande insouciance de la forme.

M. Sudre ne rencontra guère de sérieuses difficultés dans cette première année. On le trouvait très raisonnable et très juste dans ses réclamations, malgré une certaine sévérité. Et puis, avec lui, rien n'était laissé à l'arbitraire et au caprice. Autant que possible, il prévoyait tout ; et s'il avait résolu de ne rien changer d'important à l'ancienne règle, il montrait qu'il tenait à ce qu'elle fût observée fidèlement. Il avait soin d'entretenir dans ses élèves une conviction profonde à ce sujet, par une vigilance incessante et par le souci des moindres détails de leur conduite.

Dès le premier jour, il maintenait les officiers en charge ; il indiquait le placement provisoire au réfectoire, à la chapelle et à la salle des exercices ; il recommandait le silence, prohibait l'entrée dans les chambres et les sorties en ville, et réglait ce qui concerne les commissions ; enfin, il inaugurerait ses fameux *Ordres du jour de demain*, devenus légendaires par la suite.

L'apôtre saint Paul nous dit que si le clairon n'émet qu'un son vague et incertain, personne ne se prépare au combat. Avec M. Sudre, on n'avait pas à craindre ce défaut, on savait toujours à quoi s'en tenir : il était bref et précis, et ses ordres du

jour étaient comme des ordres du jour de bataille.

Dans le courant de la semaine, il eut le temps d'organiser les cours et d'établir l'ordre et la discipline dans les différents services (1). Il tenait à y aller tout doucement, pour ne pas faire de faux pas ; et à ce sujet, une petite note révèle bien une de ses idées les plus chères : « Ne pas s'étonner » que je ne parle pas de toutes choses tout de suite, mais au fur et à mesure, peu à peu et » successivement. Il ne convient pas de parler » avant d'être renseigné à fond ; et puis j'aime à » conduire les séminaristes comme on conduit des » hommes raisonnables. »

Entre temps, il indiquait les jours de balayage des chambres, ce qui concernait le blanchissage des surplis, les classes de chant, etc. Et je suppose qu'on devait sourire lorsqu'il prenait à parti l'organiste et les joueurs de contrebasse ou d'ophicléide. Après huit jours, la communauté était tout habituée déjà au règlement et aux procédés des nouveaux directeurs. Le train bien aiguillé n'avait

(1) Voici l'ordre des cours tel qu'il l'établissait le dimanche soir qui suivit la rentrée :

1° Lundi, mardi, jeudi, vendredi, matin : Morale.

2° Lundi, mardi, vendredi, samedi, soir : Dogme.

3° Jeudi soir : Histoire.

4° Samedi matin : Écriture Sainte, Ancien Testament.

Tous les théologiens assistent à ces cours. Messieurs les philosophes assisteront aux classes de prédication, d'histoire et d'Écriture Sainte.

5° Physique : deux classes par semaine, mardi soir et vendredi matin.

qu'à suivre l'impulsion donnée et toujours maintenue par son habile conducteur.

On arriva ainsi sans encombre à la retraite. Durant ces saints exercices, le supérieur faisait à haute voix les méditations du matin : sur la manière de suivre la retraite, sur l'impureté, sur le scandale, sur l'imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sur l'obéissance et, pour terminer, sur la fête de tous les Saints.

C'est lui aussi qui faisait les conférences de trois heures, où il donnait des avis : « 1^o Sur le « choix d'un confesseur : Comment procéder ?... « Quelle confession faut-il lui faire ?... Il ne faut « pas changer, sans de très bons motifs, de « confesseur... On agira peut-être avec prudence « en m'en parlant avant de le faire. Moi, je ne « confesse pas... pourquoi ? (1) 2^o Sur l'emploi du « temps libre : Méditations sur le sujet développé...

(1) Le *pourquoi* est indiqué comme il suit, dans le *Directoire des Grands Séminaires*, p. 64 : « Nos pères avaient « sagement établi que le supérieur n'entendrait pas ordinaire- « ment les confessions des séminaristes, sinon de quelques-uns « qui l'en prieraient expressément et si les circonstances « paraissaient l'exiger. Ils avaient compris que, en dehors des « nombreuses occupations d'un supérieur, il pouvait y avoir, « à raison de sa position à la tête de l'administration du sémi- « naire, bien des inconvénients dans une grande facilité de sa « part à recevoir des pénitents. C'est pourquoi, dès le commen- « cement de chaque année, le supérieur, fidèle à marcher sur les « traces de nos devanciers, prévientra les élèves que ses occu- « pations ne lui permettent pas de se charger de pénitents ; il « n'en prendra que le moins possible, et pour des raisons gra- « ves, et il les engagera à s'adresser de préférence aux autres « directeurs. »

« Écrire ce qui a frappé... Chemin de la Croix...
 « Lectures... Si vous n'avez pas de livres, on vous
 « en prêtera. 3° Sur les moyens de garder le
 « recueillement : N'écrivez à personne ; ne lisez
 « pas les lettres qu'on vous remettra ; ne recevez
 « pas de visites de vos condisciples... Pas d'an-
 « nonces de livres à vendre à tel numéro... N'allez
 « pas vous promener dans la cour et dans le
 « jardin sans nécessité, etc. »

Ce qui montre bien le bon esprit des élèves et leur docilité, c'est la réflexion suivante : « Sur une
 « simple invitation de ma part, les séminaristes se
 « sont abstenus d'aller pendant la retraite au
 « jardin et au parler, et d'écrire des lettres. »

Cette retraite fut bonne, et le Supérieur pouvait, le premier novembre, à la lecture spirituelle, adresser quelques mots de félicitation sur le recueillement avec lequel elle avait été suivie. La clôture s'en fit avec un certain appareil, « Au dîner,
 « dit le journal, *Deo gratias*, à cause de la clôture
 « de la retraite, à cause aussi de la présence de
 « M. Leleu (1) et de M. Philippe (2) à table, et de
 « la solennité du jour. »

Rien n'était plus touchant, nous disent les anciens, que ce tableau de M. Sudre entrant au réfectoire, accompagné de M. Leleu. Souvent

(1) M. Leleu, prédécesseur de M. Sudre, supérieur pendant vingt-quatre ans (1833-1857) ; grande figure, restée en vénération, dans le clergé de Cambrai. Sa biographie a été écrite par M. Destombes. (*Semaine religieuse*, 1868, p. 426.)

(2) M. Philippe, vicaire général.

même, car celui-ci était de toutes les fêtes, M. Sudre arrivait, encadré d'un côté par M. Bonce et de l'autre par M. Leleu, tous deux ses prédécesseurs.

Rien n'était plus édifiant pour les jeunes séminaristes que le respect professé par ces vénérables vieillards envers le jeune Supérieur, et les attentions délicates qu'en retour celui-ci leur prodiguait. Belle leçon de déférence et de charité sacerdotales, témoignage vivant et éloquent de la haute sainteté de ces admirables formateurs du clergé cambrésien.

La retraite achevée, la vie du Séminaire reprenait son cours régulier, et les efforts du Supérieur allaient tendre à maintenir la ferveur, en soutenant et développant les dispositions de piété, de travail et d'ordre, qui animaient toutes les âmes durant ces saints jours. La lecture spirituelle lui fournissait tous les jours l'occasion de voir la communauté réunie et de lui parler ; et l'explication du règlement, qui se fait au commencement de l'année scolaire, lui offrait un thème bien précieux à l'exposé soit des principes de vie sacerdotale, soit des détails pratiques et minutieux d'éducation spéciale que comporte une bonne formation ecclésiastique.

Le règlement touche à tout, fait allusion à tout ce qui concerne la vie du bon prêtre. Le moment choisi, à la fin de la journée, est on ne peut plus propice aux avis et aux observations nécessaires,

soit pour instruire, soit pour exhorter au devoir, soit au besoin pour corriger. C'est là que s'accomplit ce que recommande l'Apôtre: *Argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina.*

M. Sudre y excellait, et la manière dont il s'y prenait dans cet exercice, fut certainement pour beaucoup dans le succès qu'il obtint. La voix, vivante et animée, du Supérieur revenait tous les jours indiquer le devoir et exciter à l'accomplir; l'expérience a montré que c'est la bonne méthode pour conduire une communauté.

Le fond de ces explications était marqué au coin d'une piété forte et substantielle. C'était l'obligation d'observer la règle en général; et l'on sait, comme dit Mgr Baunard, avec quel grand accent de conviction et de force, ce mot la *Règle* revenait sur ses lèvres!... (1) C'était le lever et la manière de le sanctifier, c'était la théorie de l'oraison, avec tout ce qu'en disent les maîtres de la vie spirituelle; c'était la sainte Messe, avec les bonnes méthodes d'y assister; c'était le chant, les cérémonies, les repas, les récréations, avec la bonne façon de s'y comporter. Que de magnifiques considérations, que de pensées pieuses et de sentiments élevés il savait éveiller dans les cœurs!

Bientôt la préoccupation du chauffage venait interrompre ses explications. Les nouvelles générations se doutent-elles des difficultés et des embarras de toute sorte que nos pères ont eus pour

(1) *Jubilé sacerdotal de M. Sudre*, p. 19.

les préserver du froid en hiver et, en leur fournissant une température convenable, les garantir à la fois contre le désordre et la perte du temps ? Que d'essais furent tentés relativement aux chauffoirs ! Que d'efforts pour tout bien régler ! On en trouve des témoignages dans bien des pages du journal de M. Sudre ; mais en fin de compte, la vraie solution du problème ne fut guère donnée qu'après lui, par l'établissement du chauffage à la vapeur dans toute la maison.

Dans un autre ordre d'idées, il fallait déjà songer aux ordinations de Noël et régler les examens préparatoires. Le Supérieur en parlait dès le 17 novembre, et recommandait la publication des bans pour tous ceux qui se préparaient à recevoir un ordre sacré.

Puis, ces parenthèses fermées, il revenait à ses explications du règlement : sur les rapports avec les domestiques, sur les promenades, sur l'infirmerie et les relations avec le médecin, sur le coucher, sur la confession, la communion, la visite au Saint-Sacrement, la direction, la retraite du mois... Il terminait par une sorte d'appendice sur les dévotions convenables aux prêtres et sur les œuvres de piété et de zèle.

A mesure que les années s'écoulaient, quelques surcharges et quelques additions discrètes aversaient de l'apport qui lui fournit l'expérience. Des avis nouveaux ou quelques petites modifications représentent les améliorations ainsi procurées par

la suite. Mais le fond et la substance de la doctrine restent toujours les mêmes. Les 1683 prêtres ordonnés pendant le supériorat de M. Sudre peuvent se flatter d'avoir puisé à cette source la même vivifiante doctrine.

Deux faits qu'on pourrait presque appeler des événements, pour ce petit monde qu'est le Séminaire, vinrent interrompre l'uniformité des études et des exercices de piété ; ce fut la fête patronale de la Présentation de la Très Sainte Vierge (1), et la visite de M. Etienne, Supérieur Général des Lazaristes, le 23 novembre.

A la fête patronale, il y eut office pontifical à dix heures, et grande invitation à dîner (2).

L'arrivée de M. Etienne, deux jours après, donnait lieu à de nouvelles invitations (3).

M. Etienne, avec sa belle prestance, frappa vivement les imaginations. Bien des prêtres véné-

(1) La fête patronale du Séminaire fut transportée plus tard au 2 février, fête de la Purification de la Très Sainte Vierge.

(2) « A dîner, nous avons eu : Monseigneur, M. Philippe, M. Bonce, M. Leleu, M. Delefortrie, M. Picquet, M. Mallet, trois Messieurs du petit Séminaire, en tout vingt personnes. Messieurs Bernard, Vallée, Duprez, Dale, invités, n'ont pu venir. » (*Journal*).

(3) Etaient invités : « Monseigneur, M. Philippe, M. Bernard, « qui n'a pu venir, M. Vallée, M. Bonce, M. Leleu, M. Duprez, « qui n'avait pu assister au dîner de la Fête, M. Desrousseaux, « M. Thénard, M. le Supérieur du petit Séminaire. Tout s'est « passé comme au jour de la fête de la Sainte Vierge, seule- « ment c'est le Supérieur qui a dit les grâces pour les « séminaristes. » (*Journal*).

rables, séminaristes à cette époque, en ont gardé un impérissable souvenir. L'un d'eux ne tarissait pas en exprimant son admiration ; il nous disait : « Le Supérieur Général éclipsait tout le monde, « soit par sa dignité extérieure, soit par son affabilité. » Sa belle tenue et ce grand air de majesté qui enveloppait toute sa personne, mettaient davantage encore en relief son tact et la simplicité de ses manières. On retint surtout les aimables paroles qu'il dit en réponse au compliment du premier diacre, lequel avait fait allusion au talent de ses anciens maîtres : « Les Prêtres de la Mission, « répondit M. Etienne, s'inclinent avec respect « devant les vertus, les mérites et la science des « maîtres qu'ils remplacent ; mais il y a un point « sur lequel ils entendent bien ne se laisser « dépasser par personne : c'est le dévouement aux « chers séminaristes qui leur sont confiés, c'est le « désir de leur faire du bien et de les rendre dignes « de leur sublime vocation. Sous tous ces rapports, « soyez bien sûrs que nous ne le céderons jamais « à qui que ce soit. » Ces paroles écoutées avec une religieuse attention restèrent comme gravées d'une façon ineffaçable dans toutes les mémoires.

Après le départ de M. Etienne, commencèrent les prédications au réfectoire ; puis bientôt les examens d'ordination, dont M. Sudre disait : « Parler aux séminaristes de la manière de se « comporter avant, pendant, et après l'examen, « Avant, pas de trouble, confiance en Dieu ; pen-

« dant, ne jamais répondre sans comprendre la
« question ; après, s'humilier quoi qu'il arrive (1). »

C'est à cette date qu'il faut rapporter la coutume de réciter un *Ave Maria* à la fin des récréations, devant la statue de la Sainte Vierge du jardin ; témoignage de la grande piété de M. Sudre pour Marie, qu'il voulut établir la gardienne de la maison. « Monseigneur, dit-il, accorde quarante
« jours d'indulgence à tous les séminaristes qui,
« à la récréation de midi ou du soir, diront un
« *Ave Maria* devant la statue du jardin ; cette
« indulgence pourra être gagnée deux fois par
« jour. L'intention doit être de ranimer la foi dans
« le diocèse. »

Dans le même but, l'Adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement se célébra aussi pour la première fois cette année là dans la chapelle du Séminaire le premier janvier. Mgr Régnier, par son mandement du 14 mars 1857, venait d'instituer cette fête dans toutes les paroisses de son diocèse (2). Il était bien juste que les séminaristes ouvrirent la pieuse série, le premier jour de l'an. « La cérémonie a été très belle, remarque M. Sudre,
« mais pourtant l'affluence a été médiocre. »

(1) « Trois bureaux : 1° au salon (Monseigneur a désiré rester au salon) ; 2° M. Philippe ira dans les appartements de Monseigneur ; 3° dans ma chambre. Au premier bureau étaient Monseigneur, M. Bonce et le Supérieur ; au second, M. Philippe et M. Hénon ; au troisième, M. Bernard et M. Girard. » (*Journal*)

(2) M. Dehaut, *Le Grand Séminaire de Cambrai*, p. 247.

Monseigneur y avait dit la messe à sept heures et demie, et le soir il y avait eu prédication pendant une demi-heure (1).

Les questions militaires préoccupaient les supérieurs, à cette époque, comme aujourd'hui. Le 6 janvier M. Sudre écrivait : « A la lecture spirituelle, j'ai invité tous ceux qui devaient terminer leurs vingt ans pendant l'année 1858 et qui n'étaient pas dans les ordres sacrés, à venir me trouver. Je devais prendre leurs noms, prénoms, date de leur naissance, canton et numéro de tirage au sort, pour envoyer tout cela au secrétariat de l'Archevêché, afin d'obtenir un sursis. » Puis bientôt après : « Que tous ceux qui sont soumis à la conscription de 1858, viennent

(1) Si l'on veut savoir à quels détails se portait l'esprit d'observation de M. Sudre, on le prendra sur le fait dans les deux ou trois petites remarques notées autour de ce jour du nouvel an.

« Aujourd'hui, je n'ai permis à personne de sortir, et j'ai invité le petit Séminaire à ne pas venir. Les premiers diacres et quelques autres, mais ceux-ci à part, sont allés souhaiter la bonne année aux professeurs ; peut-être que l'an prochain on pourra régulariser tout cela, ou le mieux préciser.

« Les séminaristes ont eu à table le déjeuner comme à l'ordinaire, quoiqu'ils aient désiré du beurre... nous aurions bien fait de céder. A dîner le *petit extra*, c'est-à-dire une bouteille et un dessert en plus, sans *Deo gratias*. Il me semble que nous ferons bien d'examiner s'il ne serait pas plus convenable de faire le *grand extra*, soit à raison du premier de l'an, soit à cause de l'Adoration et de la fatigue qu'elle nécessite.

« Plusieurs séminaristes ayant travaillé beaucoup les jours précédents, ayant même passé des nuits ou des parties de nuit, nous avons jugé à propos de donner à tous ceux-là une tasse de café ; ce n'était pas exorbitant. »

« m'avertir demain, à moins qu'ils n'aient pas
« besoin du certificat de séminariste. »

Bien que les bruits du dehors pénétrassent assez
difficilement dans le sanctuaire, « le dimanche
« 17 janvier, vingt-cinq séminaristes, outre les
« officiers, devant se rendre à la Métropole pour
« le chant du *Te Deum*, à l'occasion d'un attentat
« à la vie de l'Empereur, il n'y a pas eu classe de
« droit canon ; on est resté à l'étude. »

En revanche, au 18 avril, « le maréchal Magnan
« est passé aujourd'hui à Cambrai. Les directeurs,
« selon l'usage suivi dans cette maison, ne lui ont
« pas fait de visite. On n'a pas non plus arboré le
« drapeau. »

Dans l'intérieur de la maison toute l'attention
s'était portée vers les compositions. « Le samedi
« 20 février, à sept heures et demie, les théolo-
« giens se rendent au réfectoire avec papier, plume
« et encre. Ils peuvent aussi avoir la sainte Bible ;
« ils ne sortiront que lorsqu'ils auront terminé.
« Silence !... pas de communication ; on dicte les
« questions. Nul ne peut sortir avant dix heures :
« on garde autant que possible les places qu'on a
« aux repas. Aucun livre, aucun cahier... A onze
« heures trois quarts, il y avait encore des sémi-
« naristes au réfectoire. »

Et voici qu'arrivaient les saintes austérités du
carême ! « Je ferai tout mon possible, pour que le
« carême, en vous sanctifiant, ne vous nuise pas...
« Tous ceux qui ne sont pas tenus au jeûne, ne

« jeûneront pas sans une autorisation spéciale.
« Tous ceux qui ont des raisons pour ne pas faire
« les jeûnes prescrits, doivent les exposer... Je
« recommande à tout le monde de ne pas manger
« trop à midi; il vaut mieux faire une collation
« plus forte, et même aller déjeuner si besoin est.
« Bien entendu, toute permission de goûter est
« révoquée; si le goûter est nécessaire, on viendra
« me trouver... Toute permission de se lever à
« quatre heures, est pareillement révoquée; il
« faudra une permission expresse pour continuer. »

Aux approches de Pâques, on lit ces notes pleines de sous-entendus: « — Pas de vacances de
« Pâques... hésitations... votre situation est
« bonne... elle sera plus tard meilleure encore...
« Ne parlez pas de cette détermination, et cela dans
« votre intérêt... Après la composition, si vous
« vous sentez un peu fatigués, travaillez moins...
« Ne parlez pas de médecin, on exagère très faci-
« lement en communauté... Ce qui me forme la
« conscience à moi... Puis-je permettre d'aller
« consulter un autre médecin? »

Pendant les fêtes de Pâques le Supérieur et les directeurs aidèrent à la confession des ouvriers. Puis ce fut le commencement des appels à l'ordination, et Dieu sait tout ce que ce mot résume de transes, d'inquiétudes, de saints tremblements dans les jeunes lévites.

Le deuxième dimanche après Pâques, la fête de saint Vincent de Paul reprenait son éclat solennel,

comme aux jours où Mgr Belmas déclarait ce grand saint patron du Séminaire et lui dédiait un autel à la chapelle, et où les Supérieurs faisaient la méditation du matin sur la vie et les vertus de cet incomparable modèle des prêtres. Les splendides processions du Saint-Sacrement s'organisaient; et enfin, l'année semblait précipiter son cours avec une rapidité extrême, dans les dernières semaines surtout.

A la campagne, le Supérieur multipliait ses avis pour maintenir le bon ordre (1). Il y fallait toute son autorité... Celui qui n'a pas vécu de cette vie, comprendra difficilement l'*espèce d'ivresse* qu'on éprouvait à respirer le grand air de la maison de campagne, et à se récréer en commun dans les fameuses *gloriettes*, de style si varié et si ingénieux, où tous les goûts se faisaient jour et où l'on se groupait par collèges. C'était le printemps, la lumière, la chaleur, le chant des oiseaux, la verdure et les fleurs!...

Et cette parcelle de liberté dont on jouissait, produisait une sorte de griserie, dont il était diffi-

(1) Ne pas entrer dans les chambres où *gitent* ces Messieurs. — Ne pas fouler les plates-bandes, ni l'herbe. — Ne pas pousser des cris trop forts, en particulier à table. — Ne pas prendre *Deo gratias* avant que je le donne. — Ne pas revenir, si on n'a pas une permission spéciale. — Ne pas introduire d'étranger dans la propriété. — Ne pas prendre de chaise, ni de banc de la maison. — Ne pas prendre de plantes, ni même de fleurs pour la Sainte Vierge. — A l'avenir, p'us de fleurs sur les fenêtres. — Ne pas tracasser les oiseaux. — Modestie à table; ne pas s'interpeller d'une table à l'autre. — Ne pas se précipiter au *Miserere*. (*Journal*)

cile de se défendre tout à fait. A certains jours surtout, quand, par exemple, Monseigneur l'Archevêque venait honorer le dîner de sa présence, les poitrines avaient peine à contenir leurs ardeurs débordantes d'entrain ; et celui qui n'a pas entendu les *vivats* de ces moments d'effervescence, celui qui n'a pas suivi les salves cadencées des applaudissements, n'a pas une idée de l'exubérance de vie des tempéraments du Nord.

Le Supérieur tâchait de modérer ces ardeurs, et de les maintenir dans les bonnes règles, mais il n'avait garde d'en supprimer le principe.

On arrivait ainsi sans accident jusqu'aux examens, et jusqu'à la retraite qui clôtura l'année scolaire. Voici les avis que le vigilant Supérieur donnait dans cette retraite : « — Ne pas quitter sa « chambre autant que possible. — Ne pas écrire « de lettre. — Ne pas lire celles qui ne seraient « pas urgentes. — Ne pas recevoir de visites. — « Ne pas s'occuper de malles et ne pas les envoyer « à la voiture dimanche. — Ne pas se forcer pour « réfléchir sur les choses dites. — Lire quelque vie « de saints, ou quelque livre traitant du sacerdoce, « v. g. : le *Triplex expositio Missæ*. — Dire les « points essentiels d'un règlement de vie sacer- « dotale. — Faire le chemin de la Croix. — Rédiger « le règlement des vacances. — Ne pas écrire des « analyses de sermons, mais ses sentiments « propres. »

Comme on avait déjà les vacances en perspec-

tive, il ne manquait pas d'y préparer les séminaristes; et il profitait pour cela des conférences de trois heures, que la retraite mettait à sa disposition. « Les vacances, disait-il, sont nécessaires à la santé, utiles pour la connaissance de soi-même, mais dangereuses, surtout les premières. Pour éviter ces dangers, faites un règlement; il faut qu'il contienne : 1° Oraison tous les jours, au moins une demi-heure, comme ici. Lire le sujet la veille. (Avoir Chénart, Chevassu, Manuel du séminariste en vacances, Beuvelet, Médaille, Imitation de Notre-Seigneur). 2° Sainte Messe, tous les jours pour ceux qui sont assez rapprochés de l'église, au moins deux fois, outre le dimanche, pour les autres. Servir la messe selon les désirs de Messieurs les curés. 3° Dire le petit office, au moins deux fois la semaine, et tous les jours si c'est possible, surtout pour Messieurs les minorés. 4° Lecture spirituelle pendant un quart d'heure au moins. On peut la mettre à onze heures et demie, la faire suivre de la lecture d'un chapitre du Nouveau Testament et de l'examen particulier pendant quelques minutes. 5° Tous les jours chapelet. 6° Tous les jours visite au Saint-Sacrement, si on est près de l'église. 7° Prière du soir en commun. 8° Coucher de bonne heure, autant que possible, et lever à cinq heures ou cinq heures et demie, les deux premiers mois, à cinq heures et demie ou six heures le troisième mois. 9° Confession et

« communion comme au séminaire. 10° Retraite
« du mois. 11° Faire peu de voyages. 12° Aller peu
« avec les laïques, aller avec les prêtres ou seul. »
« Etudes des vacances : 1° Deux heures par
« jour; étudier des choses sérieuses. On peut, si
« on veut, prendre un jour de congé par semaine
« et les huit premiers jours et les huit derniers
« pour se récréer. 2° Le reste du temps, lire des
« livres moins sérieux, comme livres d'histoire, de
« sciences naturelles. 3° Je vous conseille d'ap-
« prendre par cœur quelque chose de la Sainte
« Écriture. 4° Travail obligé des vacances : a) Ser-
« mon qu'on remettra le jour de la rentrée; il
« sera appris par cœur; les diacres l'apporteront
« comme les autres. On commencera à prêcher,
« chacun à son tour, et peu de temps après la
« rentrée. b) Travail latin sur la théologie ou sur
« la philosophie. 5° Pièces à produire le jour de
« la rentrée. La rentrée aura lieu le premier mardi
« d'octobre (5 octobre), à sept heures. Tout le
« monde doit être rendu pour la lecture spiri-
« tuelle. On apportera le certificat comme de
« coutume (1). »

(1) L'année suivante, après expérience faite, M. Sudre ajoutait les avis suivants :

- « 1° Plus d'exactitude pour le jour et l'heure de la rentrée.
- « 2° Voir si on ne doit point obliger les séminaristes en
« vacances à demander à Messieurs les curés l'autorisation de
« s'absenter. Question faite par M. Bataille; réponse : Oui.
- « 3° Ne pas chanter dans les repas, même si l'on est invité
« par les curés. (Statuts, N° 40.)
- « 4° Sermon mieux fait et mieux appris.

Enfin, pour terminer, l'entrée en vacances se faisait le lundi 5 juillet par le curieux règlement suivant : « Lever à deux heures. A deux heures un quart, on se rend à la chapelle et on fait la prière vocale ; à deux heures et demie, messe par le Supérieur. Selon l'usage de la maison, le sujet d'oraison avait été annoncé par lui la veille ; il était : du bon exemple que les séminaristes doivent donner en vacances ; à trois heures un quart, déjeuner, puis départ. »

Les années suivantes, l'application du Supérieur tendit à retarder cette heure si matinale du lever : elle se ressentait de l'époque lointaine où l'on sortait en ville la veille, après-midi, pour aller arrêter *le coche*. En 1860, elle est marquée à trois heures, avec, entre parenthèses : « Il sera bon d'examiner si on ne pourrait pas la mettre à trois heures moins un quart » ; et en 1861 : « Je l'ai mise à trois heures. » On s'en tint là dans la suite.

« 5° Faire attention au N° 31 des Statuts. (Question de la pipe.)

« 6° N'emporter aucun livre de la bibliothèque.

« 7° Ne pas emporter les clefs des chambres ou des armoires. Soin des choses bénites.

« 8° A la rentrée, ne rien prendre dans les chambres des voisins.

« 9° Le jeu. (Statuts, N° 33.)

« 10° Nul ne peut accepter un préceptorat sans y être autorisé.

« 11° Les professeurs doivent se préparer au baccalauréat.

« 12° Les professeurs m'écriront à l'époque du tirage au sort. Donner le numéro. »

Le journal de M. Sudre, en cette année 1858, se termine par ces deux simples mots, plus éloquents dans leur concision qu'un long discours : « *Deo Gratias !...* » Expression de sa reconnaissance envers Dieu, véritable chant de joie d'une âme qui a conscience d'avoir reçu beaucoup de grâces et une protection spéciale de la Providence. M. Sudre avait bien raison. Car non seulement l'année s'était passée sans accident, mais elle avait été féconde en heureux résultats. Le changement de régime s'était opéré sans heurt et sans mauvais esprit ; l'autorité du Supérieur se trouvait pleinement assise, et sa façon de faire très bien acceptée. Il s'était enrichi d'une foule d'observations pour l'avenir ; il avait noté au passage ce qu'il fallait faire les années suivantes, laissant en suspens, pour être discutées plus tard, les questions douteuses. De plus, il avait acquis une connaissance exacte des usages, des habitudes et des pratiques du pays. Il avait pris contact avec son clergé, dont il appréciait le caractère et l'esprit ; il s'était familiarisé avec ce tempérament du Nord, qu'il avait appris à manier avec adresse et fermeté. L'estime et la confiance, une confiance fortement tempérée de crainte révérencielle, lui étaient définitivement acquises. Tout promettait pour les années suivantes un travail de plus en plus facile et fructueux.

Entre temps, M. Sudre avait été chargé du compte rendu très important des conférences

diocésaines, faites cette année-là sur les Statuts. Ce compte rendu, qui forme tout un volume, est son œuvre personnelle. Il donne la mesure de son érudition ecclésiastique et de la sûreté de ses principes. Il le posa devant tout le clergé comme un canoniste et un théologien.



CHAPITRE V

DOUZE ANNÉES DE PAIX

LES MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT. — INCENDIE
DE LA CATHÉDRALE. — LES AMÉLIORATIONS
MATÉRIELLES.

(1858-1870)

Le Séminaire est comme une famille. Son histoire se ressent, à la vérité, des événements d'ordre général qui retentissent dans le monde ; mais en réalité, de même que, dans les familles, les joies et les douleurs qui affectent les proches ont une répercussion plus profonde dans les cœurs que les faits, autrement graves, mais lointains ou étrangers, qui se passent à l'autre bout de la terre ; de même dans la vie du Séminaire, la politique a bien son écho, mais c'est un écho affaibli qui ne va pas jusqu'à troubler la marche d'une maison.

Ceci était surtout vrai dans la deuxième moitié du second Empire, dont le gouvernement, malgré sa conduite sournoise et inquiétante vis-à-vis du

Saint-Siège, donnait, en somme, la paix et la prospérité matérielle au pays. Ces douze années du supériorat de M. Sudre qui vont de 1858 à 1870, furent paisibles et heureuses pour son ministère.

Au commencement de l'année scolaire, dès la première réunion, le Supérieur ne manquait jamais d'exprimer d'une façon courte, mais sentie, sa joie de revoir les anciens, et son bonheur de souhaiter la bienvenue à une légion toujours croissante de nouveaux arrivés. A mesure que les années lui amenaient un nombre de plus en plus grand de séminaristes, sa joie se manifestait plus vive et plus sensible. Parfois seulement, mais c'était l'exception, une note de tristesse venait s'y mêler, à l'annonce de la maladie ou de la mort même de quelque séminariste. Jamais il ne manquait de terminer cette première réunion par l'observation suivante, fortement soulignée : « Dès
« ce moment, tout le règlement est en vigueur, et
« par conséquent on ne doit pas s'attendre à ce que
« je promulgue de nouveau chaque article avant
« de l'exécuter. Messieurs les anciens doivent
« instruire les nouveaux. »

Cette dernière réflexion montrait l'esprit de solidarité dont il voulait les animer. Tous les séminaristes devaient, comme des frères, s'intéresser les uns aux autres ; et comme dans les antiques cités les monuments publics étaient confiés à la garde de tous les citoyens, le règlement était, en quelque sorte, confié à la garde de tous les aînés,

chargés spécialement de guider les plus jeunes et de donner le branle à la communauté. Dans tout le cours de ce supérieurat, nous ne voyons guère de changement considérable apporté aux traditions établies dès le commencement ; par-ci par-là, quelques détails seulement sont modifiés, en vue, soit du bon ordre, soit de l'uniformité.

« A partir de 1860-1861, les diacres assisteront
« à tous les cours accessoires, le chant excepté.
« Si on croit avoir des raisons pour être dispensé
« du chant, il faut en demander la permission.
« Pour une permission de huit jours et au-delà,
« il faut mon autorisation ; pour un temps moins
« long, M. le maître des cérémonies peut per-
« mettre.

« Défense aux ordres sacrés de dire les petites
« heures pendant la messe de communauté. On
« ne dira pas non plus l'office à deux, dans le
« jardin ou ailleurs, pendant le temps du silence.

« Sur la fusion dans les récréations, il a été
« réglé en 1861-62 : 1^o qu'on ne doit jamais refuser
« quelqu'un qui s'offre à nous tenir compagnie ;
« 2^o qu'on ne doit jamais se rechercher aux
« récréations obligatoires, même pour repasser la
« théologie ou la philosophie ; 3^o que cela est
« permis aux récréations libres et pendant les
« promenades.

« En 1868, toutes les exceptions à la loi de
« la fusion ont été supprimées. Toujours on doit
« aller avec le premier venu.

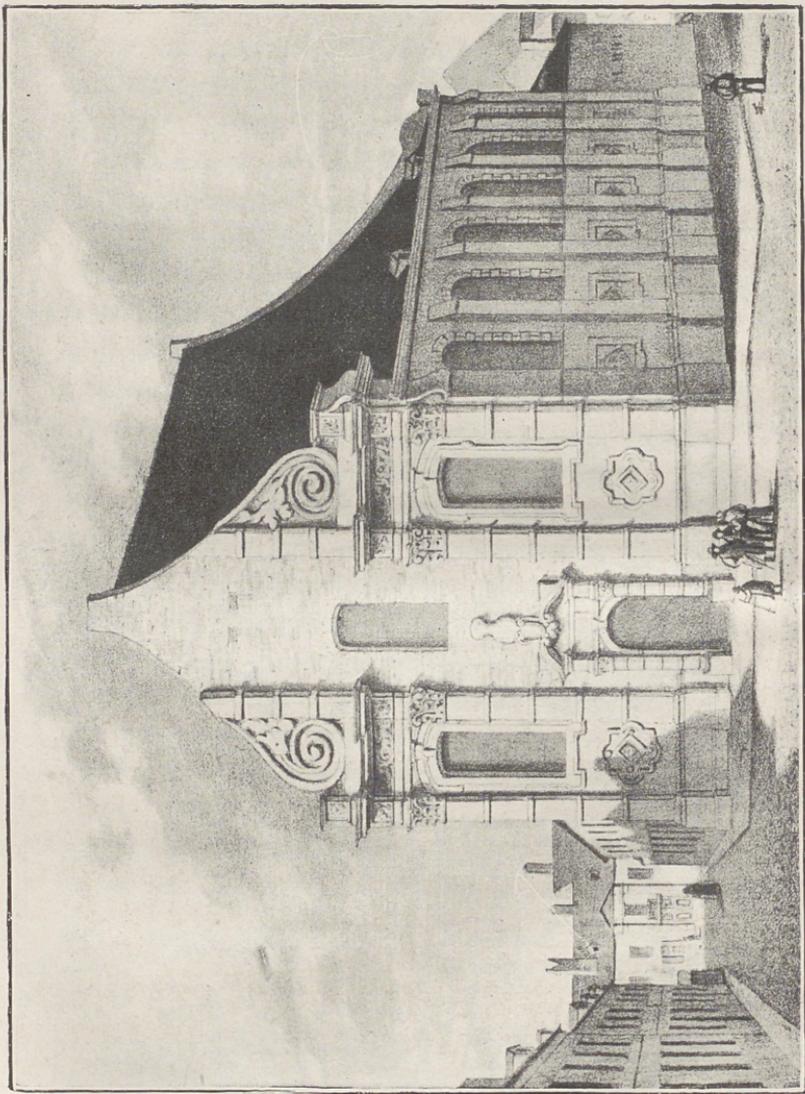
« En 1864, Monseigneur accorde à tous les séminaristes qui, pendant le mois de juin, feront au moins une visite par jour à la statue du Sacré-Cœur quarante jours d'indulgences. »

C'est à peu près tout ce que l'on peut glaner de notes à travers le journal pour ce qui concerne la vie intérieure du Séminaire, le règlement et les modifications qui y furent apportées.

M. Sudre, par raison comme par nature, n'aimait pas les changements. Il estimait qu'un règlement qui a fait ses preuves et qui a suffi à la bonne formation d'excellents prêtres dans le passé, pouvait suffire aussi à l'éducation des nouvelles générations. En principe, c'est très vrai ; mais, en fait, l'histoire, qui marche toujours, amène, bon gré mal gré, soit au dedans, soit au dehors, des changements auxquels il faut bien s'accommoder.

Cependant, le 23 septembre 1859, un violent incendie dévorait la cathédrale de Cambrai (1). La chapelle du grand Séminaire était provisoirement transformée en métropole ; et lorsque les séminaristes opérèrent leur rentrée, le même édifice servait en même temps de chapelle pour le Séminaire, de cathédrale et d'église paroissiale. Dans ces circonstances, grâce à la bonne volonté de tous les intéressés, une sorte de concordat s'établit

(1) Une bougie, laissée allumée par l'organiste, mit le feu à des papiers de musique ; le feu se communiqua au buffet de l'orgue et pénétra jusqu'à la voûte de l'édifice par la seule ouverture qui se trouvait de ce côté-là.



Façade de la Chapelle du Grand Séminaire de Cambrai en 1837



Façade restaurée de la Chapelle du Grand Séminaire

entre les diverses autorités, et jamais aucune difficulté sérieuse ne vint troubler les différents services qui se faisaient dans la chapelle. Le matin, le Supérieur disait la messe de communauté à l'heure ordinaire; puis les chanoines et le clergé paroissial venaient successivement remplir leurs fonctions. Le dimanche, les séminaristes assistaient à la grand'messe. Cette manière de vivre dura jusqu'en 1871, où la nouvelle cathédrale, reconstruite surtout aux frais du diocèse, put enfin être livrée au culte. Le Séminaire n'en souffrit guère; quelques petites réglementations trahissent seules, durant cette période, la situation anormale où l'on se trouvait: « *Tant que nous serons métropole* », lit-on dans les notes de M. Sudre; comme plus tard il dira, dans son français à lui: « *Lorsque nous étions cathédrale...* »

Cet événement valut seulement à la chapelle quelques acquisitions. A cette occasion, en effet, on y installa des confessionnaux dans les bas-côtés. Alors aussi elle hérita de cette trop fameuse chaire, échappée à l'incendie, où l'infâme Joseph Lebon était monté lors de la Révolution, pour débiter ses horribles blasphèmes (1).

Enfin, en récompense des services rendus pen-

(1) Ce n'est que plus tard, sous Mgr Hasley, que l'on plaça dans la chapelle les stations en bas relief du Chemin de Croix; simples et austères, M. Sudre les trouvait en parfaite harmonie avec le style de l'édifice.

dant ces douze années, lorsque la cathédrale fut achevée, l'on songea à faire à la chapelle, revenue exclusivement à sa destination primitive, des travaux de restauration que M. Sudre désirait depuis son arrivée à Cambrai. Sans parler de la belle Assomption qui se dégage en relief sur la façade, « le ravalement des pierres, le ragrément
« des sculptures, le grattage des pierres dures,
« le nettoyage des pierres bleues, les enduits pour
« les voûtes et les murs, le nettoyage du jubé et
« des vitraux, des retouches au carrelage, des
« réparations au caveau, un renouvellement com-
« plet de la couverture en ardoises (1) », achevèrent de donner à la chapelle cette élégance qui en fait un des plus beaux monuments de la ville de Cambrai.

Puisque nous en sommes à signaler les progrès matériels, qu'on nous permette, pour plus d'ordre, d'indiquer ici brièvement les améliorations apportées à l'édifice du Séminaire jusque dans la période suivante. Aussi bien, pour être exact, il faut reconnaître que M. Sudre n'avait ni très grande aptitude ni goût très prononcé pour tous ces œuvres d'ordre matériel. Il y avait cependant travaillé de son mieux et avait su profiter, non sans habileté, des circonstances propices qui s'étaient présentées. On y sentit dans les derniers temps une main discrète et habile, la main de

(1) M. Dehaut, *Le Grand Séminaire de Cambrai*, p. 269 et suivantes.

celui que Mgr Baunard appelait délicatement *le bon Cyrénéen* (1).

L'attrait de M. Sudre était plutôt pour le gouvernement des hommes et pour la direction des âmes qui lui étaient soumises. A l'exemple des patriarches, son souci allait de préférence à bâtir solidement ce qu'on peut appeler la maison spirituelle, c'est-à-dire à former la famille lévitique, le clergé !

Après les réparations de l'édifice, l'ameublement de la chapelle fut l'objet de soins particuliers. Il y eut d'abord un changement dans les stalles. Plus tard, en vue d'un nouvel orgue, M. Sudre, conduit par M. Bignon, professeur d'histoire et musicien expérimenté, visitait à Paris les ateliers de Cavaillé-Coll. Sur les indications du Cardinal Régnier, on dut se borner à un orgue de dix jeux ; il coûta treize mille francs, ou plus exactement quinze mille tout posé. Dans la suite, on y ajouta un onzième jeu, le clairon (2).

En 1864, on s'était occupé du ravalement du corps de bâtiment qui longe la rue du Grand Séminaire ; la date inscrite au-dessus des appartements de Mgr l'Archevêque, rappelle ce travail. Peu après se construisait la galerie ; elle était vraiment nécessaire, pour le passage de la salle des exercices au réfectoire, qui se trouvait à l'autre bout de l'établissement.

(1) Mgr Baunard, *Jubilé sacerdotal de M. Sudre*, p. 23.

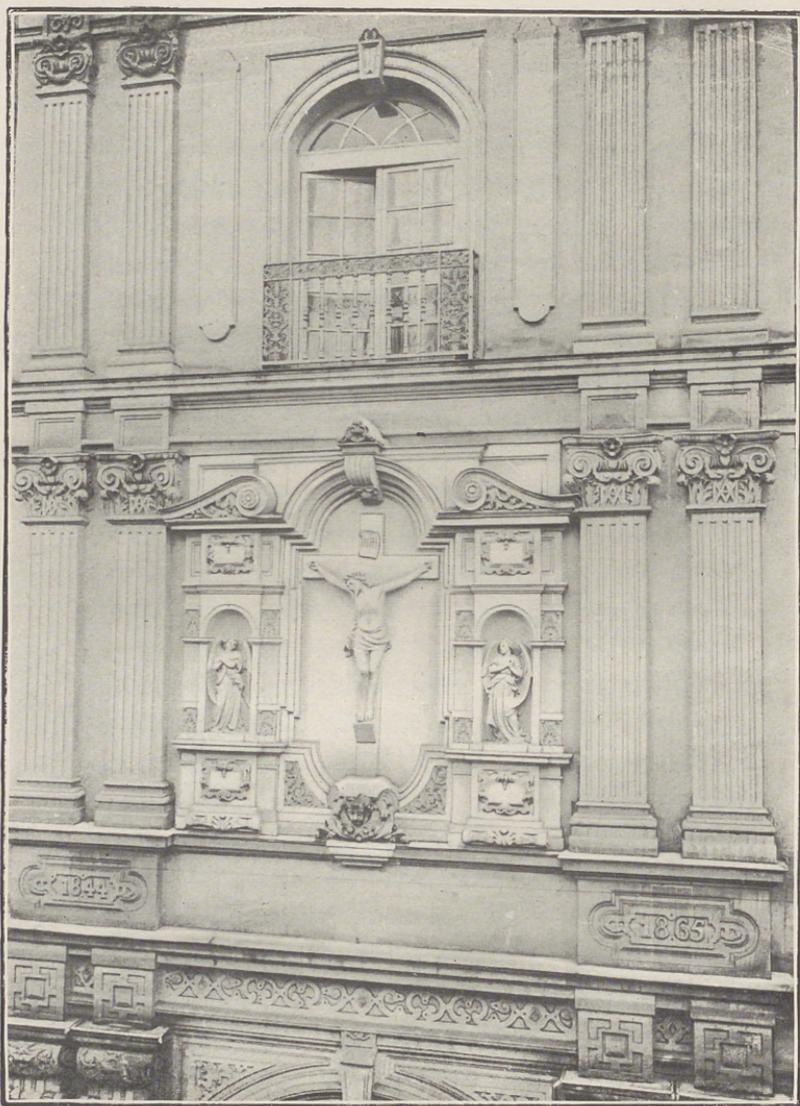
(2) M. Dehaut, *Le grand Séminaire de Cambrai*, p. 269.

Afin de parfaire tous ces aménagements (mais ce ne fut que bien plus tard), on fit l'acquisition d'une horloge, bien utile pour une communauté, sonnante les heures, les quarts et les avant-quarts.

A l'occasion de son jubilé de 1893, M. Sudre vit encore la transformation du maître-autel de la chapelle et la construction de celui de saint Vincent, dont nous parlerons plus loin.

En 1897, il fit remplacer l'autel provisoire de la nef de gauche, dédié au Sacré-Cœur, par un autel définitif fort élégant.

Enfin, en juillet 1898, quelques semaines seulement avant son départ de Cambrai, il fit exécuter, au-dessus de la porte d'entrée du Séminaire, l'écusson représentant Notre-Seigneur crucifié. Lorsqu'en 1844 s'achevait ce corps de bâtiment, l'on avait eu dessein d'y poser l'inscription : *Grand Séminaire de Cambrai*, avec, au-dessous, les armes de Son Em. le Cardinal Giraud, alors Archevêque ; mais le Cardinal était mort avant qu'on eût eu le temps de réaliser ce dessein ; et il avait été abandonné. Plus tard, en 1898, quand l'idée fut reprise de mettre au frontispice du Séminaire quelque motif qui en complétât l'architecture, divers sujets furent proposés : le choix de celui qu'on adopta, le grand Christ entre deux anges adorateurs, fut bien l'idée personnelle de M. Sudre. Il estimait, sans doute, que les hommes passent, que les dévotions particulières n'ont qu'un temps, tandis que Jésus-Christ crucifié sera l'éternelle leçon à médi-



Christ sculpté au-dessus de la porte d'entrée
du Grand Séminaire

ter par tous ceux qui devront se former au sacerdoce.

Après cela, j'imagine qu'il dut, en réfléchissant sur toutes ces transformations successives, opérées pendant ses quarante et un ans de supériorat, contempler avec une certaine complaisance cet imposant et vaste bâtiment qu'il pouvait appeler *son Séminaire* ; j'imagine qu'alors, élevant avec reconnaissance son regard vers le Créateur de toutes choses, il dut comme celui-ci, à l'achèvement de son œuvre, dire que *tout était bien*, sinon parfait, et songer à se reposer de ses labeurs. En effet, le moment était venu où il allait prendre sa retraite si bien méritée et s'éloigner de ce Séminaire, pour lequel il avait tant fait et où il avait si bien travaillé. Hélas ! ironie suprême de l'Histoire, ou leçon de la Providence divine, si nous songeons à la suite des événements, son successeur n'eut que le temps d'y ajouter ces deux compléments si importants du chauffage et de la bibliothèque ; et quand tout fut terminé, voici qu'une horrible et sacrilège spoliation vint, d'un tour de main, confisquer tout l'immeuble et en chasser les légitimes propriétaires. Les séminaristes se voyaient condamnés à quitter le foyer paternel de leur formation sacerdotale, pour aller péniblement chercher ailleurs un abri improvisé



CHAPITRE VI

DU CONCILE DU VATICAN

A

LA MORT DU CARDINAL RÉGNIER

LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE. — L'ESPRIT ANTICLÉ-
RICAL. — L'UNIVERSITÉ DE LILLE. — LE SÉMINAIRE
ACADÉMIQUE. — MORT DU CARDINAL RÉGNIER.

(1870-1881)

Les événements extérieurs n'avaient guère troublé la paix du Séminaire avant 1870. Lorsqu'en 1859 avait éclaté la guerre d'Italie, quelques ardents séminaristes s'étaient enrôlés dans l'armée des zouaves pour aller défendre Pie IX. Le clergé réfléchi avait commencé, dès lors, à se méfier de ce second Empire, qui faisait la guerre au Saint-Siège. Mais le calme était bientôt revenu. Et quand au Concile du Vatican, convoqué dix ans après, l'Archevêque de Cambrai fut désigné un des premiers, au sein de l'Assemblée, pour faire

partie de la Commission *de Dogmatica Fide*, tout le clergé cambrésien applaudit à ce choix honorable ; il fut fier du rôle joué par son chef dans cette circonstance ; et unanime à accepter les décisions pontificales, il était d'avance acquis aux enseignements du Concile.

Mais soudain la guerre franco-allemande est déclarée, le 20 Juillet 1870 ; le canon gronde ; nos premiers revers mettent la déroute dans l'armée. Les séminaristes sont en partie appelés sous les drapeaux, en partie affectés aux ambulances ; et le reste est renvoyé dans ses foyers. Le Séminaire est transformé en ambulance ; et comme Fénelon après la défaite de Malplaquet, M. Sudre se voit amené à y recueillir les malheureux soldats blessés, la plupart très grièvement.

Le service fut vite et bien organisé. Grâce sans doute aux soins éclairés des médecins, mais aussi grâce au dévouement de plusieurs prêtres et séminaristes ; grâce au zèle intelligent, et à toute épreuve, des Filles de la Charité ; et, pourquoi ne pas l'ajouter ? grâce à l'aide du personnel des domestiques, on n'eut guère à regretter que sept décès sur deux cent trente-cinq malades soignés ; et qui peut savoir le nombre de conversions sincères et durables qui s'opérèrent dans cet hôpital improvisé ?

Malheureusement la patrie mutilée ne se releva du champ de bataille, où elle avait versé le meilleur de son sang, que pour tomber bientôt après

aux mains des sectaires, qui s'acharnèrent à la pervertir, en la détachant de l'Église et de la Religion.

La République, proclamée au milieu des désastres, avait été accueillie, dans le Nord, sans difficulté sérieuse. Elle s'annonçait, quand la paix fut rendue à la France, comme réparatrice et bienfaisante. La souffrance avait ramené les cœurs à Dieu ; et un grand élan de piété souleva notre pays dans ces premiers temps qui suivirent l'année terrible. L'Assemblée nationale nous donna la loi du vœu national et la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur.

A Cambrai, les murs de la cathédrale, encore humides de leur consécration, avaient tressailli de joie au sacre de l'évêque de Lydda, Mgr Monnier, devenu l'ange protecteur du diocèse, en devenant l'auxiliaire de l'Archevêque ; prêtres et fidèles voyaient en lui la lumière, l'appui, l'espérance de l'avenir !

Le grand mouvement des processions, des pèlerinages à Lourdes, à la Salette, à Rome, et bientôt à Jérusalem, puis à Montmartre, sans parler des pèlerinages locaux ; la célébration de divers centennaires, les couronnements de la Vierge, témoignaient de la vie catholique et renouvelaient l'élan de la foi dans le diocèse de Cambrai ; le pape Pie IX y était acclamé avec amour. Puis Monseigneur Régnier recevant, sur ces entrefaites, la dignité cardinalice, la joie était portée à son comble. M. Sudre y fut tout particulièrement

associé : il accompagna le nouveau Cardinal à Rome pour l'imposition du chapeau.

Pourquoi faut-il qu'un revirement politique, après le 16 mai 1877, ait jeté le gouvernement dans l'anticléricalisme, et ait fait régner, sous son nom, la Franc-Maçonnerie ? Sous l'épiscopat du Cardinal Régnier, on ne vit pas clairement toutes les conséquences de ce changement ; on ne les soupçonna même pas, on n'eût jamais voulu y croire.

Cependant la suppression de six bourses de séminaristes, par décret du 5 mars 1877, pouvait servir de premier avertissement ; elle préludait à d'autres vexations qui devaient aller toujours en se multipliant et en s'aggravant.

Mais c'était là une affaire assez peu importante dans une administration aussi considérable que celle de Cambrai, où, grâce aux ressources et à la générosité des fidèles, le fait put passer presque inaperçu.

D'autres préoccupations bien plus graves hantaient les esprits. Le Cardinal Régnier, à peine revenu de Rome, était obligé d'y retourner pour assister au Conclave qui devait élire Léon XIII, en remplacement du bien aimé Pie IX. Il y amenait M. Sudre comme son conclaviste.

Cette marque de bienveillance et d'estime fut pour celui-ci une des grandes joies de sa vie, joie profonde et durable, qui s'avivait toujours fortement, jusque sur la fin de ses jours dès qu'on lui parlait du Cardinal.

Mgr Régnier avait beaucoup aimé Pie IX ; il revint heureux de l'élection de Léon XIII, qu'il avait particulièrement connu pendant le Concile du Vatican ; et en cela, comme dans tout le reste, le clergé diocésain tout entier suivait son chef. Malheureusement celui-ci ne devait plus le gouverner longtemps.

Durant les trois années qu'il avait encore à vivre, le Cardinal Régnier s'occupa surtout d'assurer la fondation de l'Université catholique de Lille, une des plus grandes œuvres qu'il devait laisser après lui ; M. Sudre y eut naturellement sa part. Le diplôme de fondateur, suspendu dans le vestibule de sa chambre, où la Congrégation de la Mission figurait pour une souscription importante, marque assez combien la grandeur de cette institution avait été comprise.

Il n'y a pas cependant à le dissimuler ; tout bienveillant qu'il fût à l'Université catholique, M. Sudre avait sur quelques points sa manière de voir, qu'inspirait sans doute le souci des intérêts de l'Église, du bien du diocèse et de la bonne formation du clergé, mais qu'on pouvait bien ne pas partager ou ne pas approuver sans réserve. Nous sommes d'autant plus à l'aise pour le reconnaître que l'Université, qui a depuis rendu de si éminents services à l'Église et au pays (1), n'était alors qu'à ses débuts.

(1) A l'occasion de l'audience que Mgr Margerin, le nouveau recteur des Facultés catholiques, vient d'avoir du Souverain Pontife, *L'Univers* du 26 février dernier a donné cette dépêche :

L'intervention de M. Sudre eut particulièrement pour objet le recrutement des élèves ecclésiastiques de l'Université, les conditions de leurs études théologiques et de leurs ordinations.

L'Université avait les Facultés des Lettres et des Sciences. Une des premières résolutions du conseil archiépiscopal avait été d'en profiter pour préparer à la licence un certain nombre d'ecclésiastiques, destinés à l'enseignement dans les nombreux collèges du Nord. Sur ce point, il n'y eut jamais de désaccord ; et le Supérieur du Séminaire envoya de suite quelques-uns de ses séminaristes suivre les cours de l'Université (1).

Il y avait aussi la Faculté de Théologie, qu'on avait absolument tenu à posséder, et à bon droit. Pour y instituer des cours, il fallait des auditeurs ; où les prendre ? Ailleurs, et M. Sudre estimait cette méthode plus avantageuse, on avait fait appel à des prêtres ayant du temps, du goût et des

« Le Pape a accueilli de la manière la plus bienveillante
« Mgr Margerin. Il lui a dit que l'Université catholique de
« Lille ne lui avait causé que des consolations. Pie X a
« résumé cette appréciation dans cette recommandation infi-
« niment gracieuse : Qu'elle demeure ce qu'elle est aujourd'hui. »

(1) *L'Almanach ecclésiastique* du diocèse de Cambrai pour l'année 1909 donne les noms de 170 ecclésiastiques du diocèse, gradués en Lettres ou en Sciences, qui se sont préparés à l'Université catholique de Lille ; ils se répartissent de la manière suivante : pour les Lettres, 5 docteurs, 2 agrégés, 119 licenciés ; pour les sciences, 44 licenciés. Parmi eux, dix sont aujourd'hui à la tête de séminaires ou de collèges ecclésiastiques.

aptitudes spéciales pour les études supérieures. A Lille, s'inspirant d'ailleurs de ce qui se pratique à Rome, on organisa les cours en vue d'un enseignement de la théologie, non point seulement complémentaire, mais complet, que recevraient les séminaristes ayant terminé les études de licence.

M. Sudre y vit des inconvénients et souleva des difficultés. Il semblait bien que le Séminaire de Lille, dirigé, comme celui de Cambrai, par les Prêtres de la Mission, dût, sous le rapport de l'éducation sacerdotale, offrir toutes les garanties désirables. M. Sudre cependant n'était point satisfait. Supérieur vigilant, d'une prudence extrême, prêtre à l'antique, se défiant a priori de toute nouveauté, ses préférences très marquées étaient pour un Séminaire fermé, tel qu'il le connaissait depuis toujours. Par la force des choses, le Séminaire de Lille était plus ouvert que celui de Cambrai ; les allées et venues y étaient plus multipliées ; les séminaristes s'y rencontraient et pouvaient assez facilement lier commerce avec des étudiants laïques d'autres Facultés ; la suspension générale des cours au nouvel an et à Pâques y avait amené l'usage de vacances plusieurs fois répétées dans le cours de l'année.

De cette différence de situation naquit chez M. Sudre, le dirai-je ? une sorte de prévention à l'égard du Séminaire académique. Il résista tant qu'il put ; il y mit même une ténacité qui pût paraître dépasser les limites de l'énergie : pendant

plusieurs années il exigea que les séminaristes de Lille, après leur licence, rentrassent à Cambrai, pour y suivre les cours ordinaires de théologie et s'y préparer comme les autres séminaristes aux ordinations (1).

De sérieuses difficultés ne tardèrent pas à surgir ; elles augmentèrent avec le temps, et amenèrent enfin M. Sudre à céder. C'est ainsi que le Séminaire de Lille garda ses licenciés pour les études de théologie ; il a fait d'ailleurs et fait encore grand honneur au diocèse de Cambrai.

Avant ce dénoûment, tout le diocèse s'était levé d'ensemble pour pleurer celui qui, depuis plus d'un quart de siècle, était l'âme de tant de bien, celui qui avait si admirablement conduit, éclairé et dirigé le troupeau, qui avait mis tant d'ordre dans l'administration, suscité tant de générosité et maintenu tant de régularité dans le clergé, inspiré ou soutenu tant de fondations, celui enfin dont la pourpre a jeté tant d'éclat sur l'Église de Cambrai.

(1) M. Sudre rédigea sur ce sujet un rapport au Cardinal Régnier. Entre autres choses, il se plaignait de ce que, si on gardait à Lille les licenciés pour leurs études de théologie, le grand Séminaire de Cambrai serait privé de ses meilleurs éléments, et que l'ensemble de la formation ecclésiastique en souffrirait. Les séminaristes les plus intelligents, s'ils sont bien disposés, ne sont-ils pas le meilleur instrument d'émulation, aussi bien pour la piété que pour l'étude ? Et les cours, privés de leurs sujets d'élite, n'en restent-ils pas véritablement découronnés et amoindris ?

Malgré l'estime que Mgr Régnier portait à M. Sudre, ce rapport n'eut pas le succès qu'en attendait ce dernier.

M. Sudre pleura plus qu'aucun autre, et alors, et dans la suite, celui qu'il s'était habitué, par une antonomase où se devinait son admiration, à n'appeler que le *Cardinal* ! On sentait, à l'accent dont il prononçait ce mot, la forte impression laissée dans son cœur, par le grand évêque et le grand administrateur. Et l'on peut dire, sans préjudice de la vénération portée à ses successeurs, que nul autre ne fut au même degré aimé de M. Sudre.

Pouvait-il en être autrement ? « Cet homme, a
« dit un écrivain, était droit et simple, sachant
« allier l'autorité à la bonté, comme il convient à
« qui commande. Sans se livrer à personne jusqu'à
« la familiarité, il était d'un commerce facile et
« égal pour tous. Rien de plus frugal que sa table,
« rien de plus réglé que sa vie. Nul besoin pour
« lui-même, nul goût pour aucune bagatelle, nul
« assujettissement à aucun genre de récréation. La
« prière, l'étude et le devoir de sa charge, rem-
« plissaient tout son temps et lui tenaient lieu de
« tous les plaisirs. Dans la conversation comme
« dans le discours, il ne visait qu'au solide, sans
« aucun autre souci que de servir la cause de Dieu,
« et de dire de bonnes choses.

« Ennemi du superflu, aussi bien en paroles que
« dans la vie privée, on le trouvait bref, sec et
« froid, mais on sortait d'auprès de lui convaincu.
« Ceux qui vivaient dans son intimité, ne doutèrent
« jamais de son cœur, tant la sincérité était son
« caractère propre ».

Voilà des traits d'âme absolument communs au Cardinal et au Supérieur du Grand Séminaire.

Au physique, Mgr Régnier, comme M. Sudre, était petit de taille, mais sec, nerveux et toujours en mouvement ; tandis que M. Sudre, lent et grave dans son extérieur, et sur la fin d'une certaine pesanteur, alliait à un air réfléchi une grande vivacité méridionale.

Décidément, ces deux hommes étaient trop ressemblants l'un à l'autre, pour ne pas se comprendre, et leurs ressemblances mêmes devaient les rapprocher (1).

(1) Voici le parallèle que trace de Mgr Régnier et de M. Sudre Mgr Sonnois dans la lettre circulaire qu'il adressa au clergé du diocèse de Cambrai, à l'occasion de la mort de M. Sudre : « Ces deux caractères si semblables par tant de côtés ; ces « deux âmes si éprises de l'amour de Dieu et de l'Eglise ; ces « deux hommes si attachés, l'un à son autorité, l'autre à sa « règle, étaient faits pour s'estimer mutuellement et s'entendre « pour le plus grand bien du diocèse.

« De ce bien nous jouissons toujours. Ce que vous êtes, « T. C. Messieurs, vous le devez, en grande partie, à ces Pères « de vos âmes, le Cardinal Régnier et M. Sudre. Qui jamais « d'entre vous oubliera leur énergie, faite autant de bonté que « de force ; leur zèle prévoyant ; leur charité industrielle et « inlassable ; leur esprit de foi vraiment surnaturel ; leur « courage indomptable ?... Ils étaient de la race des forts « d'Israël. »



CHAPITRE VII

DE

LA MORT DU CARDINAL RÉGNIER

A

L'ARRIVÉE DE M. VILLETTE

JUBILÉ DE SUPÉRIORAT. — FONDATION DE SOLESMES.
— L'ANNEXE. — LES LOIS SECTAIRES. — FÊTES DE
BÉATIFICATION DU BIENHEUREUX J.-G. PERBOYRE.
— VISITE DE MONSIEUR GOUTHE-SOULARD. —
INFIRMITÉS ET VIEILLESSE.

(1881-1892)

Cette période fut pour M. Sudre un mélange perpétuel de joies et de tristesses, dans lesquelles, il faut bien le dire, ce furent parfois les tristesses qui dominèrent, bien que la Providence, toujours maternelle, ait commencé par lui ménager une agréable surprise à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son supérieurat.

A peine Mgr Duquesnay (1) était-il monté sur le trône archiépiscopal que les séminaristes conçurent l'idée de témoigner à M. Sudre tout leur attachement filial. On entra dans la vingt-cinquième année de son supérieurat ; c'était une excellente occasion. Néanmoins les choses n'allèrent pas toutes seules au commencement. Il fallut emporter d'assaut, dit le compte rendu (2), une

(1) Mgr Duquesnay, Alfred, précédemment curé de Saint-Laurent à Paris, évêque de Limoges (1872), archevêque de Cambrai (13 mai 1881), décédé le 15 septembre 1884. Homme de grande sensibilité, âme d'apôtre, orateur de talent ; ne gardait pas toujours la juste mesure ; très délicat et très heureux dans la parole publique lorsqu'il était sous le coup d'une bonne impression, rude et froissant quand l'impression était défavorable. Au point de vue administratif, contraste marqué avec Mgr Régnier, qui avait laissé à Cambrai un si grand renom d'homme de gouvernement.

Mgr Duquesnay, prévenu, dès son arrivée, contre les directeurs du grand Séminaire, avait, dans la première retraite ecclésiastique, émis du haut de la chaire des appréciations fort désagréables pour eux. M. Sudre crut de sa dignité de provoquer à ce sujet une explication nette avec le nouvel archevêque, à qui il ne dissimula pas que cette manière d'agir l'avait péniblement impressionné. Du reste, il sautait aux yeux que Mgr Duquesnay n'avait pu ni vérifier les dires par lui-même, ni se renseigner sérieusement. Comme conclusion, M. Sudre pria l'archevêque de vouloir bien, désormais, se faire représenter aux examens du grand Séminaire par Messieurs les Vicaires généraux. Et, de fait, ils y vinrent, et les examens donnèrent toujours à ces Messieurs la plus entière satisfaction. M. Sudre n'eut pas d'autre difficulté avec Mgr Duquesnay. Il semble même qu'à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son supérieurat, l'archevêque ait pris à cœur d'effacer le souvenir de cette affaire, en couvrant d'honneur le Supérieur de son Séminaire.

(2) Fête du 8 juin 1872. *Vingt-cinquième anniversaire du supérieurat de M. Sudre à Cambrai.*

citadelle qui paraissait inexpugnable et vaincre la modestie bien connue d'une âme sacerdotale, prompte à rejeter tout ce qui se ressent de l'extraordinaire.

Ce fut à Mgr Duquesnay que les séminaristes s'adressèrent directement dans leur détresse. Le nouvel Archevêque leur octroya volontiers toutes les autorisations nécessaires, avec ce programme : *Honora patrem tuum*. « Allez, vous n'en ferez « jamais trop pour votre cher et digne Supérieur ! » Avec un semblable mot d'ordre, que ne peuvent pas des jeunes gens, quand la pitié filiale la plus intense tressaille au fond des cœurs, dans ces belles années surtout où se rencontrent à l'envi le talent, le goût, le dévouement et l'unanimité des sentiments ? La poésie, la musique, la peinture, l'art décoratif, tour à tour, s'évertuèrent à exprimer avec un rare bonheur l'amour profond voué au supérieur. L'élan avait été spontané ; il fut splendide dans ses résultats. La poésie, la première, préludait la veille à la fête par la lyre de M. Billaud, doyen des diacres :

« L'Esprit Saint l'avait dit : le juste en sa carrière
Fleurira plein de grâce, ainsi que le palmier,
Et parmi les vieillards, ces sages de la terre,
Il viendra s'asseoir le premier !

« Des regards de son Dieu, son âme sera digne.
Il sera de sa race et l'honneur et l'appui ;
Il verra ses enfants, comme les plants de vigne,
Se multiplier près de lui !

« Aujourd'hui, notre cœur, cette harpe divine,
N'élève vers les cieux que des accents d'amour !...
Serait-il votre enfant celui dont la poitrine
Ne bat pour vous en ce beau jour ?

« Oh ! non, c'est l'amour seul qui règne en cette enceinte,
L'amour sur tous les fronts éclate en doux reflets.
Est-il une âme ici qui ne porte l'empreinte
Et la trace de vos bienfaits ! »

.....

Ces quatrains étaient accompagnés d'un magnifique ostensor, hommage rendu à la dévotion de M. Sudre pour la Sainte Eucharistie. Le Supérieur, en retour, promit de le léguer au grand Séminaire : « Vous le retrouverez, disait-il, dans dix, « vingt, trente ans, lorsque je ne serai plus et que, « devenus prêtres, vous assisterez aux retraites « pastorales ; c'est avec cet ostensor que seront « bénies les nouvelles résolutions que vous aurez « prises. Il vous rappellera les joies que vous « goûtez maintenant, celles qui sont attachées à « la paix d'une bonne conscience ; il vous rap- « pellera les enseignements de votre ancien « Supérieur. »

Une très belle cantate, due à l'inspiration de M. le chanoine Lemaire, donnait la vie à toutes ces démonstrations.

La maison de campagne de la Neuville avait été décorée avec le meilleur goût par M. l'abbé Vandy, passé maître en cette partie. L'ornementation du réfectoire était d'un travail achevé, comme texte, inscriptions, dates et sentences. Une grand'messe

en musique fut chantée à dix heures, dans la chapelle ; et le dîner, auquel assistait Mgr l'Archevêque, accompagné de Mgr de Lydda et de tous les chanoines, fut agrémenté de toasts, où nous relevons les paroles suivantes :

« MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

« Nous sommes heureux d'avoir pu enfin manifester d'une manière publique et solennelle les sentiments qui animent nos cœurs. Depuis trop longtemps, ces sentiments ne trouvaient d'issue que dans notre respect et notre soumission. Ce n'était pas assez pour leur ardeur, et ils attendaient une occasion pour se produire avec éclat. Votre humilité aurait voulu se dérober à une manifestation, nous avions à le redouter ; mais c'eût été pour nous une trop cruelle privation, et, pour vaincre votre vertueuse résistance, nous avons imploré une toute-puissante médiation. Forts ensuite de l'auguste approbation qui nous a été donnée, tous, nous nous sommes mis à l'œuvre avec ardeur. Nos frères absents, ceux qui sont retenus dans le professorat, ont voulu, eux aussi, contribuer à la fête, et de toutes parts nous sont parvenues des offrandes dont la générosité témoigne que c'est le cœur qui a puisé dans la bourse.

« A notre Père !

« Au meilleur, au plus vénéré, au plus aimé de tous les Pères !..., vie longue et heureuse !... »

Mgr l'Archevêque, avec la délicatesse qui le caractérisait, répondit à ce toast par quelques paroles vivement senties, qui soulevèrent un tonnerre d'applaudissements : « Je prends la parole
 « uniquement pour vous dire que ce cher enfant a
 « été le très fidèle interprète, non seulement de
 « ses condisciples, mais de nous tous. Il ne redira
 « jamais assez le respect, l'estime, la reconnais-
 « sance et l'affection que nous avons voués et
 « vouons pour un nouveau bail à M. le Supérieur.
 « Je dis comme vous : au plus vénéré, au meilleur,
 « au plus vigilant, au plus juste, au plus aimé
 « des Pères, longue vie et prospérité ! »

Le soir, une superbe illumination de tout l'édifice, des parterres et de l'allée qui conduit à la Sainte-Vierge, avec un brillant feu d'artifice, vinrent couronner cette journée au milieu des vivats de toute l'assistance.

Le compte rendu témoigne, pour finir, que :
 « leurs années de Séminaire seront toujours pour
 « les séminaristes présents les plus belles de leur
 « vie, et le 8 juin un des plus beaux jours de leur
 « séminaire. »

« Quand le ciel plus clément ramène l'hirondelle,
 Elle sait retrouver son nid dans le hameau ;
 Serons-nous moins aimants et plus oublieux qu'elle ?
 Oublierons-nous notre berceau ?

« Oh ! non... quand du péril l'heure sera venue,
 Nous puiserons la force en son doux souvenir ;
 Et notre Père encor, le front haut, l'âme émue,
 Se lèvera pour nous bénir ! »

.

Ces fêtes faisaient du bien et montraient le bon esprit qui animait les jeunes gens.

Les vocations se multipliaient de plus en plus. Le nombre des séminaristes, qui était en 1881 de deux cent trente-deux, passait en 1885 à deux cent soixante-cinq; et, par suite, le bureau d'administration prenait, le 13 août 1886, la délibération suivante :

« Le bureau, considérant 1^o que les locaux du grand Séminaire et les cours de cet établissement sont insuffisants pour y installer les élèves ecclésiastiques dans des conditions d'hygiène convenable, surtout si l'on tient compte de la durée des études; considérant 2^o que la santé des jeunes gens se débilite par un séjour trop prolongé dans les petits Séminaires, puis au grand, à cause de l'air trop concentré qu'on y respire, et qu'il est utile, pour ne pas dire nécessaire, de leur ménager pendant un an, au milieu de leurs études, un séjour sain et agréable à la campagne; est d'avis de prendre à bail, moyennant un loyer de 1.800 francs par an, la maison Sainte-Marie à Solesmes, et donne à M. le Directeur les pouvoirs nécessaires (1). »

(1) Il n'échappera à personne que la rédaction de cette décision a été inspirée par des raisons d'ordre administratif : il fallait trouver un motif pour expliquer aux regards du gouvernement l'ouverture d'un second grand Séminaire diocésain, pour lequel on ne demanda jamais aucune autorisation. La seule raison de l'ouverture du Séminaire de Solesmes a été l'insuffisance des locaux du grand Séminaire, qui ne pouvaient contenir un si grand nombre d'élèves.

De cette délibération naquit le Séminaire de philosophie, dont nous parlerons bientôt. Même diminué des philosophes, et ne gardant que les élèves de théologie, le grand Séminaire était encore nombreux. En 1886, il comptait deux cent quinze élèves ; il en eut deux cent quarante, pour descendre à deux cent vingt-trois l'année suivante. Il alterna alors entre ces deux extrêmes : deux cent trente-cinq en 1891 et cent soixante-dix-neuf en 1896. La dernière année de M. Sudre avait débuté avec cent quatre-vingt-dix théologiens.

Ce grand nombre d'élèves, et l'occasion qui s'offrait, firent aussi qu'en 1887 on loua sous la dénomination d'*Annexe*, la maison située en face du Séminaire appartenant à M. Delloye. Elle servit de décharge pour loger certains élèves dans le courant des années plus nombreuses ; elle abrita pendant les Retraites ecclésiastiques un certain nombre de prêtres. Cet ordre de choses persévéra jusqu'à la spoliation.

C'est sous Mgr Hasley (1) que l'administration diocésaine décida de séparer la Philosophie de la

(1) Mgr Hasley, François-Edouard, évêque de Beauvais en 1878, archevêque d'Avignon en 1880, de Cambrai le 27 mars 1885, mort le 7 août 1888. La piété semblait le caractère dominant de sa vie. C'est sans doute par délicatesse de conscience et par le sentiment exagéré de sa responsabilité personnelle, que, dès le début, Mgr Hasley se crut obligé d'agir beaucoup par lui-même dans le gouvernement de son diocèse. Il ne tarda pas à comprendre qu'il devait se restreindre davantage.

Il témoigna toujours à M. Sudre une grande confiance, à laquelle celui-ci répondit certainement, mais sans trop d'empressement.

Théologie. Il eut été tout naturel de placer les philosophes à l'institution Notre-Dame de Cambrai, dont le terrain appartenait au grand Séminaire ; mais dans l'impossibilité où l'on était de transporter ailleurs le collège (2), force fut de chercher hors de Cambrai un autre local convenable. On s'arrêta au collège de Solesmes, qui depuis 1872 était occupé par les Frères de la Doctrine chré-

(2) En vue d'éloigner tout voisinage désagréable, l'administration du Séminaire avait acheté la propriété qui séparait le grand Séminaire des remparts de la ville, de l'autre côté de la rue Saint-Fiacre.

Les catholiques de Cambrai, M. Delloye en tête, rêvaient depuis longtemps d'avoir un collège catholique, aux meilleures conditions possibles. Ils jetèrent les yeux sur la propriété du Séminaire ; et à force d'instances et de démarches auprès du Cardinal Régnier, dont l'âge avancé avait amoindri la force de résistance, ils finirent par obtenir l'autorisation d'y établir leur collège. M. Sudre eut beau combattre ce projet, qui lui paraissait en opposition avec les intérêts et, jusqu'à un certain point, les droits du Séminaire ; il eut beau faire valoir qu'un jour ou l'autre le nombre des séminaristes continuant d'augmenter, on pourrait avoir besoin de cette propriété pour agrandir le Séminaire, le Cardinal ne voulut point revenir sur sa parole donnée. Il fut cependant entendu que, pour ne pas couper l'air et le jour au grand Séminaire, les nouveaux bâtiments qu'il fallait construire, seraient perpendiculaires au Séminaire. Quels ne furent pas l'étonnement, et il faut le dire, le mécontentement de M. Sudre, quand on vint lui apprendre que l'on faisait ces constructions, non seulement parallèlement au bâtiment principal du Séminaire, mais encore tout le long de la rue Saint-Fiacre, et que les fondations commençaient à sortir de terre. Cette fois il va trouver le Cardinal, et il ne le quitte pas qu'il ne lui ait fait promettre de donner immédiatement des ordres pour cesser les travaux commencés et reporter les constructions dans le sens qui avait été décidé d'abord. C'était sa conscience qui rendait M. Sudre si obstiné à défendre les intérêts bien compris du Séminaire. La suite de l'histoire montra bien qu'il avait raison.

tienne d'Alsace. Le Séminaire de philosophie, rapidement aménagé pendant les vacances, s'ouvrit aux premiers jours d'octobre 1886, avec quatre-vingt-quinze élèves. La direction en fut confiée aux Prêtres de la Mission, au nombre de quatre, le Supérieur et trois directeurs. Comme une bouture détachée du tronc principal, le nouveau Séminaire vécut de sa vie propre et autonome. Nous n'avons à dire ni son histoire, qui mériterait d'être écrite ; ni ses avantages, en dehors même de la nécessité qui en occasionna la fondation ; ni ses résultats.

Ce qui nous intéresse directement, ce sont les idées de M. Sudre sur cette création, et les relations qu'il entretint avec le nouvel établissement. De quel œil le Supérieur vit-il ce démembrement ? Nous n'avons pas de peine à dire que ce ne fut pas sans un certain regret, et cela, par principe. Il était tellement pénétré de la nécessité d'une forte autorité dans la formation du clergé, tellement pénétré aussi de cette idée que l'unité de direction seule donne la force, qu'il eût voulu centraliser dans sa main la conduite des deux maisons. Non pas, certes, par ambition personnelle, ou par soif du commandement, mais parce qu'à ses yeux il fallait un enseignement unique et une impulsion unique dans toute bonne direction. On peut évidemment ne pas partager cette manière de voir ; il est impossible d'en nier le bien-fondé, ni de mettre en doute la rectitude des intentions de celui qui l'émettait.

Les circonstances furent plus fortes que son idée ; et avec cette souplesse qui était aussi un des côtés de son talent de gouvernement, en face des faits accomplis, M. Sudre s'accommoda gracieusement de la situation, et n'eut jamais avec la maison de Solesmes et son délicat et habile Supérieur que des rapports d'excellente confraternité.

Dans le Séminaire de théologie, devenu ainsi plus restreint, et par conséquent plus homogène, il n'eut rien à changer à sa façon de gouverner. Cependant cette période de six ans, qui va de 1886 à 1892, date où on lui donna M. Villette comme auxiliaire, cette période, où le fardeau allégé eût semblé plus facile à porter, fut une des plus difficiles qu'il eut à traverser. L'histoire constate à plusieurs reprises pendant ce laps de temps, avec d'inoubliables fêtes qui furent des grâces incomparables, une sorte de malaise et de fermentation qui dut plus d'une fois le tourmenter.

Quelle en était la cause ? Pour s'en rendre compte, il faut remonter à la source, et voir, avec le triomphe de la franc-maçonnerie, les lois sectaires envahissant par degrés notre code législatif, tandis que, par une malheureuse coïncidence, les nouveaux Archevêques se succédaient rapidement, laissant après eux de longues interruptions, dues au mauvais vouloir des gouvernants.

Mgr Duquesnay, arrivé à Cambrai en 1881, mourait pieusement le 15 septembre 1884. Mgr Hasley, qui lui succéda en 1885, fut remplacé en 1889 par

Mgr Thibaudier ; et celui-ci en 1893 par Mgr Sonnois.

Ainsi de trois ans en trois ans, le diocèse se trouvait gouverné par un nouveau chef. Pendant ce temps-là, l'ennemi battait en brèche l'organisation de l'Eglise, avec une suite et une rigueur implacables. Comment les catholiques, le clergé, et les séminaristes plus particulièrement encore, ne se seraient-ils pas énervés à ces coups redoublés ?

Les lois qui atteignirent plus directement le clergé et dont M. Sudre eut davantage à souffrir, furent la loi militaire, la loi d'abonnement et la loi sur les fabriques.

Lorsque la loi militaire fut promulguée, Mgr Thibaudier occupait le siège de Cambrai depuis quelques mois seulement (1).

(1) Mgr Thibaudier, Odon, évêque titulaire de Sidonie et auxiliaire de Lyon (1875), évêque de Soissons (1876), archevêque de Cambrai (14 février 1889), mort le 9 janvier 1892.

Appartenant à la Congrégation des Chartreux de Lyon, Mgr Thibaudier avait toujours fait grand cas des hautes études ; à Lyon, il avait été un des promoteurs de l'érection des Facultés catholiques ; à Soissons, il avait envoyé un certain nombre de jeunes prêtres à l'Institut catholique de Paris, pour y prendre leurs grades universitaires ; quelques-uns même en Allemagne, pour s'appliquer aux sciences ecclésiastiques et recevoir le doctorat en théologie. Mgr Thibaudier, très désireux d'avoir un clergé instruit, voulut confier en 1886 à plusieurs de ces jeunes docteurs quelques chaires du grand Séminaire de Soissons. Le supérieur général des Lazaristes ne crut pas pouvoir se prêter à cette combinaison, et préféra renoncer à la direction du grand Séminaire. M. Sudre, en sa qualité de Visiteur de la province à laquelle appartenait le grand Séminaire de Soissons, eut à intervenir dans les négoc-

Cette loi (15 juillet 1889), qui obligeait tous les séminaristes à un an de service, fut reçue avec indignation par le jeune clergé, non pas tant à cause des fatigues et de la perte réelle de temps qu'elle allait provoquer, ni même à cause des ennuis d'ordre moral qu'elle devait susciter, mais

ciations relatives à cette affaire ; et dans la dernière entrevue qu'il avait eue avec Mgr Thibaudier, il ne lui avait pas dissimulé sa pensée au sujet de la mesure qu'il avait prise : « Vous aurez sûrement des approbateurs parmi les membres « de l'épiscopat français, lui dit-il sans ambages ; je doute « fort qu'ils comptent parmi les plus appréciés pour leur « sagesse et leur expérience. » On dit que Mgr Thibaudier, de fait, n'eut pas toujours lieu de se féliciter du nouvel ordre de choses. Quelques années plus tard, aux premiers mois de 1889, Mgr Thibaudier était nommé Archevêque de Cambrai. M. Sudre, c'était de convenance, dut après la préconisation du nouvel Archevêque, lui offrir ses hommages et ceux des directeurs du grand Séminaire. Il ne pouvait se contenter d'une lettre banale, vu les rapports qu'il avait eus avec lui à Soissons. Après avoir salué le nouvel élu, et lui avoir fait protestation de religieux dévouement, M. Sudre ajoutait : « En vous écri- « vant aujourd'hui, Monseigneur, je ne puis oublier la conver- « sation que j'ai eue avec Votre Grandeur, au moment où « nos confrères ont quitté le grand Séminaire de Soissons. « Bien que j'aie été en divergence de sentiments avec vous à « ce sujet, je n'ai jamais eu l'ombre même d'un doute sur la « pureté d'intention qui vous animait ; et j'ai toujours cru que « vous n'agissiez qu'en vue du plus grand bien du diocèse, et « pour la plus grande gloire de Dieu. C'est ce qui me donne la « confiance, Monseigneur, que vous apprécierez la bonne « volonté avec laquelle mes confrères et moi, nous travaillons » à Cambrai à la formation des jeunes prêtres ; et vous n'aurez « qu'à vous louer, je n'en puis douter, du concours dévoué « que nous vous apporterons pour le bien que vous comptez « y faire. »

Mgr Thibaudier s'empressa de remercier M. Sudre ; et pendant les quelques années qu'il passa à la tête du diocèse, il n'y eut jamais le moindre malaise dans les relations de l'Archevêque avec le Supérieur de son grand Séminaire.

à cause de l'attentat nouveau qu'elle accusait contre les droits de la sainte Eglise. Les évêques jugèrent à propos de s'y soumettre, et il fallut s'y résigner. Le rôle de M. Sudre, aidé de ses confrères, fut de prendre les mesures nécessaires pour conserver les vocations et les maintenir dans l'esprit du sacerdoce de Jésus-Christ malgré tant d'influences délétères. Une retraite spéciale, bien appropriée aux circonstances, précéda l'entrée à la caserne ; un règlement bien conçu pour les séminaristes soldats, des notes trimestrielles régulièrement décernées, le groupement des séminaristes dans certains centres communs, la visite des garnisons, pour les recommander aux aumôniers, furent les moyens imaginés. Les résultats prouvèrent qu'ils étaient efficaces ; car sur quatre cent un séminaristes soldats envoyés à la caserne de 1890 à 1898, sous le supérieurat de M. Sudre, dix ou douze seulement restèrent en arrière à l'occasion du service militaire (1). De plus, il fut réglé que le sous-diaconat ne serait jamais conféré qu'après les vacances qui suivraient l'année de la sortie de la caserne. On estima que ces précautions étaient suffisamment sages et complètes pour n'y rien ajouter depuis (2).

(1) M. Dehaut. *Le grand Séminaire de Cambrai*, p. 276.

(2) Il y eut seulement à cette occasion un remaniement dans l'organisation des cours de théologie. La théologie fondamentale (morale générale d'abord, puis dogme fondamental quelques années après) fut séparée du reste de la théologie et eut ses professeurs à part.

La loi d'abonnement fut une autre source d'amertume pour le cœur de M. Sudre. Bien des hommes vaillants dans le clergé cambrésien ne comprirent pas l'attitude et les résolutions des Congrégations autorisées vis-à-vis de la tyrannie gouvernementale. On fit campagne contre elles, et quelques-uns ne craignirent pas de les accuser de lâcheté ou de trahison. Celles-ci cependant avaient procédé avec toute la circonspection et toute la prudence désirable en ces délicates occurrences ; elles avaient consulté le Saint-Siège ; elles avaient pris avis d'hommes très éclairés et jouissant à un haut degré de l'estime des catholiques ; elles avaient délibéré ensemble ; elles étaient compétentes, chacune par rapport aux conditions très spéciales, et souvent peu connues, de leur Institut ; elles avaient agi enfin dans la pleine conscience de leur devoir et de leur responsabilité.

Mais non, leur décision n'était pas conforme aux vues de certains esprits généreux, mais plus ardents peut-être que de raison ; elle déchaîna contre ces congrégations un torrent d'injures et de calomnies, et leur aliéna bien des âmes qui jusquelà leur avaient été très attachées. M. Sudre avait été pour la résistance. Il avait préparé par écrit son avis, dont il voulut donner lui-même lecture dans une réunion tenue à Paris à cette occasion. Son avis ne fut pas suivi. Quelques-uns cependant dans le diocèse lui gardèrent une sorte de rancune, jusqu'à demander comment il pourrait dorénavant

prêcher la vaillance à ses séminaristes. L'histoire estimera qu'il la prêchait admirablement, en restant impassible et ferme malgré certains propos pénibles et sûrement immérités, qui lui arrivèrent directement ou indirectement.

La loi sur les fabriques venait bientôt après secouer tout le clergé paroissial, et provoquer dans le Nord, en même temps que des protestations, divers essais de résistance, qui allèrent jusqu'à inquiéter le gouvernement.

Mgr Sonnois ne faisait que d'arriver à Cambrai comme Archevêque (1). Bien que d'un caractère personnel et fort indépendant, il n'avait pas été frappé des graves inconvénients que présentait

(1) Mgr Sonnois, Etienne-Marie-Alphonse, né à Lamarzelle (Côte-d'Or), le 10 décembre 1828, nommé malgré lui à l'évêché de Saint-Dié (1890), transféré à l'archevêché de Cambrai (1893), qu'il n'accepta que sur l'invitation formelle de Léon XIII. Nature franche, cœur très bon, caractère qui va droit au but et ne connaît pas les voies détournées, d'un abord très simple, Mgr Sonnois gagna très vite à un haut degré l'estime et l'affection des prêtres et des fidèles. En arrivant à Cambrai, il se trouva en face d'un clergé très actif, très entreprenant, fort indépendant des pouvoirs publics dans son ministère et dans ses œuvres; il en fut d'abord quelque peu déconcerté. Il se ressaisit très vite; et le clergé n'a pas oublié certaines lettres de Mgr Sonnois, qui l'ont rendu fier de son Archevêque. Malheureusement Mgr Sonnois, arrivé à Cambrai à un âge déjà avancé, mal servi par une mémoire défectueuse, se vit bien vite dans l'impossibilité d'avoir des hommes et des choses de son diocèse une connaissance personnelle suffisante; il eut la sagesse et la générosité de faire toujours très large la part de son conseil dans la direction du diocèse. Pie X, à sa demande, lui donna pour coadjuteur Mgr Delamaire, évêque de Périgueux (1906).

cette loi au point de vue de la liberté des fabriques et de la sécurité des biens d'Eglise. Dans les diocèses où il avait passé, Dijon et Saint-Dié, il ne semble pas que le clergé se fût ému outre mesure des embarras qu'elle pouvait lui susciter. Mgr Sonnois était donc arrivé à Cambrai disposé à ne pas y faire d'opposition; et ce lui fut un véritable sujet de surprise, de constater chez nous une hostilité très ouvertement déclarée contre les nouvelles dispositions législatives.

Cette hostilité se manifesta même parfois d'une manière que le nouvel Archevêque pouvait considérer comme peu respectueuse à son égard. Sans approuver ce qu'il pouvait y avoir d'excessif et de défectueux dans la forme, M. Sudre n'en éprouvait pas moins une véritable satisfaction de voir dans le clergé du diocèse cet attachement si prononcé aux libertés de l'Eglise, et l'entraîn avec lequel il s'exposait aux rigueurs du pouvoir public, quand il s'agissait de défendre ce qu'il considérait comme un trésor sacré. Je n'ai pas oublié les encouragements très accentués qu'il donna un jour, devant ses confrères du grand Séminaire, à un prêtre très estimable, qui manifestait d'une manière peu équivoque ses sentiments de réprobation au sujet de cette loi.

Mgr Sonnois étant la droiture même, voulut avoir sur cette question l'avis personnel de chacun des membres de son conseil. M. Sudre aimait peu à mettre par écrit ce qu'il pensait, quand il s'agis-

sait de sujets délicats, ou qui prêtaient à la discussion. Il prit son temps, pour ne donner qu'un avis sagement motivé, qu'il sut présenter avec toutes les précautions oratoires requises en pareille occurrence. Mais sa pensée n'en était pas moins très clairement exprimée dans un sens tout opposé à la loi, et développée avec grande force d'arguments. Mgr Sonnois fut loin de lui en vouloir.

Il est facile de comprendre que tant de causes réunies n'avaient pas été sans modifier quelque peu l'état des esprits dans le Séminaire et avaient rendu au Supérieur sa tâche plus rude.

Sans parler de l'affaire de l'hypnotisme (1), qui ne fut qu'un incident passager et une imprudence regrettable, la jeunesse cléricale, plus impressionnable que qui que ce soit, ressentait avec une acuité facile à comprendre toutes les agitations créées par les lois politico-religieuses, et

(1) Plusieurs séminaristes, et non des moins intelligents, s'étaient passionnés pour cette question ; quelques-uns n'eurent-ils pas l'idée de tenter certaines expériences, dont ils furent après coup fort embarrassés ! On comprend que ces faits ne furent pas sans jeter quelque trouble dans le Séminaire ; il y eut certaines irrégularités qui furent trop connues de la communauté pour ne pas attirer l'attention des directeurs et du Supérieur. C'était vers la fin de l'année scolaire. Après s'être rendu un compte aussi exact que possible des faits, M. Sudre crut devoir sévir contre plusieurs coupables et sollicita l'approbation de ces mesures disciplinaires. Mgr Hasley, qu'il avait consulté, donna son adhésion pleine et entière ; et l'ordination générale ayant eu lieu quelques jours après, il se fit un devoir de féliciter publiquement le Supérieur de son Séminaire de la fermeté avec laquelle il savait sauvegarder parmi ses élèves les bonnes règles de la discipline.

bientôt par les questions sociales discutées dans le public. Il n'était point facile d'endiguer le torrent ; de contenir, sans les détruire, ces ardeurs, généreuses après tout ; de brider ces impatiences d'âmes, avides de dévouement, de justice, de vérité ; et, à travers tant de nuages et de poussière, de continuer à faire luire le véritable idéal du prêtre selon le cœur de Dieu et de Jésus-Christ. Les remarquables professeurs qui se succédèrent dans la chaire de morale après M. Antier (1), M. Coitoux (2), M. Milon (3), M. Gibiard (4), tous, avec des caractères différents et des méthodes diverses, vrais professeurs de marque, s'y employaient de leur mieux, secondant en cela les vues du Supérieur. Il n'en est pas moins vrai que ce fut une passe difficile, et que celui qui tenait le gouvernail eut plus d'une fois à veiller et à peiner au milieu des écueils dont la route nouvelle était semée.

(1) M. Antier arriva à Cambrai en 1862, et y enseigna la morale pendant vingt et un ans. Il était doué de hautes vertus sacerdotales, piété, bonté, droiture, délicatesse ; d'une doctrine exacte et modérée, il n'avait pas au degré qu'on eût souhaité le don d'enseignement. On a parfois exprimé le regret, non sans quelque raison, qu'il ait gardé si longtemps la chaire de morale. Il mourut subitement en mai 1900. Les deux cents prêtres qui assistèrent à ses obsèques, malgré le jour peu favorable où elles eurent lieu, la veille de la Pentecôte, donnèrent à ce très digne prêtre un témoignage non équivoque de leur estime et de leur vénération.

(2) Depuis supérieur du grand séminaire d'Albi.

(3) Devenu secrétaire général de la Congrégation.

(4) Au sortir de Cambrai, professeur de morale à la maison-mère des Lazaristes.

Malgré cette atmosphère enfiévrée, l'esprit restait bon, et les âmes vraiment pieuses. On le vit bien à l'occasion des fêtes de Béatification du Bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, les 4, 5 et 6 mars 1890. Elles venaient à point pour retremper les âmes et les renouveler dans l'esprit de leur vocation. La figure du héros à célébrer était des plus sympathiques. Dès 1840, la nouvelle de son martyre, dans des circonstances qui lui donnaient une si frappante analogie avec la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avait fait tressaillir le monde catholique tout entier. Mgr de Lydda racontait volontiers les saintes ardeurs que suscitait dans son âme de jeune homme la lecture de ces événements dans les *Annales de la Propagation de la Foi*. Les séminaristes, épris de la beauté de ce type de saint, d'apôtre et de martyr, et le considérant comme un frère, se mirent à préparer ces fêtes avec un indicible entrain. Mgr de Lydda voulut bien, avec Mgr Baunard et M. Carlier, Vicaire général, prêcher les panegyriques. Les décorations étaient splendides ; la messe en musique de M. Lemaire, les cantiques, la cantate de Massenet, composés pour la circonstance, étaient ravissants ; le concours des fidèles, des établissements religieux, des Frères de la Doctrine chrétienne, du collège Notre-Dame, du petit Séminaire, du Séminaire de philosophie, du chapitre, de Mgr l'Archevêque, mit un mouvement incomparable dans la chapelle du grand

Séminaire. Un feu d'artifice couronna le tout. Il suffit d'en lire le compte rendu, écrit avec beaucoup de talent, pour comprendre combien les séminaristes y avaient mis de cœur, et quelles ineffaçables et pieuses impressions ces fêtes leur avaient causées. Rien de plus touchant et rien de plus senti. Nous ne parlons pas des panégyriques de M. Carlier et de Mgr Baunard. Ces pages sont du nombre de celles qu'il faut lire en entier pour en goûter tous les charmes ; elles ont été imprimées. Nous recueillerons seulement, comme bouquet, cette belle prière jaillie du cœur pur et ardent de la jeunesse lévitique, au souffle du discours de Mgr de Lydda : « Bienheureux Jean-
« Gabriel ! priez pour que les saines doctrines
« tombées de la bouche du Pontife infallible tra-
« versent, sans s'altérer ni se corrompre, ces
« temps malheureux où des chrétiens pusilla-
« nimes transigent trop souvent avec l'erreur et
« laissent la vérité s'amoindrir parmi les hommes !
« Priez pour que ces doctrines restent toujours
« intactes au fond de nos cœurs, aussi pures qu'au
« jour où nous les avons recueillies sur les lèvres
« de nos maîtres vénérés. »

La preuve que ces fêtes, en élevant les cœurs bien haut, les avaient sensiblement attachés de plus en plus à leurs directeurs, se trouve dans ces paroles qu'un diacre (1) adressait, à la fin de son

(1) M. Bauduin, depuis vicaire, puis curé du Sacré-Cœur à Lille.

toast, devant tous les invités réunis, le jour de la clôture du *Triduum* : « Et maintenant, nous voudrions encore ajouter un mot. Mais dans ce mot, nous voudrions faire passer toute la tendresse de nos âmes et l'affection de nos cœurs ! Ce mot, c'est à vous que nous l'adressons, Monsieur le Supérieur du grand Séminaire, à vous et à tous nos maîtres bien aimés. Cette fête qui s'achève est pour nous une fête de piété filiale et de reconnaissance à votre égard. Et voilà pourquoi nous l'avons préparée avec tant d'amour et célébrée avec tant d'enthousiasme ! Ah ! c'est qu'il nous était doux, maîtres vénérés, de rendre hommage à vos vertus, en célébrant les vertus de votre frère ! C'est qu'il nous était doux de voir rejaillir sur vos fronts un peu de cette gloire qui rayonne au front du martyr ! Nous emporterons dans nos cœurs cette parole de l'apôtre, que les pieuses solennités de ces jours nous ont si bien commentée : *Mementote præpositorum vestrorum... quorum intuentes exitum conversationis, imitamini fidem.* »

L'année suivante, 1891, vit l'inauguration des jubilés de vingt-cinq ans de prêtrise, célébrés très exactement depuis par chaque cours. La fête en fut remise au temps des vacances pour plus de commodité. Les prêtres ordonnés vingt-cinq ans auparavant se réunissaient au grand Séminaire. L'un d'eux y disait la messe, et M. Sudre faisait, à l'évangile, une touchante allocution, qui, bien

souvent, amenait des larmes dans les yeux. Après la messe, on chantait le *Te Deum* et le *De Profundis* ; ensuite, on se rendait à la maison de campagne pour le dîner, présidé par le Supérieur, assisté de ses confrères. A la fin du repas, un des jubilaires les plus éminents se chargeait, dans un toast, qui était le plus souvent un chef-d'œuvre de délicatesse, de tact et d'à-propos, d'exprimer, au nom de ses confrères, et les joies saintes de leur sacerdoce, et leur reconnaissance envers leurs anciens maîtres, et leur amour du Séminaire. On ne manquait jamais d'avoir un souvenir attendri pour les condisciples disparus ; souvent même, une photographie ou une image religieuse commémorait ce doux anniversaire. Et un tour de campagne, au milieu des causeries familières et rajeunissantes qui rappelaient les premières années de la cléricature, venait clore les joies de cette très agréable journée. Cette pratique fut de celles qui firent toujours la meilleure impression sur le clergé ; et elle avait sa répercussion jusque sur les séminaristes qui, dans leurs paroisses, en entendaient le récit de la bouche de leurs curés.

Malheureusement, au sortir de ces douces solennités, on se retrouvait en face des réalités de la vie ordinaire et des difficultés trop souvent renaissantes que nous avons signalées plus haut.

Un incident le fit bien voir sans tarder dans l'affaire de Mgr Gouthe-Soulard. C'était en dé-

cembre 1891. Mgr l'Archevêque d'Aix venait de soutenir à Paris un procès retentissant contre le ministère. Il avait été condamné à l'amende. On sait que, dans sa défense, il soutint si vaillamment les droits de l'Église qu'il provoqua des manifestations non équivoques de vive sympathie parmi tous les catholiques de France. Les séminaristes de Cambrai n'étaient pas les moins chaleureux à manifester leurs sentiments. Or, Mgr Gouthe-Soulard était le condisciple et l'ami d'enfance de Mgr Thibaudier ; et, se trouvant si près de Cambrai, l'illustre condamné ne manqua pas de venir lui rendre visite. Il y eut réception au palais archiépiscopal. Au cours de la visite, en l'absence de M. Sudre, les directeurs invitèrent l'Archevêque d'Aix à venir au grand Séminaire, invitation qui fut gracieusement acceptée.

Mais voici qu'entre temps on s'inquiéta à l'archevêché ; on craignit que les ovations préparées au vaillant champion de l'épiscopat ne provoquassent en haut lieu de fâcheuses représailles, qu'une sagesse exagérée peut-être conseillait d'éviter. Il fut donc décidé que Mgr Gouthe-Soulard n'irait pas au grand Séminaire. Les séminaristes ne furent pas contents. Ils firent, mais en vain, tous leurs efforts pour arriver jusqu'à l'Archevêque d'Aix et lui exprimer leurs sentiments. Ne pouvant y réussir, ils firent imprimer le récit de ce qui s'était passé, avec le texte de l'allocution qui devait être prononcée, l'envoyèrent à l'archevê-

ché d'Aix et se le distribuèrent entre eux (1).

Il ne fallait pas beaucoup de faits de ce genre pour surexciter des jeunes gens. M. Sudre vieillissait. A cet effort, à cette tension continuelle, pour maintenir la barre de la discipline toujours ferme au sein de l'agitation des esprits, les plus robustes finissent par s'épuiser. Déjà, dès l'année 1874, la santé de M. Sudre avait subi un ébranlement sérieux qui avait fort étonné le clergé, sa vigueur ayant jusque-là défié toute maladie. Tout à coup, une attaque révélatrice prévint le vaillant Supérieur qu'il avait besoin de repos. Il faut dire à son éloge qu'il le comprit : il alla, par obéissance, s'installer sur les bords de la mer, et se mit consciencieusement à contempler, pendant des heures entières, la vaste étendue de l'Océan, dont les vagues mouvementées ne disaient pas grand'chose à son âme d'administrateur. On l'avait vu, comme suite à ce traitement, se lever pendant tout l'hiver à trois heures du matin, arpenter chaque jour, nu-tête, pendant une heure entière, les allées du jardin pour achever de détourner la congestion. Il en triompha définitivement, mais d'autres infirmités survinrent dans la suite. Son énergie le faisait marcher quand même à travers toutes ces misères, comme si rien n'avait été. Mais, à la lon-

(1) Les séminaristes se vengèrent en outre par une boutade, et ce mot trop respectueux circula dans leurs rangs : « A Paris, Mgr Gouthe-Soulard a été condamné à l'amende ; « à l'archevêché de Cambrai, on l'a condamné à la prison. »

gue, tout s'use, et on éprouve le besoin d'être secouru pour continuer une besogne dont jusque-là on supportait vaillamment le poids.

Un jour vint donc, en 1892, où l'autorité compétente jugea à propos de donner un aide à M. Sudre : elle jeta les yeux pour cela sur M. Villette, depuis six ans Supérieur du Séminaire de philosophie à Solesmes.



CHAPITRE VIII

M. SUDRE AIDÉ DE M. VILLETTE

JUBILÉ SACERDOTAL. —

AFFAIRE DE LA LOTERIE. — DÉMISSION

(1892-1898)

M. Villette venait d'être nommé Directeur du Séminaire, avec des attributions mal définies, qui pourraient se résumer dans ce mot : suppléer M. Sudre dans tout ce qu'il ne pourrait pas faire, hors de là s'effacer discrètement. Pour remplir un tel programme, il fallait un tact impeccable, une grande abnégation personnelle, un dévouement à toute épreuve.

M. Villette eut tout cela pendant les six ans de son directorat. Il y mit cette délicatesse de procédés qu'inspire seule la piété filiale, donnant à tous l'exemple du respect et de la vénération qu'il faut avoir pour un vieillard, surtout quand ce vieillard est un père.

On le vit bien dès l'année suivante, 1893, quand

fut lancée l'idée de célébrer le jubilé sacerdotal de M. Sudre (1). M. Villette fut la cheville ouvrière de cette grandiose et inoubliable manifestation.

A plusieurs reprises nous avons vu l'attachement pour le vénéré Supérieur éclater dans des ovations pleines d'enthousiasme et de reconnaissance ; mais toutes ces fêtes se célébraient dans le cercle restreint de la famille ! Ce qui caractérisa ce jubilé, c'est que le cercle s'élargit et que le mouvement, franchissant cette fois l'enceinte du Séminaire, mit en branle le diocèse tout entier.

Dès le mois de janvier, une Commission du jubilé (2) s'organisait pour recueillir des souscrip-

(1) Le 11 août 1892, on avait préludé, pour ainsi dire, à cette solennité en célébrant, mais en famille, la cinquantaine de vocation de M. Sudre. La fête avait eu lieu à la maison de campagne, enguirlandée pour la circonstance. Outre les Missionnaires de Cambrai, M. Cornu, Supérieur de Lille, M. Duez, directeur de la mission de Loos, ces Messieurs de Solesmes s'y trouvaient. M. Villette, dans une petite allocution, exprima au vénéré Supérieur, au nom de tous, la reconnaissance, la joie et l'affectueux attachement de ses confrères.

(2) La Commission était ainsi composée :

- MM. CARLIER, Vicaire capitulaire, *Archidiacre*, Président de la Commission.
 LEMAIRE, *Chanoine titulaire*.
 COUBRONNE, Chanoine honoraire, *Archiprêtre*.
 JOLEAUD, Chanoine honoraire, *Archiprêtre*.
 DURANT, Chanoine honoraire, *Supérieur* de Notre-Dame-des-Dunes.
 VAN BOCKSTAEL, Chanoine honoraire, *Doyen*.
 MORTREUX, Chanoine honoraire, *Doyen*.
 CARTON, Chanoine honoraire, *Vice-Doyen*.
 MARGERIN, Chanoine honoraire, *Vice-Doyen*.
 VILLETTE, *Directeur* du grand Séminaire.
 HÉCART, *Directeur* du petit Séminaire.
 FELMY, *Curé*.
 GILLET, *Aumônier*.
 PAQUIN, *Vicaire*.

tions « en vue d'offrir au vénéré jubilaire un
« souvenir vraiment digne de cet anniversaire et
« qui restât dans la chapelle du grand Séminaire,
« comme un monument de reconnaissance sacer-
« dotale.

« Si les offrandes recueillies le permettent,
« ajoutait la lettre d'invitation, la Commission
« serait heureuse de terminer le maître-autel, où
« depuis plus de trente-cinq ans M. le Supérieur a
« tous les jours offert le Saint-Sacrifice de la
« messe, et de contribuer ainsi à l'embellissement
« de cette chapelle qui nous rappelle les plus doux
« souvenirs de notre jeunesse cléricale. »

L'appel fut entendu. Et M. Villette pouvait dire dans son toast, au jour de la fête, que le devis ayant été de dix-huit mille cinq cents francs, la souscription avait dépassé dix-neuf mille francs.

Un riche album était, la veille, offert publiquement à M. Sudre, renfermant, avec toutes les signatures des souscripteurs, des sentences comme celles-ci : « *Qui honorat patrem suum jucunda-*
« *bitur...* La reconnaissance est moins un devoir
« qu'un plaisir... C'est la seule dette qu'on aime à
« voir s'accroître et à payer constamment, sans
« jamais se croire acquitté. »

L'écrin portait en exergue : *Tu es sacerdos in æternum.*

Du maître-autel, achevé avec un art remarquable et enrichi avec beaucoup de goût, Mgr Baunard disait dans son discours : « Ainsi, vous monterez

« encore à cet autel nouveau dont votre famille
« diocésaine a voulu faire un monument de sa
« piété filiale, et vous célébrerez longtemps encore,
« j'espère, devant le rétable éloquent où elle a
« voulu mettre une perfection d'art et une magni-
« ficence dont je tiens à adresser notre reconnais-
« sance admiration à qui de droit (1). Elle vous
« l'offre aussi comme le centre divin de vos
« affections, et le lieu où le souvenir édifié de vos
« fils aime à vous revoir célébrant chaque jour
« devant eux et pour eux, depuis ces trentes
« années. »

Jusqu'à-là l'abside était restée très nue et très froide. Trois grands tableaux, d'un ton cru, représentant des scènes de la vie de saint Charles, s'étaient étalés sur la blancheur des murs ; au-dessus un cartouche portait cette inscription : *Reginæ Angelorum*. L'ensemble offrait un aspect plus que sévère, surtout pour un lieu de prière.

Grâce à ce nouveau travail, le maître-autel a été surmonté d'un superbe expositoire en bronze doré. Au-dessus s'étale une immense draperie en stuc, portée par des anges bien membrés, qui en soutiennent avec effort les coins et les replis. On dirait le grand voile qui sépare les régions de la terre de celles du ciel, un instant abaissé, pour laisser passer

(1) L'architecte fut M. Louis Cordonnier, et l'entrepreneur M. Buisine, l'un et l'autre de Lille. Mgr Dehaisne avait bien voulu suivre le travail au fur et à mesure qu'on l'exécutait, et donner la sécurité qu'inspiraient ses hautes connaissances archéologiques et son amour de l'art.

la Reine des Anges ! Et, en effet, celle-ci s'élève au-dessus des nuages, svelte, dégagée, presque aérienne, les yeux baissés, les mains reposant sur la poitrine, dans la méditation recueillie des grandes choses accomplies en elle. Elle semble, parmi les anges qui l'entourent, comme une Reine au milieu de sa cour. Il est rare qu'une restauration ne donne pas la sensation d'une œuvre faite après coup ; celle-ci s'harmonise très heureusement avec l'ensemble du décor (1).

La fête fut de toute beauté ; l'intelligence, l'art, le goût s'étaient mis au service de la piété filiale, portée à son plus haut degré.

On ne peut que mentionner les compliments, le tableau offert par les jeunes Lazaristes, originaires du diocèse, le portrait artistique de M. Sudre, dû au pinceau d'un peintre cambrésien, la délicieuse cantate d'une poésie si douce et si pure, d'une musique si variée et si bien appropriée à la circonstance !

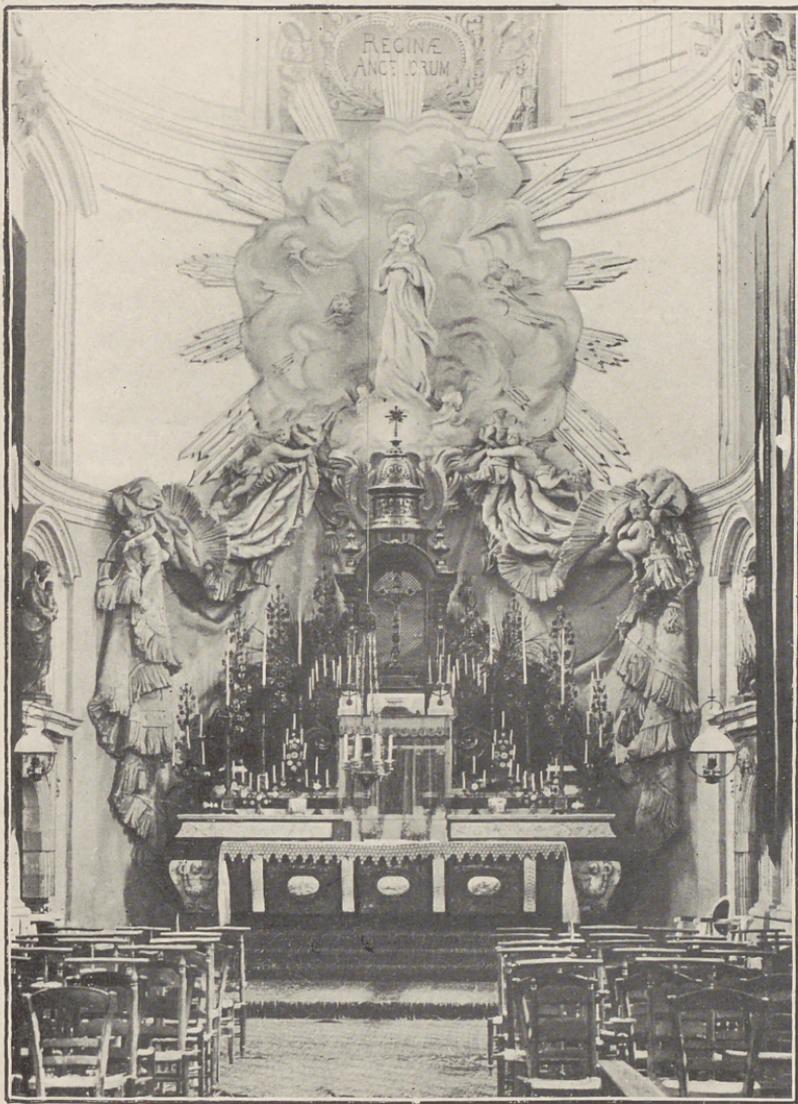
Il faut renoncer à décrire l'ornementation dont la chapelle avait été revêtue, la messe en musique, la foule des prêtres accourus de tous les points du diocèse, la procession du jubilaire qui s'avancait accompagné de ses confrères, du Chapitre, des

(1) Nous ne pouvons passer sous silence la décoration de la chapelle de saint Vincent de Paul ; elle comporte dans la partie supérieure le tableau qui représente saint Vincent entouré de Missionnaires et de Filles de la Charité ; et l'autel en pierre, avec garnitures en cuivre doré, œuvre de M. Buisine ; l'autel a été offert à M. Sudre par les Filles de la Charité de la région.

Vicaires généraux, de Mgr de Lydda, de Mgr l'Archevêque, récemment arrivé après une trop longue attente.

Ce qui restera de cette cérémonie, avec la bonne impression dans les cœurs, c'est le discours de Mgr Baunard, chef-d'œuvre d'onction, d'élévation de pensées et de sentiments, monument d'art littéraire et de pénétrante éloquence. On a dit, avec une certaine justesse, que c'était un panégyrique *avant la lettre*; c'est plus que cela : c'est une belle leçon de piété sacerdotale et d'esprit de foi. Quand Mgr Baunard fait remonter jusqu'à Notre-Seigneur l'institution des Séminaires, et qu'il nous dit que « le premier Supérieur de grand Séminaire a été « Notre-Seigneur Jésus-Christ », c'est toute une prédication. De même, quand il nous peint les sentiments de saint Vincent de Paul en son ordination et à sa première messe, ou quand il nous montre en lui le type du prêtre selon le cœur de Dieu ! « Tant de sainteté, avec tant de sagesse et de « bon sens ; tant de bonté, avec tant de force ; une « telle humilité et une telle grandeur d'âme ; une « nature si complète et une grâce si haute ; l'esprit « d'initiative et celui de mesure et de circonspec- « tion ; un si grand oubli de soi-même, un si « ardent amour de Jésus-Christ et des hommes !... « Non, il ne s'est pas levé de type sacerdotal plus « achevé que celui-là, dans l'Eglise de France ! (1)

(1) Il ajoutait : « Trois siècles bientôt passés n'ont fait que « grandir sa figure d'homme de Dieu, de l'Eglise, des



Le Sanctuaire de la Chapelle du Grand Séminaire
après le Jubilé Sacerdotal de M. Sudre

« C'est le prêtre par excellence, mais en particulier, c'est le prêtre français ».

Quoi de plus saisissant comme édification sacerdotale ? Ailleurs Mgr Baunard disait du Cardinal Régnier et des membres de l'administration diocésaine : « Ils ont bien mérité de vous, Messieurs du « diocèse, car c'est à eux, comme à lui, que vous « devez d'être ce clergé respectueux de lui-même, « de son devoir et de ses chefs, qui a fait de ce beau « respect de l'autorité, d'où qu'elle vienne, sa « force, son caractère propre et sa distinction. « Oh ! que je prie Notre-Seigneur qu'il vous le garde « toujours ! » N'y avait-il pas dans ces éloges mêmes un enseignement délicat, mais précis ?

On admira beaucoup ce portrait que fit l'orateur du Supérieur et de son rôle : « Vous me direz cette « autorité tempérée de bonté, cette décision ferme « et qui ne recule jamais, quand une fois elle a « été mûrie dans la réflexion, inspirée dans la « prière, éclairée par la certitude du devoir. Vous « me direz cette direction générale des clercs, où « la vigilance et l'observation laissent encore à

« pauvres et des âmes. Il serait aujourd'hui, dans ce que nous « appelons notre âge de démocratie, le prêtre le mieux « approprié à nos besoins nouveaux. Et que les jeunes en « pensent et en disent ce qu'ils veulent, il n'y aura jamais « qu'un même moule dans lequel il faudra que l'on jette le « prêtre, le prêtre d'aujourd'hui, comme celui d'hier, comme « celui de demain, le moule de l'Evangile, le moule de nos « saints, le moule de nos pères, celui que d'autres nations « nous envient et qui s'honore du nom de vieux moule « ecclésiastique. » (p. 11).

« chacun la liberté nécessaire pour se laisser voir
« tel qu'il est dans la tendance et la vérité de ses
» voies, et qui conduit les hommes, comme font
« nos anges gardiens, présents et voyant partout,
« mais visibles nulle part. Vous me direz, par
« exemple, ces instructions dominicales, si péné-
« trées de la plus pure substance de Jésus-Christ,
« vivant et parlant sous l'écorce des lettres. Vous
« me direz ces explications familières du règle-
« ment, puisées aux sources fécondes d'un demi-
« siècle d'expérience, relevées de traits, de récits,
« de maximes qui les enfoncent dans les âmes, et
« où le mot *la règle* revient avec un tel accent de
« conviction et de force que vous sentez bien que
« c'est la marque à laquelle on veut frapper votre
« vie tout entière.

« Enfin rappelez-vous, Messieurs, cet édifice
« complet de votre vie spirituelle avec tous ses
« exercices, donnés comme autant de colonnes de
« ce temple intérieur, dont toutes les lignes abou-
« tissent à l'autel comme centre : l'Eucharistie, la
« messe, la dévotion à Jésus-Christ dans son Très
« Saint-Sacrement, dont le même père vous
« plaçait non pas seulement la leçon, mais l'édi-
« fiant exemple sous les yeux. Rappelez-vous la
« vigueur apostolique de ses remontrances et la
« paternelle énergie de cette main guérissante,
« quand elle versait sur vos blessures l'huile et le
« vin du bon Samaritain de l'Évangile. Redites-
« vous aussi ce que vous pensiez de ses responsa

« bilités et du poids éternel de votre destinée,
« lorsque vous surpreniez chez lui ce redouble-
« ment de prières et de pénitences, en cette heure
« redoutable de l'appel aux saints-ordres, qui est
« une de ces heures d'angoisse desquelles il est
« écrit : *Factus in agonia prolixius orabat*. Que
« si parfois vous l'avez vu, soit alors, soit ailleurs,
« opérer parmi vous des retranchements néces-
« saires, ah ! de cela encore, bénissez-le, Messieurs.
« Il a secoué le crible, et s'il en a fait tomber la
« paille légère et la folle ivraie, bénissez-le,
« remerciez-le ; c'est pour votre honneur à tous,
« c'est pour que dans l'aire du père de famille il
« ne reste plus que le bon grain et le froment
« d'élite. » (1)

C'est tout imprégné de cette forte et persuasive doctrine, ravi du charme de cette parole si harmonieuse et si pleine, qu'on sortit de la chapelle, renouvelé dans le respect du sacerdoce et l'amour de sa vocation. Ainsi se terminait à la chapelle la fête religieuse. La fête profane, si l'on peut ainsi parler d'une réunion toute de foi, de piété filiale et de charité, devait se célébrer à la maison de campagne.

Ici, il me faut renoncer à énumérer les arcs de triomphe, les oriflammes, les écussons, les guirlandes, les banderoles, qui transformèrent la campagne en un palais féérique, et le réfectoire

(1) Ibid. P. 18 et 19.

en un salon de fleurs et de verdure. Les toasts furent un régal. Après celui du premier diacre, vint celui de M. Villette, celui, débordant d'affectueuse reconnaissance, de M. Carlier, Vicaire-général, celui, tout cordial, de M. Meurisse, Supérieur du petit Séminaire, celui, tout pétillant, de M. Joleaud, archiprêtre de Saint-Pierre de Douai ; celui, bien digne, de M. Durant, Supérieur du collège de Dunkerque. Puis M. Sudre parla, et tandis qu'il parlait, des larmes brillaient aux yeux de ceux qui l'entouraient. Enfin, Mgr Sonnois conclut, avec beaucoup de justesse et d'à-propos, cette séance qu'on eût voulu prolonger encore. De ces fêtes et de ces joies toutes surnaturelles et vraiment sacerdotales, les âmes restèrent embau-mées pour longtemps.

Ces fêtes avaient donné au vénérable jubilaire, avec de véritables jouissances, un regain de santé et de bonne humeur. La communauté y avait puisé un accroissement de ferveur et de bon esprit. M. Sudre continua donc à diriger le Séminaire sans embarras, appuyé sur son directeur, M. Villette, qui le suppléait. Successivement, il se déchargea de la messe de communauté, où sa lenteur habituelle devenait démesurée ; puis de la lecture spirituelle, son grand moyen d'action ; ensuite, de la bonne tenue des registres et d'une bonne partie du détail de l'administration. Insensiblement, M. Villette devenait le centre de la direction. On passa ainsi tranquillement les six années qui s'écoulèrent de 1892 à 1898.

Dans le cours de cette dernière année, un incident bien inattendu vint troubler la paisible solitude où l'on vivait : ce fut l'affaire de la loterie. Depuis plus de quarante ans, cette loterie se faisait au grand Séminaire, au profit du Souverain-Pontife, et personne n'y avait jamais trouvé à redire. Or, voici qu'un individu soudoyé par la police, on l'a su depuis, venait, le 17 février, demander au parloir deux billets de loterie. L'organisateur, sans défiance, M. l'abbé Lesage, qu'accompagnait M. J.-B. Moine, diacre, lui délivra simplement les deux billets. L'inconnu les porta immédiatement au brigadier de police, lequel les remit au commissaire, et celui-ci en saisit de suite le procureur de la République. Ce personnage, jeune encore, préoccupé sans doute de son avancement, songea aussitôt à se créer une affaire retentissante qui le mit en évidence et à imaginer ce qu'on était convenu d'appeler alors *un scandale clérical*. Il mit le commissaire en campagne pour une enquête auprès des personnes chez qui l'on avait placé des billets. Il rêvait, la suite le montra bien, par-dessus la tête des deux diacres, d'attaquer le Supérieur du grand Séminaire, un Vicaire général, un des hommes de cet Archevêque si peu sympathique au gouvernement.

La tactique de M. Sudre fut de déjouer le coup, en réduisant les faits à la bonne foi, très excusable, de deux jeunes gens, dépassant un peu la mesure et la légalité dans une œuvre de zèle existant depuis quarante ans.

L'intention du procureur apparut manifestement à l'audience, où, après l'interrogatoire banal et rapide des prévenus, il essaya d'attirer dans ses pièges M. Sudre et M. Villette, en leur posant un certain nombre de questions insidieuses (1).

(1) Voici, d'après un journal local, *L'Indépendant*, 26 mai 1898, le dialogue assez vif qui s'établit entre le procureur et le président du tribunal d'un côté et M. Villette de l'autre :

Le procureur : « Une question pour établir les responsabilités : Les organisateurs ont-ils agi de leur initiative ? « une autorisation vous a-t-elle été demandée ? » Et comme la réponse le déroutait, il y revint une seconde fois avec une visible mauvaise humeur.

Le procureur : « Une question importante : Est-ce de leur propre initiative qu'agissaient les organisateurs ? »

M. Villette : « Ils n'ont jamais reçu d'ordre. »

Le président : « Quand M. le commissaire s'est présenté, « vous avez dit que vous n'aviez rien à répondre. »

M. Villette : « Il faut voir comment les choses se sont « passées ! On a interrogé à plusieurs reprises, pendant trois « heures, le vénérable Supérieur du grand Séminaire, qui a été « Vicaire général pendant quarante ans avec Monseigneur... »

Le président, interrompant : « Pardon, là n'est pas la « question, et permettez-moi de vous dire que vous aviez le « devoir strict de répondre à un officier de police judiciaire. »

Le procureur : « J'ai deux questions à poser au témoin : « qui a perçu les fonds ? »

M. Villette : « Comme je l'ai expliqué... »

Le procureur : « Oui ou non, est-ce vous ? »

M. Villette : « Ce n'est pas moi ! »

Deuxième question : « M. l'abbé Lesage était-il autorisé à « sortir comme il le voulait du grand Séminaire ? »

M. Villette : « Par le fait même qu'il avait l'autorisation « d'organiser la loterie, il pouvait aller et venir à son gré ? »

Le procureur : « Même de sortir du grand séminaire ? »

M. Villette : « M. Lesage a vingt-cinq ans, ce n'est donc plus « un enfant ; il porte la soutane depuis sept années ; quoi de « surprenant qu'il pût se rendre, par exemple, chez Messieurs « les Doyens et chez Mgr l'Archevêque ?... »

Le résultat fut qu'après un délibéré en chambre du conseil, M. Lesage et M. Moine, bénéficiant des circonstances atténuantes, furent condamnés chacun à un franc d'amende, avec application de la loi Bérenger. Ces Messieurs, avait dit le procureur, s'étaient offerts en holocauste, quand d'autres responsabilités s'étaient dérobées. C'eût été amusant, si ce n'avait été odieux !

Au commencement de juillet, la question de la retraite de M. Sudre, posée à Cambrai d'abord, était portée à Paris. Ce digne fils de saint Vincent, malgré des efforts constants et énergiques, s'affaiblissait visiblement ; et il était tout naturel que, suivant le principe du Pape Zacharie, celui-là eût le titre qui déjà remplissait en fait la charge du gouvernement. On songeait donc à donner au Supérieur un repos bien mérité, et à le remplacer par M. Villette. Quand l'ouverture lui en fut faite, M. Sudre se recueillit, et avec un grand esprit de résolution :

« Je n'ai pas demandé à venir à Cambrai,
« répondit-il : c'est la Providence seule qui m'y a
« amené. La Providence, par l'organe de nos
« supérieurs, me dit que ma mission est terminée
« et que l'heure est venue pour moi de me retirer ;
« je n'ai pas à hésiter, je suis tout prêt à me
« retirer. » Et comme on insistait pour qu'il prît
au grand Séminaire le repos qu'il avait si bien
mérité : « Non, je ne le veux pas. Mon remplaçant
« n'aurait pas sa liberté entière pour conduire le

« Séminaire. Je demanderai au curé de Loos de
« vouloir bien me donner une chambre dans sa
« maison (1). »

Cette scène, d'une grandeur saisissante, se passait dans la première quinzaine de juillet. La décision resta secrète quelques semaines encore. Le 7 août, *L'Émancipateur* de Cambrai annonçait au diocèse la nouvelle en ces termes :

« Nous apprenons que M. Sudre, Supérieur du
« grand Séminaire, renonce à sa charge et se
« retire à Loos, dans la maison des Lazaristes.
« Le diocèse tout entier saluera avec respect ce
« prêtre admirable, au moment où il se démet de
« ses fonctions, qu'il a remplies pendant quarante
« ans avec un dévouement sans égal.

« Quant à nous, Cambraisiens, nous voyons
« partir avec tristesse le saint vieillard qui habita
« si longtemps au milieu de nous. Sans doute,
« M. Sudre ne prenait pas sa part de la vie exté-
« rieure. Il ne connaissait bien que le chemin qui
« conduit du grand Séminaire à l'archevêché et à
« la cathédrale ; cependant, il montrait par sa
« sympathie et par sa générosité, à l'endroit de
« nos entreprises chrétiennes, qu'il était un de
« nos meilleurs concitoyens. »

En se retirant avec cette simplicité antique, M. Sudre avait voulu donner un exemple à tous

(1) Les Lazaristes dirigeaient alors la paroisse et le pèlerinage de Loos ; le curé était M. Bodin, originaire du diocèse de Cambrai.

les prêtres que l'âge et les infirmités amènent à cette dure nécessité de reconnaître qu'ils sont arrivés au terme de leur carrière. On sait combien un acte de ce genre coûte à la nature ; il est comme une acceptation anticipée de la mort. Le vaillant démissionnaire donna ce grand exemple dans toute sa plénitude et toute sa perfection.



CHAPITRE IX

RETRAITE A LOOS

VIE A LOOS. — MALADIE. MORT ET FUNÉRAILLES.

(1898-1903)

En s'installant dans sa cellule de Loos, M. Sudre n'avait qu'un souci, celui de vivre en face de lui-même, de sanctifier les dernières années de sa vie et de se préparer à son éternité. Dans cette vue, il mit ordre à toutes ses affaires ; la mesure qui l'avait arraché de Cambrai pour le transplanter dans sa nouvelle demeure, avait achevé de le détacher de lui-même, comme de toutes les choses de la terre.

N'ayant plus rien qui le retint ici-bas, il tourna sans effort tous ses regards vers le ciel. Car, malgré une existence si profondément mêlée aux affaires et à l'administration du diocèse, il était resté toujours très intérieur et très pieux.

Monsieur Léon Forestier écrit à ce propos :
« Je puis ajouter à tout ce qu'on pourra dire sur

« ce sujet, un souvenir qui m'est personnel. Deux
« fois j'ai été chargé par M. le Supérieur Général
« de faire la visite de notre maison de Cambrai ; j'ai
« été très édifié de la docilité de M. Sudre à
« accepter les conseils qui lui étaient donnés. Il est
« allé plus loin : « Je veux, me dit-il une fois,
« vous ouvrir tout mon cœur ». Ce fut pour moi
« une révélation. Je croyais connaître M. Sudre ;
« je vis alors que je ne le connaissais que bien
« imparfaitement. Je fus ravi d'admiration et je
« me dis en moi-même : Voilà une âme d'élite !
« quel esprit intérieur ! quelle union à Notre-
« Seigneur ! Je ne suis plus étonné du bien qu'il
« a fait. C'est dans son cœur, rempli de l'esprit
« de Dieu, qu'il a puisé les lumières et les
« grâces nécessaires pour devenir le patriarche du
« clergé cambrésien et le fidèle imitateur de saint
« Vincent de Paul ».

Sa chambre était près de la chapelle. Il vivait ainsi à côté de Notre-Seigneur, occupé continuellement de lui, ne le perdant pas de vue dans la journée.

Saint Vincent dit au sujet des supérieurs des paroles qui ne sont rien moins que rassurantes, et que M. Sudre aimait à répéter avec une pointe de bonhomie malicieuse : « Ce qui est pis, c'est ce que
« j'ai entendu dire à un des plus saints hommes
« que j'aie connus (c'est M. le Cardinal de Bérulle),
« et ce que j'ai expérimenté il y a longtemps, et
« quasi dans la plupart cela arrive ainsi : c'est

« que cet état de priorité et de direction est si
« malin, qu'il laisse de soi et de sa nature une
« malignité, une tache vilaine et maudite; oui, mes
« Frères, une malignité qui infecte l'âme et toutes
« les facultés d'un homme, en sorte que hors de
« la charge, il a toutes les peines du monde à
« soumettre son jugement; il trouve à redire à
« tout, c'est une pitié! Combien de soulèvements
« ressent-il quand il faut obéir? Enfin, ses paroles,
« ses gestes, son marcher et son maintien, retien-
« nent toujours quelque chose qui ressent sa suffi-
« sance, si ce n'est qu'il ne soit de ces hommes
« consommés en Dieu; mais croyez-moi, mes
« Frères, il y en a peu de ceux-ci; naturellement
« les charges font arriver là. »

M. Sudre était *de ces hommes consommés en Dieu*, en qui la supériorité n'avait pas distillé son poison.

Rien de plus délicieux que la vie de famille menée avec lui! Assurément, on l'entourait de la vénération bien due à ses mérites, à son âge et à ses infirmités. Mais de son côté, quelle aimable gaieté, quelle douce simplicité, quel abandon, quel effacement de sa personnalité!

Nul mieux que lui ne savait pratiquer ces vertus humbles et douces, qui font le charme des sociétés et le paradis des communautés! Il aimait surtout à provoquer ces petites fêtes intimes, où l'expansion des sentiments met les cœurs à l'aise et les rend meilleurs.

Il était le confrère aimable, charmant, ayant toujours de la bienveillance dans le cœur et le sourire sur les lèvres.

Et comme il est difficile que la lumière reste longtemps sous le boisseau, le clergé n'eut garde de laisser à l'abandon un tel trésor d'esprit sacerdotal, un tel foyer de lumière et de vie. Il y avait dans la maison de Loos, des retraites spirituelles organisées qui réunissaient les prêtres des environs tous les mois. On n'eut rien de plus pressé que de lui demander d'y prêcher ; il accepta volontiers.

Nous avons sous les yeux le petit cahier de notes où il relevait fidèlement et méthodiquement tous les sujets traités ; elles vont de l'année 1898 au mois de février 1902. C'est toujours le même esprit surnaturel, et le même souci d'être utile, en étant pratique.

Un peu plus tard on essaya de l'attirer dans ces réunions fraternelles, où sous le nom de Conférences ecclésiastiques, les membres d'un même canton s'assemblent pour prier, étudier et causer ensemble. Il s'y prêta aussi de bon cœur, malgré ses infirmités. Il aimait à faire plaisir et à se trouver au milieu de ses anciens élèves.

M. Sudre avait toujours eu l'estime de tous les prêtres de Cambrai ; mais, à part quelques-uns qui l'avaient vu dans l'intimité, il mettait peu à l'aise ceux qui l'approchaient. Dans la dernière période de sa vie, il apparut sous un jour nouveau, qui étonna ceux qui ne l'avaient pas pénétré ; et ce

fut pour un grand nombre comme une véritable révélation...

Il se montrait bon, accueillant, compatissant. « Ce n'est plus le M. Sudre d'autrefois, disait-on. » Si, c'était bien lui ! Mais comme tous les vivants de la terre, il avait subi son évolution. Le bon vin avait vieilli, il s'était dépouillé, et l'arome en était délicieux.

Ce vieillard, à l'esprit si jeune et si vif, d'une originalité si particulière, ayant facilement le mot pour rire, parfois légèrement malicieux, toujours très intéressant, en petit comité surtout, chez qui on aurait peut-être pu retrouver quelques traces lointaines d'une espièglerie native, était bien le même qu'on n'avait presque pas osé approcher, tant il paraissait terrible. Mais il avait mûri par l'âge et la souffrance, et il était devenu très bon. Tel Moïse, que le peuple n'osait regarder quand il descendait de la montagne, et dont l'Esprit Saint, cependant, disait qu'il était le plus doux des enfants des hommes !

Ceci était surtout vrai dans ces années de retraite, où il était devenu si cher au clergé de Lille. Les prêtres se plaisaient à le recevoir chez eux ; une fête n'était pas complète sans lui ; et s'il devait s'y trouver, on y accourait avec empressement. Il en profitait pour exercer ce genre d'apostolat qu'on pourrait appeler *les tournées de confirmation du clergé*. Il consistait à rajeunir le clergé et à le sanctifier, en le retrem pant

agréablement dans les souvenirs du Séminaire.

Et puis, cette vertu attirante les faisait venir à lui avec facilité pour solliciter ses conseils et ses directions. Qui dira le bien qu'il fit encore par cette méthode ?

Il s'intéressait toujours à tout ce qui concernait le diocèse et le Séminaire ; c'était avec une sorte de tendresse qu'il demandait des nouvelles de Mgr l'Archevêque, de Mgr de Lydda ou de Messieurs les Vicaires généraux. Il fallait que, chaque année, on lui remît la liste des élèves du grand Séminaire et du Séminaire de philosophie. La plus petite visite venue de Cambrai lui faisait un plaisir sensible ; la moindre attention, la plus minime délicatesse était reçue avec de grands sentiments de reconnaissance.

On imagine bien que les Filles de la Charité, si nombreuses autour de Lille, ne furent pas les dernières à profiter du ministère de M. Sudre. Autant que personne, elles avaient été, depuis longtemps, à portée d'apprécier la sagesse de ses conseils, la sûreté de sa direction et l'efficacité de ses encouragements. Ce fut, de leur part, un assaut presque sans fin, auquel il était bien difficile de résister longtemps. N'était-il pas leur père, leur soutien, leur guide et leur lumière ?

C'est même dans une de ses tournées pour les confessions des quatre-temps qu'il dut s'arrêter malade à Tourcoing, à raison de la très grande fatigue qu'il ressentait.

« A son arrivée, écrit une Fille de la Charité,
 « nous fûmes effrayées de voir dans quel état il se
 « trouvait. Ma Sœur supérieure envoya chercher
 « notre très dévoué médecin, M. Vanneufville, qui
 « déclara que, si le mal ne cédait pas, en quarante-
 « huit heures ce serait fini.

« Le bon Dieu eut égard à nos prières et à notre
 « bonne volonté, car le vénéré malade se trouva
 « mieux, et tout danger imminent fut conjuré. Le
 « médecin lui défendit néanmoins absolument de
 « sortir. »

Il souffrait, depuis un an surtout, d'un eczéma
 et de crises d'asthme qui lui occasionnaient des
 douleurs très vives. Au cours de cette maladie, il
 fit preuve d'une patience inaltérable et d'une sou-
 mission bien édifiante à la volonté de Dieu.

La tête était toujours restée la même ; ses
 facultés conservaient toute leur vigueur et leur
 activité. Mais ses infirmités le rendaient incapable
 de se tenir debout, à plus forte raison de se sou-
 tenir à l'autel. Tant qu'il avait pu, il avait célébré
 la sainte messe avec cette exactitude, cette foi et
 cette piété un peu lente qu'on lui connaissait.
 Mais bientôt il fallut renoncer à cette suprême
 consolation du prêtre. « Il y a bien la sainte com-
 « munion, disait-il, mais ce n'est pas la même
 « chose. Ah ! mon Dieu, la sainte messe !... la
 « sainte messe ! *L'Introibo ad altare Dei !...*
 « Cet autel où j'ai tant de fois dit la sainte messe !
 « — Consolerez-vous, vous la direz encore ; le bon

« Dieu vous accordera cette grâce. — Ah ! qu'il
« me tarde !... »

Les jambes faiblissant de plus en plus, il dut s'aliter. Chaque jour, un prêtre de la paroisse se fit un plaisir de venir célébrer la sainte messe dans une chambre voisine de la sienne, d'où il pouvait suivre les cérémonies (1) ; M. Sudre y faisait la sainte communion, qu'il recevait avec la dévotion la plus sensible. Il s'y préparait, du reste, pendant une heure entière ; et un jour qu'on ne l'avait pas réveillé à temps pour son heure de préparation, il s'en montra très contrarié : « Je
« veux, dit-il, être éveillé une heure d'avance, afin
« d'avoir le temps pour me préparer à recevoir
« dignement Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je le
« veux, entendez-vous ? Et si vous ne le faites pas,
« je me lèverai pendant la nuit et me tiendrai
« éveillé jusqu'à la sainte messe. »

Depuis dix mois, il ne faisait que se préparer à la mort. Mais c'était le sourire sur les lèvres, avec cette bonté accueillante à l'égard de ceux qui l'entouraient, avec cette gaieté fine et ces réparties agréables pour les visiteurs, avec cette

(1) On avait eu quelque peine à décider M. Sudre à accepter ; comme saint Vincent, il ne s'en croyait pas digne : « Je ne
« veux pas, disait-il, que l'on me traite comme un seigneur ! » Mais M. Duez, alors supérieur de la mission de Loos, en parla à M. le Supérieur général, qui lui fit exprimer le désir de le voir user du privilège accordé par le Saint-Siège aux missionnaires malades. M. Sudre y reconnut la volonté de Dieu et accepta avec joie cette grande faveur.

patience et cette douceur qu'on ne voit que dans les saints.

Souvent on le surprenait saisissant en mains son crucifix ou l'image du Sacré-Cœur et répétant avec force ces invocations : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum !* ou encore : *In te, Domine, speravi ; non confundar in æternum.* « Oui, mon Dieu, j'espère en vous, c'est « mon dernier mot ! Je ne serai pas confondu ; « mon Dieu, je vous demande pardon de tous les « péchés de ma vie, parce que je vous aime ! » « Aidez-moi, disait-il à ses visiteurs, aidez-moi à « souffrir ! Je souffre partout... priez pour que je « n'offense pas le bon Dieu ! » Les derniers moments furent particulièrement édifiants. Il avait reçu l'Extrême-Onction, dès le commencement de sa maladie, des mains de M. Michault, son confesseur. Durant l'administration de ce sacrement, il en suivit sur le rituel toutes les cérémonies avec une grande lucidité d'esprit et une parfaite possession de lui-même ; et à partir de ce moment, il ressentit une grande joie et une paix profonde.

Depuis quelque temps, d'ailleurs, il annonçait sa fin comme prochaine ; il l'annonçait avec une parfaite tranquillité de conscience. On le voyait recueilli... « Que faites-vous, lui demandait-on ? « — Hé ! je parle au bon Dieu ! — Et que lui dites-vous ? — Je me prépare à la mort ! — Vous voulez « donc mourir ? — Ce serait un crime de préférer « la terre au ciel ! »

Il déclinait à vue d'œil. « Mon bon Père, lui « disait-on, vous souffrez beaucoup? — Oui, beau- « coup! — Où souffrez-vous, pour qu'on puisse « vous soulager un peu? — Je souffre partout! « Ah! priez pour moi; demandez au bon Dieu « que je ne l'offense pas! »

La veille de sa mort, il fit la sainte communion le matin. A neuf heures et demie, M. Michault vint le confesser encore une fois; vers midi, il eut une nouvelle crise; et, entre deux et trois heures, penchant la tête sur le côté gauche, il entra en agonie.

Son agonie se prolongea jusque dans la nuit, calme, douce, tout imprégnée de foi, de confiance et d'amour. On priait pour lui, et on lui suggérait des oraisons jaculatoires. Sur le soir, M. le curé de la paroisse du Sacré-Cœur, lui prenant la main, lui dit: « M. le Supérieur, si vous m'entendez, « pressez-moi la main. » Et sa main fit un mouvement nerveux. Il en profita pour lui faire donner une dernière bénédiction.

Vers minuit, la respiration devint plus calme. M. l'abbé Hecquet lui donna la sainte absolution. On redoubla de prières... Et, vers une heure, deux soupirs annoncèrent que c'était fini: sa belle âme avait paru devant Dieu! C'était le 20 janvier 1903.

Immédiatement, la nouvelle s'en répandit partout. « Le saint, le vénéré M. Sudre est mort », disait-on. Les journaux l'apprenaient à tout le diocèse, et Mgr l'Archevêque daignait lui-même

l'annoncer à son clergé dans une lettre pastorale, vrai monument d'élévation de sentiments et d'exquise délicatesse. Elle serait à citer tout entière !

« Une douloureuse nouvelle, trop prévue, hélas !
« nous arrive, dit-il : M. Sudre n'est plus ! Nous
« n'avons pas l'intention de retracer la vie du
« défunt, de vous redire ce que fut le prêtre
« éminent que nous perdons ; le temps nous
« manque pour cela. Aussi bien, des voix élo-
« quentes l'ont-elles déjà fait en de solennelles
« circonstances.

« Nous venions à peine d'arriver à Cambrai
« quand tout le clergé diocésain accourait au
« grand Séminaire pour célébrer le jubilé sacer-
« dotal de M. Sudre ; et il nous souvient de
« l'émotion profonde dont nous fûmes saisi à la
« vue de cette manifestation de reconnaissance
« et d'affection, si grande, si large, absolument
« unanime. Nous entendons encore le magistral
« discours par lequel Mgr Baunard saluait le
« vénérable jubilaire. Nous lui souhaitions alors
« longue vie au service du diocèse. Longue vie !...
« O triste caducité des prévisions humaines !
« moins de cinq ans après, il nous fallait consentir
« à la retraite de ce modèle des supérieurs, et
« voici que nous vous convions à ses funérailles !
« *Cecidimus quasi folium universi* (1). »

Puis, en quelques traits d'une grande finesse, la

(1) Isaïe, LXIV, 6.

circulaire esquissait la vie et la belle physionomie du vénéré défunt ; et avec les accents d'une profonde émotion, elle s'achevait en exprimant toute la douleur de l'Archevêque.

Les funérailles eurent lieu d'abord à Tourcoing, dans l'église du Sacré-Cœur ; puis le corps fut transporté à Cambrai, où il devait être inhumé dans le caveau des Prêtres de la Mission.

A Tourcoing la cérémonie fut grandiose. Voici comment *La Croix du Nord* en rendait compte le 24 janvier 1903 :

« Vendredi, à dix heures et demie du matin,
« ont été célébrées, en l'église du Sacré-Cœur, à
« Tourcoing, les funérailles de M. Sudre, ancien
« Supérieur du grand Séminaire de Cambrai,
« décédé à l'âge de quatre-vingt-trois ans, chez
« les Filles de la Charité de saint Vincent de
« Paul, rue d'Austerlitz, à Tourcoing. Ces funé-
« railles ont eu lieu au milieu d'une grande
« affluence de notre chrétienne population, tou-
« jours si empressée à témoigner de sa reconnais-
« sance pour les ministres du Seigneur.

« La levée du corps a été faite à la maison
« des Sœurs de saint Vincent de Paul de la rue
« d'Austerlitz par M. le Vicaire général Carlier.

« Le funèbre cortège s'est ensuite dirigé vers
« l'église du Sacré-Cœur, dans l'ordre suivant :
« La Croix et les acolytes ; les élèves de l'Institu-
« tion du Sacré-Cœur, précédés de leur bannière ;
« une délégation des élèves de l'école libre des

« Frères de la rue du Rhin ; les orphelines de
« Saint-Vincent, rue de Gand ; les Enfants de
« Marie, précédées de leur bannière ; la maîtrise
« du Sacré-Cœur ; le clergé.

« Puis venait le corbillard dont les cordons du
« poêle étaient tenus, à droite, par MM. le cha-
« noine Mortreux, aumônier de la Visitation, à
« Roubaix ; l'abbé Lecomte, supérieur de l'Institu-
« tion du Sacré-Cœur à Tourcoing ; Dauchy, doyen
« de Sainte-Catherine, à Lille ; et, à gauche, par
« MM. le chanoine Debrabant, doyen de Notre-
« Dame ; Marchand, vice-doyen de Saint-Joseph,
« à la Croix-Rouge, et Lobry, curé de Loos.

« Parmi les nombreuses personnalités ecclési-
« astiques qui suivaient le corps, nous avons re-
« marqué MM. Villette, supérieur du grand Sémi-
« naire de Cambrai ; Milon, secrétaire général des
« Lazaristes ; le chanoine Fichaux, aumônier
« d'Esquermes ; Brousse, doyen de Dunkerque ; le
« chanoine Jaspar, directeur de la Maison des
« Retraites de Notre-Dame du Hautmont ; Cateau,
« doyen d'Haubourdin ; Fremeaux, doyen de La
« Madeleine ; le chanoine Chabé, Supérieur du
« Séminaire académique de Lille ; le chanoine
« Rambure, pro-recteur de l'Université catholique
« de Lille ; Bécuwe, doyen de Saint-Amand, à
« Bailleul ; Mollet, supérieur du collège Jeanne-
« d'Arc, à Lille ; Catteau, supérieur du collège
« d'Estaires ; Masquelier, directeur de *La Croix*
« *du Nord* ; Huart, doyen de Saint-Jacques, à

« Douai; Ghesquière, supérieur du collège de
« Roubaix; Varasse, supérieur du collège de
« Douai; Decherf, supérieur du collège de Notre-
« Dame des Dunes; Delecroix, curé de Saint-
« Michel, à Lille; Bourgeois, curé de Sainte-Anne;
« Descamps, curé de Saint-Louis; Loridan, curé
« de Bondues, etc., etc.

« On remarquait également la présence d'une
« délégation des Frères des Écoles chrétiennes,
« une autre des Frères de Saint-Gabriel et les
« diverses communautés, au complet, des Filles de
« la Charité de saint Vincent de Paul.

« Parmi les personnalités laïques, citons :
« MM. Emile Barrois, commandeur de Saint-Gré-
« goire-le-Grand, conseiller général; Eugène Der-
« vaux, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, juge
« au Tribunal de commerce; les docteurs Van-
« neufville et Fichaux, etc.

« L'imposant cortège a parcouru les rues d'Aus-
« terlitz et des Bons-Enfants, la place Thiers et le
« boulevard Gambetta, jusqu'à l'église du Sacré-
« Cœur, au milieu d'une foule silencieuse et pro-
« fondément recueillie.

« Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé
« Ducoulombier, curé du Sacré-Cœur, assisté à
« l'autel par MM. l'abbé Pélabon, curé de Saint-
« Eloi, au Blanc-Seau, et l'abbé Gaymay, curé de
« Saint-Germain, à Mouvaux.

« Avant l'absoute, M. le Vicaire général Carlier,
« qui présidait, s'est avancé au banc de commu-

« nion et a recommandé aux prières de l'im-
« sante assistance le vénéré défunt, qui fut pour
« les prêtres du diocèse un père, supérieur par
« l'instruction et par l'intelligence, supérieur
« surtout par le dévouement et par la vigueur de
« la foi.

« Le service funèbre terminé, le cortège s'est
« mis en marche vers la gare dans le même ordre
« que précédemment.

« Le corps a été placé dans un fourgon préparé
« pour le recevoir ; M. le Vicaire général Carlier a
« prononcé les dernières prières avant le départ
« pour Cambrai. »

Le corps arrivait en gare de Cambrai le soir, à quatre heures et demie. Tous les élèves du Séminaire de philosophie et les élèves du grand Séminaire, en habit de chœur, s'étaient rendus à l'arrivée du train.

Le cortège s'est mis en marche par l'avenue de la Gare, l'Esplanade, la rue Gambetta, la rue du Petit-Séminaire. Derrière le corbillard marchaient un certain nombre de Prêtres de la Mission, MM. les abbés Renaud et Trognon, vicaires à la basilique, des professeurs du petit Séminaire et quelques notabilités de la ville. Le corbillard a déposé le corps à l'entrée de la chapelle du grand Séminaire, où les matines et laudes ont été chantées.

Le lendemain, les obsèques se faisaient dans la basilique métropolitaine. Nous ne pouvons mieux

faire que de laisser aux journaux le soin d'en raconter tous les détails :

« Ainsi que nous l'avons annoncé hier, dit *La Croix du Nord*, le corps du vénéré M. Sudre
« avait été transporté à Cambrai, vendredi soir,
« et déposé sous un catafalque dans la chapelle du
« grand Séminaire, où, pendant toute la nuit, les
« séminaristes se relayèrent à tour de rôle pour
« la veillée funèbre.

« Samedi, à dix heures et demie, Mgr de Lydda,
« accompagné de MM. les Vicaires généraux Car-
« lier et Lobbedey, fit la levée du corps, et le
« cortège se mit en marche par les rues du Grand-
« Séminaire, de l'Aiguille et de Noyon, pour se
« rendre à la cathédrale.

« En tête marchait une députation du petit Sémi-
« naire avec le corps professoral ; puis venaient les
« élèves des deux Séminaires de philosophie et de
« théologie, rangés sur deux lignes, revêtus de
« l'habit de chœur et chantant le *Miserere*, une
« centaine de prêtres en rochet, MM. les doyens et
« vice-doyens et les supérieurs de collège en
« camail, puis MM. les chanoines Foulon, Jour-
« dain, Streck, Dubus, Capliez, Delassus, Loridan,
« Couvreur, Desplanques, MM. les Membres du
« Chapitre métropolitain et Mgr de Lydda en
« mitre blanche et chape noire.

« Les coins du poêle étaient portés par M. le cha-
« noine Mortreux, MM. les doyens de Solesmes et
« du Cateau, M. le vice-recteur de l'Université

« catholique, M. le supérieur du petit Séminaire
« et M. l'abbé Fiévet, curé de Banteux.

« Derrière le corbillard marchaient MM. les Prê-
« tres de Saint-Lazare ; à leur tête, M. Milon, secré-
« taire général de la Congrégation, qu'accompa-
« gnait M. le chanoine Carlier ; puis de nombreux
« curés et vicaires venus de tous les points du
« diocèse ; des laïques de Cambrai, parmi lesquels
« nous avons remarqué M. le comte de Proyart de
« Bailliencourt, MM. Bonnel père et fils, MM. Pa-
« gniez, Petit, Duverger, Cardon, Tribou, Rivière,
« les docteurs Coulon et Dailliez et beaucoup
« d'autres notabilités cambraisiennes.

« Une cinquantaine de Sœurs de Charité sui-
« vaient le cortège funèbre de celui qui, pendant
« longtemps, fut dans notre province leur père
« vénéré et aimé.

« La cathédrale était toute tendue de draperies
« noires. A leur arrivée, les séminaristes remplirent
« la grande nef, les dignitaires ecclésiastiques se
« massèrent dans le chœur, Messieurs les laïques et
« les Sœurs de Charité occupèrent les petites nefs.

« M. le Supérieur du grand Séminaire célébra la
« messe de *Requiem*, dont les chants furent exé-
« cutés par les élèves des grands Séminaires dans
« le rythme grave et pieux, si impressionnant
« dans sa simplicité, que nous a donné Dom Pothier.

« Mgr l'Archevêque tenait chapelle au chœur et
« chanta l'absoute.

« Puis le cortège se remit en marche vers le

« cimetièrre, où M. le chanoine Meurisse procéda
« aux cérémonies de l'inhumation.

« Le corps de M. Sudre repose maintenant dans
« le caveau réservé aux Prêtres de la Mission, près
« de celui de son ami et collaborateur M. Antier, et
« près du dévoué serviteur que fut le Frère Rouchy.

« Mais, pendant qu'au fond de cette tombe, où
« ils sont ensevelis, ses restes mortels attendent le
« jour glorieux de la Résurrection, son âme nous
« en avons la confiance, à jamais délivrée des
« misères d'ici-bas, a vu la lumière de Dieu, de
« ce Dieu dont il fut l'humble et dévoué serviteur
« et qui ne trompe pas ceux qui mettent en Lui
« leur espérance.

« Il prie là haut pour nous, pour les Fils de
« Saint-Vincent de Paul, ses frères en religion, si
« violemment battus par la persécution, pour ces
« admirables Sœurs de Charité, dont quelques-
« unes, à Cambrai même, quittaient, hier, après
« les funérailles, leurs œuvres et leur maison pour
« aller porter ailleurs, peut-être loin de la France,
« le dévouement à tous les malheureux et les bien-
« faisantes vertus dont leur cornette blanche est
« partout le symbole. »

A Tourcoing, comme à Cambrai, l'idée avait été
émise, dès le premier instant, d'ériger dans la
chapelle du grand Séminaire un monument à la
mémoire de M. Sudre, analogue à celui de
M. Leleu, son prédécesseur.

Une souscription ouverte à ce sujet dans tout le

clergé et complétée par la généreuse offrande de l'archevêché, suffit à en couvrir tous les frais. C'était le dernier hommage de la piété filiale à celui qu'on avait vénéré comme un véritable père, et l'on ne calcula pas.

Le monument s'élève à droite de la chapelle de saint Vincent de Paul. Il est en marbre rouge foncé ; dans le milieu une plaque en marbre noir, portant une inscription funéraire et surmontée d'un grand médaillon en marbre de Carrare, dans lequel a été sculpté en bas-relief le buste de M. Sudre ; de chaque côté de l'inscription deux colonnettes en marbre blanc ; à la partie supérieure un fronton en albâtre.

Un grand panneau en chêne sculpté encadre le monument et fait corps avec lui. Le tout est dominé par une croix rayonnante, au pied de laquelle un cartouche présente la devise de saint Vincent de Paul : *Evangelizare pauperibus misit me*. Aux côtés de la croix, deux statues assises ; à droite, la Science sacrée soutient d'une main un grand livre ouvert, avec ce texte de la Sainte Ecriture : *Labia sacerdotis custodient scientiam* ; de l'autre main elle indique le signe de notre rédemption, de qui nous vient toute lumière. La statue de gauche, la Piété sacerdotale, tient en main le calice du Sacrifice et a les yeux tournés vers la croix, sur laquelle Jésus, souverain prêtre, a consommé son immolation sanglante. Ces deux statues ne sont-elles pas le meilleur résumé

de la vie du Supérieur du grand Séminaire, donnant à ses séminaristes l'enseignement le plus élevé, avec l'exemple de sa vive et profonde piété ?

L'inscription gravée au centre du monument résume d'autre façon la vie et l'œuvre de M. Sudre.

Elle est ainsi conçue :

IN MEMORIAM
R. D. AVGVSTINI SVDRE
PRESBYTERI CONG. MISSIONIS
VICARII GEN. II. AC RR. ARCHIEP. CAMERAC.
QVI PER XLI ANNOS MAJORI SEMINARIO PRAEFVIT
VIR SPIRITV SACERDOTII PLENVS
PIETATE IN DEVM CONSPICVVS
PRVDENTIA EXIMIVS IN PROPOSITO FIRMVS
CLERI DISCIPLINAE STVDIOSISSIMVS
OBDORMIVIT IN DOMINO DIE XX IAN. ANNO MCMIII
AETATIS SVAE ANNO LXXXIV SACERDOTII LX

TOTIVS DIOECESIS CLERVS
II. AC RR. SONNOIS ARCHIEP. CAMERAC. AVCTORE
AERE COLLATO GRATVS POSVIT (1)

- (1) A la mémoire
du vénérable Monsieur Augustin Sudre,
Prêtre de la Congrégation de la Mission,
Vicaire général de l'Illustrissime et Révérendissime
Archevêque de Cambrai,
Supérieur du grand Séminaire pendant quarante et un ans.
Ce fut un homme rempli de l'esprit du sacerdoce,
remarquable par sa piété envers Dieu,
d'une prudence éminente, d'une grande fermeté de volonté,
très zélé pour la discipline ecclésiastique.
Il s'endormit dans le Seigneur le 20 janvier 1903
dans la 84^e année de son âge et la 60^e de son sacerdoce.
Tout le clergé du diocèse,
encouragé par l'Illustrissime et Révérendissime
Archevêque de Cambrai, Mgr Sonnois,
a érigé à ses frais ce monument de sa reconnaissance.

CHAPITRE X

ÉTUDE SUR M. SUDRE

L'HOMME PRIVÉ ET LE MISSIONNAIRE.

LE SUPÉRIEUR. — LE FORMATEUR DU CLERGÉ.

LE DIRECTEUR SPIRITUEL DES FILLES

DE LA CHARITÉ.

Nous voudrions dans ce chapitre final, regarder une dernière fois, de plus près et dans son ensemble, cette physionomie si accentuée, pour en fixer définitivement les traits caractéristiques, comme avant de fermer un cercueil, on observe d'un long regard une personne aimée, pour s'en graver plus avant l'image dans la mémoire.

Il n'est pas admissible, en effet, qu'un homme de cette trempe et qui a exercé pareille influence, disparaisse tout entier à la mort ; il faut qu'il se survive, que son esprit demeure, et qu'en une certaine mesure il continue, suivant le mot de l'Écriture, à nous parler encore par-delà le tombeau.

Après tout ce que nous avons vu dans cette

biographie, il semble que ce ne soit pas trop faire que d'essayer d'emporter ainsi de cette belle vie comme un souvenir pieux. Dans notre idée, ce sera moins une étude de curiosité qu'une recherche instructive et édifiante.

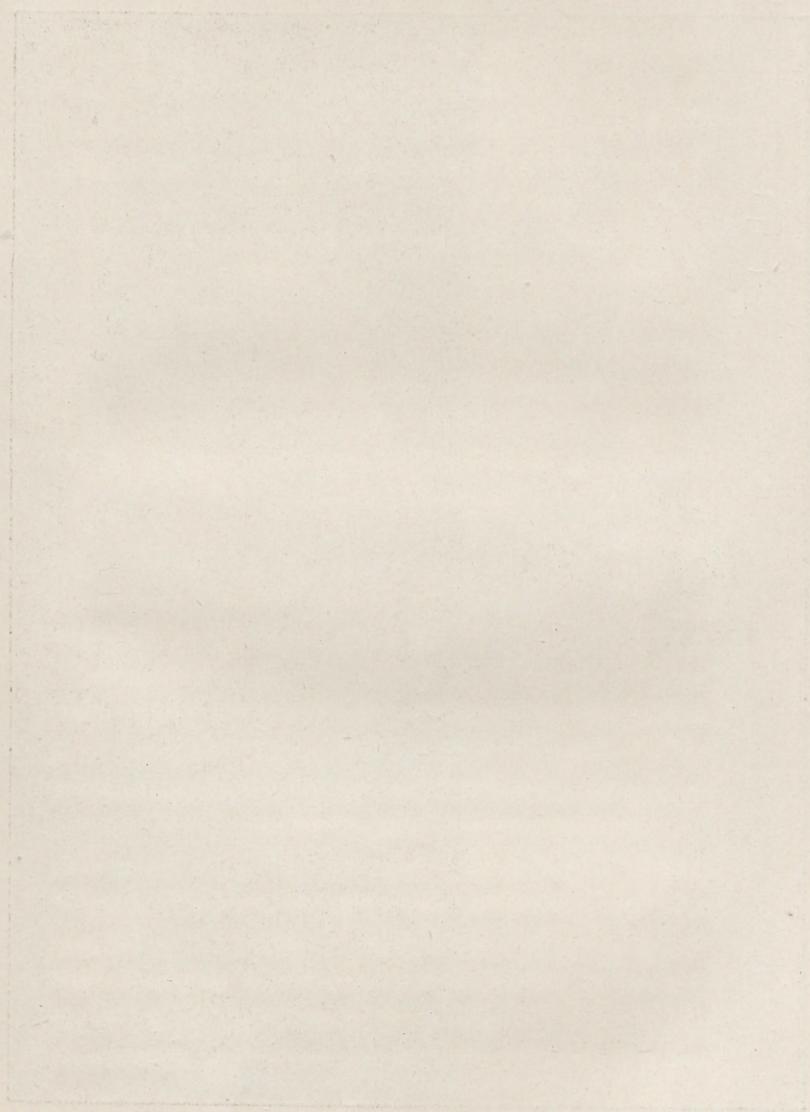
Nous voudrions pour cela pénétrer dans l'intérieur de son âme, jusqu'à ce sanctuaire intime où se trouve la source de la vie morale et religieuse ! Nous ne nous dissimulons pas combien c'est difficile, et combien le résultat sera nécessairement imparfait ; nous nous y essayerons néanmoins, en envisageant successivement dans M. Sudre l'homme privé et le Prêtre de la Mission, le Supérieur, le formateur du clergé et le directeur spirituel des Filles de la Charité.

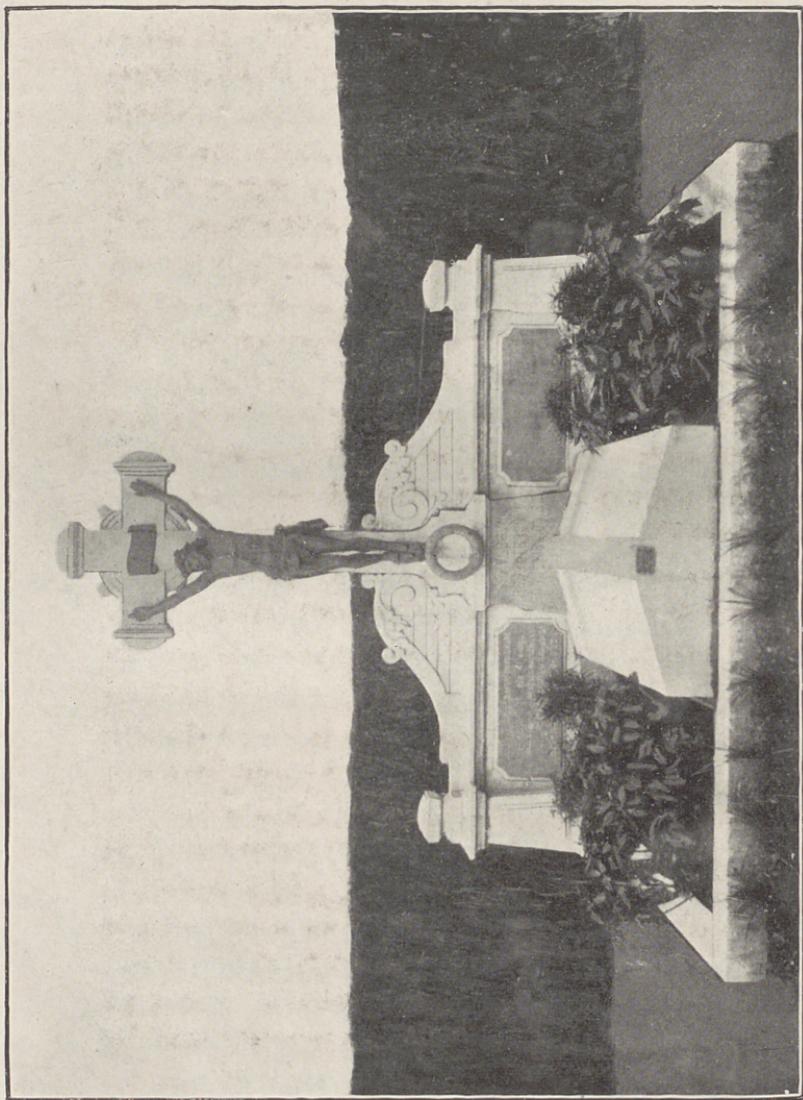
Puisse cette étude ressembler à la photographie aimée qu'on place tout près de soi, dans sa chambre, pour l'avoir continuellement sous les yeux, et s'inspirer de ce qu'elle dit à l'esprit et surtout au cœur.

I. — L'HOMME PRIVÉ ET LE PRÊTRE DE LA MISSION

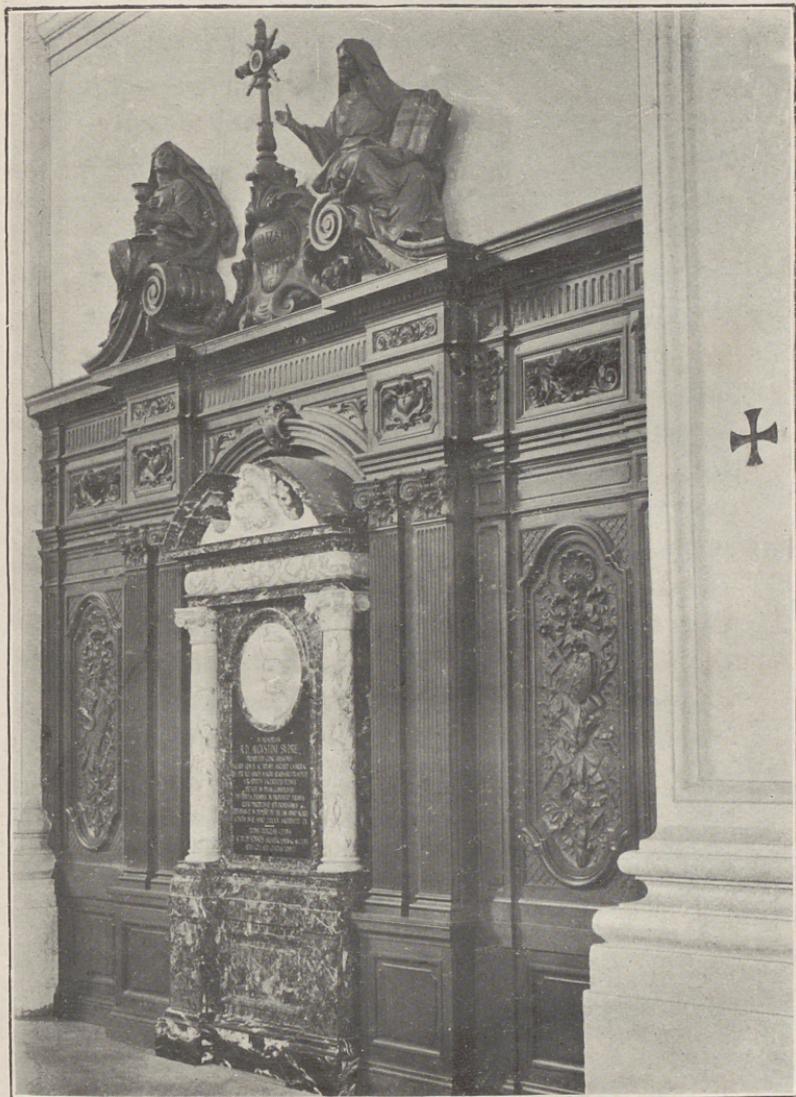
Lorsqu'on abordait pour la première fois M. Sudre, on éprouvait ordinairement une impression de respect mêlée de crainte, qui faisait bientôt place à la sympathie.

Il était, comme nous l'avons vu, petit de taille, mais d'une charpente solide et de bonne structure,

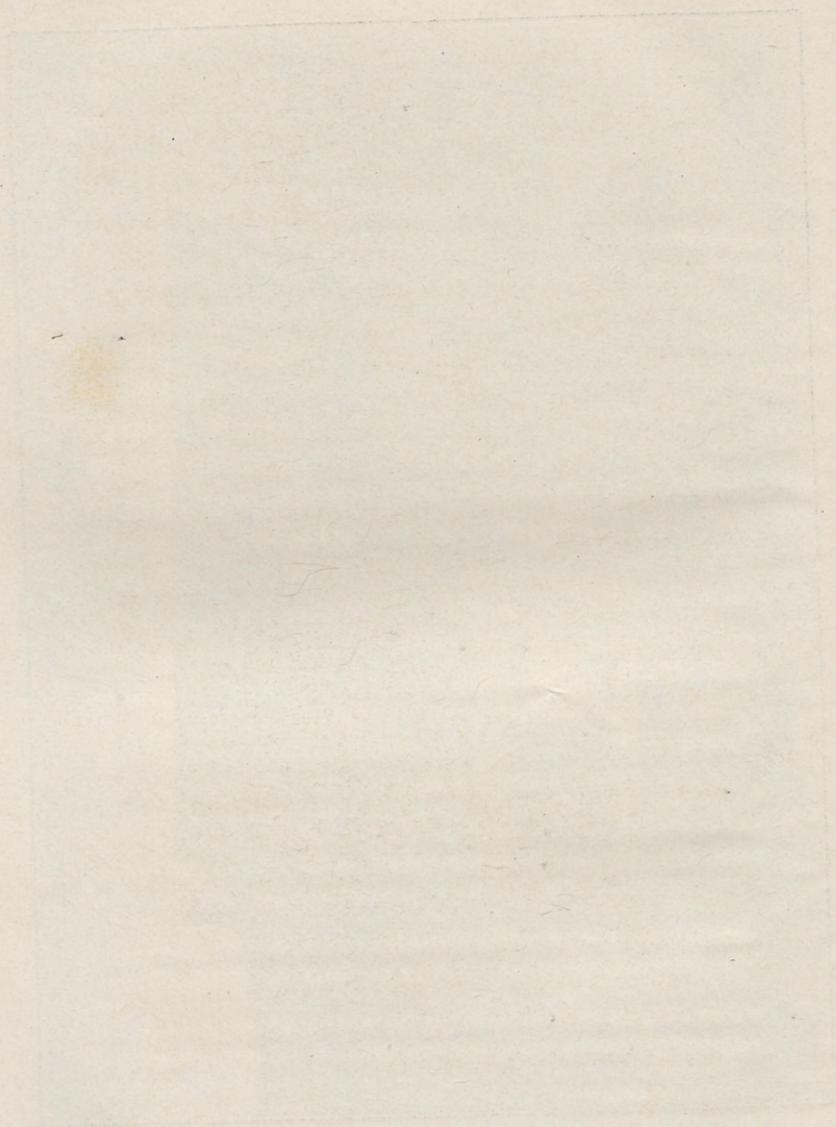




Tombeau des Prêtres de la Mission au Cimetière de Cambrai



Monument de M. Sudre dans la Chapelle du Grand Séminaire



THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

d'un tempérament robuste, sain, bien équilibré, semblant défier toute maladie.

L'on a dit qu'il n'était guère avantageux aux natures chétives et faibles, d'avoir affaire à des supérieurs trop bien portants, parce qu'ils comprennent mal les besoins des petites santés, et ne saisissent qu'imparfaitement la répercussion des états physiques sur le moral de leurs subordonnés. C'était bien vrai de M. Sudre, avant que les infirmités vinssent lui apprendre la maxime : *Non ignara mali miseris succurrere disco* (1). Mais il n'est que trop juste d'ajouter que s'il était rude pour les autres, il l'était tout d'abord et plus encore pour lui-même, ne se passant aucune fantaisie, même légitime. Sans aller jusqu'à traiter le corps en ennemi, il est certain qu'il lui donnait le minimum de soins possible.

Sa démarche était grave, son pas lent, un peu lourd même, et tous ses mouvements mesurés ; un certain tic ou branlement de tête attestait, ordinairement, dans les questions ardues, le travail de sa pensée préluant à des paroles mûrement pesées, et aidait, en quelque sorte, au succès de sa parole, en lui donnant plus de poids.

Sa tête était forte et bien régulière, son front haut et large, son visage coloré, sa bouche bien dessinée, ses yeux vifs et profonds.

(1) Ayant expérimenté la misère, j'ai appris à venir en aide aux malheureux.

Il avait naturellement la voix du commandement, une voix forte, articulant nettement toutes les syllabes ; et il n'y avait pas jusqu'à sa prononciation méridionale qui n'intéressât en sa faveur les gens du Nord (1).

Telle était l'enveloppe.

L'âme qu'elle renfermait était des mieux douées. Une intelligence pénétrante lui permettait d'aborder toutes sortes de questions, de les saisir avec justesse, de les étudier à fond. Une mémoire heureuse, presque impeccable, où toute chose se trouvait classée bien à sa place, lui fournissait à temps les connaissances nécessaires, et faisait parfois l'étonnement de ceux qui lui causaient. Une imagination très colorée lui permettait d'animer, de dramatiser tout ce qu'il racontait, et de donner à ses récits le plus vif intérêt. Quant à sa sensibilité, elle semblait absolument au service de

(1) « M. Sudre, disait la *Semaine Religieuse* de Cambrai « (31 janvier 1903), était un homme d'autorité. Il avait du « Supérieur tous les dons naturels ; et à part sa petite taille, « il en avait jusqu'à ces dehors qui imposent l'obéissance et « forcent le respect. Ceux qui l'ont connu, oublieront-ils de si « tôt cette voix forte et pleine, ce ton de commandement, « cette parole aux syllabes nettement scandées, dont bon gré « mal gré l'on ressentait comme la poussée ? Oublieront-ils « jamais cette tête si bien plantée sur ses deux robustes « épaules, ces yeux perçants et profonds vous pénétrant « jusqu'au fond de l'âme, et, dans tout son extérieur, comme « dans sa démarche, cette espèce de lenteur, accompagnée « cependant de vie et de mouvement, mélange curieux de « vivacité méridionale et de gravité plutôt du Nord, qui donnait « à la physionomie de ce Supérieur un cachet si particulier. »

la raison : comme le cardinal Régnier, il faisait profession de *mettre son cœur dans sa tête*.

Une chose toutefois faisait défaut chez lui, le sens esthétique, le goût de l'art, en particulier le goût de la musique et de la poésie. « Tête de musicien, disait-il, tête de poète, têtes de linotes ». Evidemment, les musiciens et les poètes dont il parlait ainsi, n'avaient pas grand chose de commun avec Racine et Gounod ! Il n'en est pas moins vrai que le goût du beau était assez faible chez M. Sudre. Mais ce qu'il possédait à un degré remarquable, c'était un esprit clair, lucide et juste ; un jugement droit et réfléchi ; une volonté forte et énergique, non pas têtue, comme chez les êtres bornés ou étroits, mais ferme, appuyée qu'elle était sur une raison solide.

La piété, et avec elle le sentiment du devoir et la conscience, venaient encore relever ces facultés naturelles, en décuplant la valeur, et y ajouter ce je ne sais quoi de fini et d'élevé, qui fait le saint prêtre et le saint religieux.

Levé tous les jours à quatre heures du matin, très strict sur ce point, devant même à la fin cette heure à raison de ses infirmités, il se plaisait à dire : « Je me demande comment saint Vincent, « avec l'enflure de ses jambes qu'il avait à soigner, « pouvait se trouver à temps à l'oraison ; il lui « fallait certainement pour cela se lever avant « quatre heures. »

Il faisait bien régulièrement son heure d'oraison ;

et l'on entendait, de fois à autre, s'exhaler de sa poitrine quelque oraison jaculatoire, signe de sa ferveur et de son union à Dieu. Son genre de piété était plutôt fait de conviction et de raisonnement ; il n'avait rien de saint François d'Assise ou de saint Jean de la Croix ; ce qui n'excluait pas une certaine onction, qui alla toujours en augmentant, à mesure que son oraison devenait plus affective et plus simple sur la fin de sa carrière.

Ce qui frappait surtout, c'était sa manière de dire la sainte Messe. Il semblait éprouver quelque chose des saints tremblements et des fortes émotions de Moïse ou des prophètes, lorsqu'ils avaient à parler à Jéhovah, ou encore quelque chose des terreurs de saint Vincent de Paul, lorsqu'il se disposait à dire sa première messe (1). Tout son être était comme pénétré des saints mystères, et son âme remuée jusque dans ses dernières fibres. La grandeur de Dieu, sa sainteté, sa justice, l'impressionnaient profondément, et donnaient à ses mouvements cette lenteur qui ne faisait que s'accroître avec les années.

L'esprit de foi le transfigurait alors et rayonnait dans toute sa personne. Il en était de même lorsqu'il disait son bréviaire. On sentait qu'il

(1) « On lui a ouï dire qu'il avait une telle appréhension de « cette action toute divine, qu'il en tremblait, et que n'ayant « pas le courage de la célébrer publiquement, il choisit plutôt « de la dire dans une chapelle retirée, assisté seulement d'un « prêtre et d'un servent. » (Abelly, *Vie de saint Vincent de Paul*, T. I, p. 26. Edit. Gaume, 1891.)

parlait à Dieu, et il savait faire comprendre qu'il n'entendait pas être dérangé pendant ce temps-là. On raconte de saint Ludger, apôtre de la Saxe, qu'appelé en audience par Charlemagne, tandis qu'il récitait son office, il attendit pour se présenter qu'il l'eût achevé, et s'excusant à ce grand empereur, il lui dit : « Seigneur, je sais ce que je dois à « Votre Majesté, mais j'ai cru devoir donner à « Dieu la préférence ! » Ce sont des exemples que M. Sudre prenait volontiers à son compte.

Homme de vertu solide, ayant conservé l'ancienne marque du prêtre français, formé à l'école de saint Vincent de Paul, ayant une grande idée de Dieu et de tout ce qui se rapporte à son culte, faisant passer son service avant toute autre préoccupation, tel nous apparaît M. Sudre : vrai type d'esprit sacerdotal, fondé sur l'esprit de foi et l'amour de Jésus-Christ.

Cette piété ne l'empêchait pas d'être gai en récréation. Bien au contraire, il aimait beaucoup à rire et à faire rire ; et l'on peut dire que c'était un des talents de cette nature, au fond si sérieuse, d'être toujours de bonne humeur et de savoir égayer la société, où son originalité et son jugement le faisaient rechercher.

Ce qu'il évitait toujours avec soin, c'était non seulement de parler du prochain, mais de rien laisser transpirer des délibérations du conseil de l'archevêché ; sous ce rapport, il était d'une discrétion et d'une charité absolues, portant adroite-

ment l'entretien sur les choses du passé et particulièrement, vers la fin, sur le Cardinal Régnier, dont il racontait volontiers une foule de détails piquants, ignorés du public.

Vis-à-vis de ses confrères, la note dominante de sa conduite était plutôt la sévérité, surtout dans les commencements. On le trouvait austère et personnel. Ce qui n'empêchait pas de reconnaître ses mérites d'homme de Dieu, toujours sur la brèche et le premier à donner l'exemple de l'obéissance au devoir.

Les supérieurs de la Congrégation de la Mission n'eurent pas de peine à apprécier la haute valeur de ce missionnaire. Il devint sans tarder visiteur de la Province, alors appelée de Picardie, et il participa en cette qualité à diverses assemblées générales et réunions, où ses avis étaient écoutés avec une particulière attention. On le savait réfléchi, sérieux, consciencieux, animé de l'esprit de sa vocation, fidèle à ses règles et, en plus, rempli de prudence et d'expérience. C'était assez pour l'estimer et le consulter dans les moments difficiles.

En somme, il fut dans sa vie privée un véritable et digne enfant de la Mission, homme de Dieu et modèle de vie sacerdotale !

II. — LE SUPÉRIEUR

Pour être un supérieur parfait, il suffirait de prendre les instructions de saint Vincent de Paul et de les suivre pas à pas sans jamais s'en départir. Nous ne résistons pas au plaisir d'en présenter au moins cette page, un peu longue, mais qu'on nous pardonnera bien, non seulement à cause de sa beauté, mais parce qu'elle semble avoir inspiré toute la conduite de M. Sudre dans son supériorat :

« O Monsieur ! quel et combien grand pensez-vous
« que soit l'emploi du gouvernement des âmes
« auquel Dieu vous appelle ! Quel métier croyez-
« vous que soit celui des Prêtres de la Mission,
« qui sont obligés de manier et de conduire des
« esprits dont Dieu seul connaît les mouvements ?
« *Ars artium regimen animarum*. Ça été l'emploi
« du Fils de Dieu sur la terre ; c'est pour cela
« qu'il est descendu du Ciel, qu'il est né d'une
« Vierge et qu'il a donné tous les moments de sa
« vie et enfin a souffert une très douloureuse mort.
« C'est pourquoi vous devez concevoir une très
« grande estime de ce que vous allez faire.

« Mais quel moyen de s'acquitter de cet emploi ?
« de conduire des âmes à Dieu, de s'opposer au
« torrent des vices d'un peuple ou aux défauts
« d'un séminaire ? d'inspirer les sentiments des
« vertus chrétiennes et ecclésiastiques dans ceux
« que la Providence vous confiera pour contribuer

« à leur salut ou à leur perfection ? Certainement,
« Monsieur, il n'y a rien d'humain à cela ; ce n'est
« pas ici l'œuvre d'un homme, c'est l'œuvre d'un
« Dieu, *Grande opus*, c'est la continuation des
« emplois de Jésus-Christ ; et partant l'industrie
« humaine ne peut rien ici que tout gêner, si Dieu
« ne s'en mêle. Non, Monsieur, ni la philosophie,
« ni la théologie, ni les discours n'opèrent pas
« dans les âmes. Il faut que Jésus-Christ s'en
« mêle avec nous ou nous avec lui ; que nous
« opérons en lui, et lui en nous ; que nous par-
« lions comme lui et en son esprit, ainsi que
« lui-même était en son Père et prêchait la doctrine
« qu'il lui avait enseignée : c'est le langage de
« l'Écriture Sainte.

« Il faut donc, Monsieur, vous vider de vous-
« même pour vous revêtir de Jésus-Christ. Vous
« saurez que les causes ordinaires produisent des
« effets de leur nature : un mouton fait un mouton,
« et un homme un autre homme. De même, si
« celui qui conduit les autres, qui les forme, qui
« leur parle, n'est animé que de l'esprit humain,
« ceux qui le verront, qui l'écouteront et qui s'étu-
« dieront à l'imiter, deviendront tout humains ;
« il ne leur inspirera, quoi qu'il dise et qu'il fasse,
« que l'apparence de la vertu et non pas le fond ;
« il leur communiquera l'esprit dont lui-même
« sera animé, comme nous voyons que les maîtres
« impriment leurs maximes et leur façon de faire
« dans l'esprit de leurs disciples. Au contraire, si

« un supérieur est plein de Dieu, s'il est rempli
« des maximes de Notre-Seigneur, toutes ses
« paroles seront efficaces, et il sortira de lui une
« vertu qui édifiera ; et toutes ses actions seront
« autant d'instructions salutaires qui opéreront le
« bien dans ceux qui en auront connaissance (1). »

La première chose qu'on peut demander à un supérieur, c'est qu'il ait à un certain degré ce que l'on peut appeler le *sens administratif*, cet esprit d'ordre et de régularité dans ses affaires, dans son travail et dans sa correspondance, qui fait que rien n'est négligé, que rien n'est mis en retard ou laissé à l'abandon ; et rien ainsi n'est oublié de tout ce qui concerne la marche et la bonne tenue d'une maison.

M. Sudre avait toutes les qualités d'un bon administrateur. Ses registres et ses dossiers étaient tenus avec un grand soin et mis à jour avec beaucoup d'exactitude. Il lui fallait du temps, surtout vers la fin de sa vie, en raison de sa lenteur habituelle et de ses infirmités ! Mas partout il y avait établi une ordonnance très simple et très méthodique, qui permettait en un instant de se rendre compte de toute la suite d'une affaire. Il le fallait bien dans un diocèse comme celui de Cambrai, où la vaste administration enserme dans ses réseaux tant d'éléments divers ; il le fallait surtout lorsque les complications de la loi mili-

(1) Abelley, *Vie de Saint Vincent de Paul*, t. III, p. 49.

taire, ajoutées aux exigences du professorat dans les collèges, vinrent enchevêtrer perpétuellement les mouvements du personnel.

Pour être renseigné sur tout, pour se rendre compte de tout, pour ne rien laisser échapper et ne se laisser déborder par quoi que ce soit, il avait trois grandes qualités qui supposent passablement d'abnégation : celle d'être toujours à son poste, sans, pour ainsi dire, prendre de vacances, sinon huit jours chaque année pour sa retraite (1) ; celle de savoir se limiter dans son travail, en ne se chargeant que de la tâche qu'il pouvait raisonnablement accepter ; et celle enfin de savoir faire chaque chose en son temps et de mettre chaque chose à sa place.

Mais le sens administratif n'est pas tout dans la conduite d'une maison ; on pourrait même dire, jusqu'à un certain point, que si importante que soit cette première condition, elle n'est que d'ordre inférieur auprès de ce qu'il faut pour gouverner des hommes. Il y faut des qualités plus hautes, et ces vues élevées, pures, claires, désintéressées, que rappelait tout à l'heure saint Vincent et qui font l'homme de conseil, en même temps que ce savoir-faire qui permet d'entrer dans les intentions des supérieurs pour les seconder.

Les divers Archevêques qui se sont succédé sur

(1) Il la faisait ordinairement à Folleville (Somme), berceau de la Congrégation de la Mission.

le siège de Cambrai pendant ses quarante et un ans de supériorat, se sont plu à exalter en M. Sudre ce mérite incontesté.

« Homme de règle et de science, écrivait
« Mgr Sonnois (1), M. Sudre fut aussi l'homme de
« conseil. Nos illustres prédécesseurs, le Cardinal
« Régnier, de si grande mémoire, Nos Seigneurs
« Duquesnay, Hasley, Thibaudier, et Nous même,
« en avons fait l'heureuse expérience. Ses déci-
« sions étaient toujours sûres, et sages ses avis,
« parce qu'ils étaient pesés et mûris. Lent à
« concevoir et à exprimer sa pensée, elle se pré-
« sentait cependant toujours nette et précise,
« habillée d'une façon caractéristique et bien à sa
« mesure. »

Mgr Monnier disait de son côté « que c'était une
« lumière dans le conseil, et qu'on tenait grand
« compte de ses avis. »

Ces prélats n'avaient évidemment pas tous le même caractère, ni les mêmes idées. C'était le devoir de M. Sudre de s'y accommoder, de se faire à leur genre, et de gagner leur confiance. Il faut dire qu'il n'y avait pas grande peine, parce que prenant les choses de haut, suivant les recommandations du directoire de nos grands Séminaires, il savait « voir en eux Jésus-Christ lui-même, appelé par saint Pierre l'Évêque de nos
« âmes, et les considérer comme les premiers

(1) Lettre circulaire à l'occasion de la mort de M. Sudre.

« supérieurs du Séminaire, dont nous ne sommes
« que les serviteurs et les délégués. » De là cette
souplesse d'allures, et cette habileté à se plier à
leurs désirs en tout ce qui lui paraissait réalisable.
Et cette condescendance même le rendait plus
fort dans l'opposition, lorsqu'elle lui paraissait
nécessaire.

On se souvient de certaine résistance au Cardinal
Régnier lui-même, dans des cas où les intérêts et
les droits du Séminaire lui paraissaient en jeu.
Comme il s'excusait, en prenant congé, d'avoir si
fortement opposé ses raisons à cette volonté du
maître : « En parlant ainsi, lui fut-il répondu, vous
« avez fait votre devoir, et j'entends bien qu'il en
« sera toujours de même à l'avenir (1). »

C'est que les uns et les autres s'apercevaient vite
qu'ils avaient affaire avant tout à une conscience,
et que là était la source de cette fermeté et de cette
énergie qu'il déployait devant eux.

Avant de donner son avis, on le voyait sensible-
ment se recueillir un moment pour réfléchir, prier
Dieu et s'animer d'intentions droites. Il envisa-
geait alors la question dans toutes ses faces, autant
que possible, et tâchait d'en prévoir toutes les
conséquences. Rien n'était plus curieux que
d'assister à ce travail de formation de son jugement,
où il n'était pas difficile de saisir que le sentiment
profond de la responsabilité donnait le branle à

(1) Mgr Baunard, *Jubilé sacerdotal de M. Sudre*, p. 12.

toute son âme. On l'eût dit devant le Juge suprême, à qui il devait rendre immédiatement compte de ses décisions. Aussi étaient-elles marquées au coin de la prudence surnaturelle autant que de la raison. Impossible de ne pas traiter avec respect les vues d'une âme si désintéressée, si au-dessus de toute passion et de toute considération humaine, et si animée de l'esprit de Dieu.

« Toujours maître de lui-même, nous disait
« Mgr Monnier, se possédant parfaitement, il traitait les affaires avec calme, rectifiant les choses, « mettant, comme on dit, les points sur les *i*; et « tandis que nous nous échauffions, et que nous « nous emportions, lui, non, il restait impassible, « disant : « Mais il y a ceci... mais vous ne dites « pas ceci ! » Et finalement on se rangeait souvent « à son jugement. Il a eu ce privilège rare, propre « à quelques hommes seulement, qu'on cite ses « paroles comme des axiomes ou comme des « oracles : M. Sudre disait ceci ! Et cette parole « fait loi. »

Et de même qu'il savait parler au conseil, de même, et par le même principe, il savait admirablement aussi tenir un conseil. Loin de ne consulter ses conseillers que pour la forme ou en leur faisant pressentir son opinion, sinon sa décision fixée d'avance, il les interrogeait de bonne foi et sans parti pris, provoquant les renseignements et les explications, sachant les écouter sans s'impatienter jamais, dans l'attitude d'un homme qui

aime à s'instruire et qui veut sincèrement profiter de ce qu'on lui dit.

Rien n'était plus beau à voir, par exemple, qu'un conseil d'appel aux ordinations, lorsqu'il était là, devant sa table, entouré d'une riche couronne de directeurs, mûris eux-mêmes par l'âge et l'expérience. Longtemps d'avance il les avait avertis d'y bien penser devant Dieu. Puis le moment arrivé, après avoir présenté toutes les pièces du dossier, il demandait à tour de rôle, en commençant par les plus jeunes, pour plus de liberté, à chacun des directeurs ce qu'il savait et ce qu'il pensait du candidat ; et chacun, le confesseur excepté, qui se déclarait *incompétent*, disait librement ce que sa conscience lui inspirait ; les points de vue se complétaient les uns par les autres, et de l'ensemble des données se dégagait avec une clarté parfois étonnante la solution des problèmes proposés. Aussi lorsque, pour conclure, le Supérieur, reprenant à nouveau ses interrogations, disait finalement : « *In nomine Domini !* L'appellez-vous, oui ou non ? » c'était en pleine connaissance de cause et en toute lumière que chacun pouvait répondre et prendre sa part de responsabilité. Si la conclusion se trouvait douteuse, le Supérieur disait : « Eh bien ! je réfléchirai, je prierai, et après je prendrai ma décision ! »

Voilà ce qu'il était dans la réalité. Mais dans un supérieur il y a toujours deux hommes à distinguer : l'homme intime, réel, vrai, et ce qui s'en

révèle au dehors, ce qu'il est en apparence, avec ce rayon sur le front qui s'appelle *l'autorité*. Souvent ces deux hommes ne se ressemblent guère et ne sont pas non plus bien connus sinon de quelques intimes, mieux placés pour les pénétrer.

M. Sudre, dans la direction extérieure ou le gouvernement de son Séminaire, était plutôt rude. Cela tenait à son tempérament, à son éducation, à l'influence du cardinal Régnier, qui était dans les mêmes goûts, et aussi à un système de vouloir former des hommes endurants, énergiques et vigoureux. On le trouvait en particulier passablement dur pour les santés. Les fortes générations dont il faisait partie, avaient toujours peur qu'on s'écoutât trop sous ce rapport, et il ne faisait pas bon d'être de frêle complexion avec eux ; leur vertu de Spartiate ne comprenait rien à nos délicatesses, qu'ils taxaient de mollesse d'enfants gâtés. Ils songeaient avant tout à une éducation forte, fondée sur la mortification et le renoncement.

La plupart des séminaristes n'abordaient M. Sudre qu'avec une crainte révérencielle, qu'entretenait le mot entendu dans la lecture spirituelle : *Nihil est opertum quod non revelabitur et occultum quod non scietur*. Et de même que Jérôme croyait toujours entendre la trompette du jugement, de même ils avaient dans l'oreille la fameuse parole : « *Mon bon ami, je vous appelle pour vous*

« *dire que je ne vous appelle pas!* » On lui reconnaissait unanimement un grand esprit de justice et de loyauté, une grande droiture et une parfaite impartialité, mais on craignait sa vigilance et sa sévérité pour les moindres défauts.

Il en imposait du reste par une grande force de caractère et une volonté de fer, tout à fait inébranlable lorsqu'elle s'appuyait sur la conscience. « On peut m'attaquer, disait-il un jour, on peut « m'injurier, c'est comme si on frappait du poing « sur une statue de marbre ! »

On l'a vu mettre en pratique ses principes de gouvernement les plus importants. D'abord il était pour le gouvernement personnel et absolu ; volontiers il eût dit comme Ulysse (1) : « Tous ici ne sont « pas faits pour commander ; le commandement « de plusieurs ne vaut rien, il ne faut qu'un chef. » Puis il avait pour règle, comme saint Vincent, de ne rien changer sans raison suffisante, surtout au début. « J'ai pour maxime, disait ce saint, où je « vais, de ne rien changer de ce qui n'est pas mal, « pour l'accommoder à ma mode ; j'aime bien « mieux m'y accommoder, parce que je pense : Qui « suis-je moi qui veux ordonner et changer les « choses? Ceux qui les ont faites ont eu des raisons « pour les faire ainsi et ont pris conseil ; et moi de « ma tête j'irais tout renverser? J'aime bien mieux « m'y accommoder. » « Prenez garde, disait

(1) Iliade II, 205.

« M. Sudre dans le même sens : l'on sait ce que
« l'on a ; on ne sait jamais ce qu'on aura après un
« changement. Le mieux est souvent l'ennemi du
« bien. Voilà quarante ans que cela marche ; on
« ne s'en est pas mal trouvé, il faut y regarder à
« deux fois, avant de rien modifier. »

Pour réaliser un bien quelconque, il ne suffit pas qu'il soit désirable, il faut encore qu'il soit possible *hic et nunc*. Sa méthode était de procéder lentement mais sûrement, de bien mûrir et préparer les décisions avant de les exécuter. Qui s'empresse recule aux choses de Dieu, disait saint Vincent ; encore une maxime adoptée par M. Sudre.

C'était aussi un de ses principes de ne jamais revenir sur une décision mûrement délibérée, à moins d'un fait nouveau, par exemple si l'on découvrait qu'elle est injuste. Un autre de ses principes était d'avoir raison non seulement devant Dieu, mais aussi devant les hommes. « Il faut faire
« en sorte, disait-il, que nos décisions ne puissent
« être attaquées ni par Dieu, ni par les hommes. » C'était sa façon de traduire le mot de saint Paul : *Providentes bona non tantum coram Deo, sed etiam coram omnibus hominibus* (1). On a dit que pour accomplir de grands desseins, il faut trois choses : une tête de glace, un cœur de feu et une main de fer. M. Sudre avait un peu de tout cela dans sa manière de gouverner.

(1) Rom. xii, 17 et II Cor. viii, 21.

III. — LE FORMATEUR DU CLERGÉ

Un supérieur de Séminaire n'a pas seulement à conduire extérieurement sa maison, il a surtout à former des prêtres, et c'est là une mission incomparable.

« Que peut-on imaginer de plus sublime ici-bas
« que de préparer à Jésus-Christ de dignes repré-
« sentants, à l'Eglise de saints ministres, et aux
« peuples des guides éclairés, pour les conduire
« dans les voies du salut ! Quelle moisson abon-
« dante de mérites la formation de bons prêtres
« ne procure-t-elle pas ! Pour se faire une idée des
« fruits de salut opérés par les Séminaires, il
« faudrait pouvoir apprécier tout le bien que font
« les saints prêtres dans leurs paroisses ; il fau-
« drait pouvoir compter tous les pécheurs qu'ils
« ramènent à Dieu, tous les justes qu'ils soutien-
« nent et fortifient, tous les malheureux qu'ils
« soulagent et tous les affligés qu'ils consolent (1). »

Les moyens d'action mis aux mains des supérieurs en vue de cette formation sont surtout, outre les oraisons et les répétitions d'oraison du commencement de l'année, les conférences et les lectures spirituelles, les conférences qui incombent, à tour de rôle, à chacun des directeurs tous les dimanches, et les lectures spirituelles réservées au supérieur seul tous les jours.

(1) *Directoire des grands Séminaires*, p. 2.

Nous n'avons pas grand'chose à signaler sur M. Sudre au point de vue des prédications. On est unanime à dire qu'elles faisaient toujours grande impression. Parler ici d'éloquence et d'orateur, ce serait certainement forcer la note.

Et cependant qui a pu se défendre de l'impression que produisait cette parole brève, incisive, où chaque mot calculé, pesé, plein d'idées, venait éclairer les intelligences et décider les volontés ? Ici, pas de fleurs, pas d'ornements superflus ! Rien de l'art proprement dit et des ingénieuses combinaisons inventées pour instruire, plaire et toucher ; mais une doctrine saine et substantielle, faite des purs principes de l'Évangile, de la moelle des saints Pères et des enseignements des saints. Voilà quel était le fond habituel de sa parole.

Et pour lui donner toute sa valeur, un tour original, une façon personnelle et saisissante d'exprimer des vérités connues avec des réflexions inattendues, du bon sens, de la sagesse, des paroles de Dieu dites d'une manière heureuse ; le tout se succédant toujours avec ordre et suite.

Enfin pour achever l'effet, une manière à part d'accentuer et même de prononcer, tenait en éveil, soulignait fortement les idées et valait bien, à elle seule, les mouvements oratoires. M. Sudre était de ces prédicateurs qui font réfléchir, rentrer en soi-même et prendre de bonnes résolutions. C'était, en somme, l'influence d'une âme toute de conviction, faisant passer ses sentiments dans l'âme de

ses auditeurs ! Au fait, jeter son âme tout entière dans celle de ses auditeurs, quand cette âme est bonne, ardente, passionnée pour le bien, n'est-ce pas tout le secret de la vraie éloquence ?

Ce digne fils de saint Vincent y excellait, surtout lorsque scandant les syllabes, il s'oubliait pour dire : « Messieurs, suivez-moi bien, je n'invente « rien, je ne suppose rien, je ne fais qu'exposer « l'Évangile ; car ce que je vous dis, c'est l'Évangile « même. »

Et chose curieuse à constater, une fois qu'on était habitué à ce pain nourrissant, on ne pouvait plus se faire aux friandises d'une rhétorique moins fortifiante.

Mais son triomphe, c'étaient les lectures spirituelles, ces causeries familières et pleines de charme, où il rehaussait si bien son enseignement par la finesse de ses observations et le piquant de ses avis. La lecture spirituelle est la grande force du supérieur ; c'est là que chaque soir il se rencontre avec ses élèves et prend contact avec la Communauté. Le genre même de cet exercice lui permet de tout dire, d'entrer dans des détails que ne comporte pas la dignité de la chaire, et ces instructions sont d'autant plus fécondes qu'elles sont plus pratiques et plus variées.

M. Sudre y était ravissant, quand il s'y mettait.

Rien de plus dramatique et de plus pittoresque que sa façon de narrer des faits ou de présenter des recommandations. Il avait un tour à lui pour dire

les choses les plus communes, les réduisant le plus souvent en formules typiques, qu'il enfonçait comme autant de clous dans l'esprit. C'étaient de véritables aphorismes, des espèces de proverbes ou maximes de sages, qui se retiennent facilement comme les paroles mémorables des anciens. La tournure en était parfois archaïque, mais toujours alerte et originale ; c'est là surtout qu'il donnait sa mesure et qu'il avait un succès assuré.

Il est difficile d'en donner une idée, il faut l'avoir entendu ; ses notes dans ses cahiers sont comme des branches mortes, et ce qui les rendait intéressantes, c'était la vie qu'il y mettait. C'est ainsi qu'il disait, par exemple, en branlant la tête : « Figurez-
« vous deux cents séminaristes cueillant chacun une
« fleur à la maison de campagne ! bientôt la cam-
« pagne dévastée ne serait plus qu'un désert ! ». Et si l'on prétextait de les offrir à la Sainte Vierge, il ripostait « qu'il fallait imiter le Prophète lorsqu'il
« dit : *Benedicite montes et colles Domino*. « L'on
« ne voit pas qu'il ait arraché les montagnes pour
« les offrir au Seigneur ; il se contentait de les
« offrir en esprit et en vérité. Il faut faire de
« même ! » — S'il voulait réprimander ceux qui mettaient les mains dans les poches, et en particulier d'anciens professeurs, il disait : « Je vois
« bien dans les explications du Rituel qu'en signe
« d'autorité, le prêtre, au Tribunal de la pénitence,
« doit se couvrir de la barrette, en donnant l'absolu-
« tion. Mais je n'ai vu nulle part qu'il doive

« mettre les mains dans les poches. » S'il commentait les auteurs sur les précautions à prendre dans le monde pour sauvegarder la vertu, et qu'il voulût avertir de ne jamais s'en départir à quelque âge qu'on fût arrivé, il s'exprimait ainsi : « Prenez garde, ce sont les vieilles cheminées qui prennent feu le plus facilement. » Et comment ne pas rire en l'entendant protester contre le soin exagéré de la chevelure ?

Mais le bon mot, en même temps qu'il déridait, faisait passer l'avis quelquefois rude. Sans doute la légende s'est plu à amplifier beaucoup, sinon à forger de toutes pièces, bien des traits d'une authenticité douteuse ; car une fois l'imagination en éveil, elle a vite fait de se créer toute une littérature apocryphe ; il n'en est pas moins vrai, comme le dit le proverbe, qu'on ne prête qu'aux riches, et ici le fonds était vraiment riche !

Dans le choix de ses livres de lecture spirituelle il était toujours sérieux et traditionnel. C'étaient, comme base fondamentale, *La Perfection chrétienne*, de Rodriguez, *La Connaissance de Jésus-Christ*, du Père Saint-Jure, les livres de Dubois sur l'état ecclésiastique, ou celui de Belon, *Perfection de l'état ecclésiastique*. Pour varier, quelques livres sur la Passion, par exemple, du Père Ventura, et sur la Très Sainte Vierge, les sermons de Bossuet, et aussi certaines vies de Saints pour la maison de campagne. Tel était à peu près le stock des lectures en commun.

Il résultait de tous ces enseignements une formation spirituelle solide. On ne partait guère du Séminaire sans être pleinement convaincu que, pour être un bon prêtre, on ne pouvait se dispenser de se lever de bonne heure, autant que possible, à heure fixe, de faire son oraison le matin, de bien dire la sainte Messe et le bréviaire, de faire sa lecture spirituelle et sa visite au Saint-Sacrement, de dire son chapelet tous les jours et de se confesser régulièrement.

Avec ces exercices s'entretenait dans l'âme l'amour de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge, de l'Eglise, des âmes, et la pratique des vertus sacerdotales. Un clergé ainsi formé n'est-il pas prêt à toutes les bonnes œuvres ? Aussi les questions scientifiques ou sociales nouvelles ne surprennent guère, et en tout cas, ne déroutent pas des prêtres d'une aussi parfaite éducation.

Dans la formation morale qu'il inculquait, M. Sudre insistait fortement sur la nécessité de se créer de bonnes habitudes de vie ecclésiastique, et il combattait vigoureusement ce qu'il appelait les servitudes de la vie. A notre époque, où l'influence de la race anglo-saxonne n'est pas sans avoir modifié quelque peu notre tempérament moral, en introduisant des principes et des habitudes plus larges de confortable, on a quelque peine à comprendre le mépris du luxe, le dédain d'une hygiène raffinée et l'insouciance du bien-être. M. Sudre trouvait, à bon droit, que nous avons

assez de servitudes à supporter dans les nécessités absolues de la vie, sans y ajouter des fantaisies dont on pourrait se passer au commencement, et qui par l'habitude deviennent des tyrannies. Il ne caractérisait pas autrement l'habitude de fumer ou de priser, quoiqu'il fût grand priseur, l'habitude de prendre des liqueurs, de boire entre les repas, de trop se couvrir contre le froid, de se coucher tard pour se lever tard. Il voulait qu'on simplifiât sa vie le plus possible, et qu'on fit chaque chose à heure réglée. « C'est le moyen de ne rien « omettre, disait-il, et de gagner du temps. »

Les conseils qu'il donnait sur l'étude et la culture intellectuelle sont encore certainement de mise aujourd'hui. Sans doute, une heureuse transformation s'est opérée dans les sciences ecclésiastiques, et toutes les branches, pour ainsi dire, en ont été renouvelées. Il n'en est pas moins vrai que les études des Séminaires restent et doivent rester toujours élémentaires, et que, si l'enseignement se modifie, les méthodes anciennes seront toujours les bonnes. Après avoir montré l'importance de l'étude pour le prêtre, qui doit être la lumière du monde, il se posait cette question : « Comment « faut-il étudier ? » Et il répondait : « D'abord, il « faut commencer par bien comprendre ; puis il « faut apprendre ; le premier acte est celui de « l'intelligence ; le second celui de la mémoire. « Pour cela, il faut lire la leçon, la reprendre et « n'en rien laisser d'incompris ; ensuite se la

« mettre dans la tête : définitions, textes, argu-
« ments. Et que faut-il étudier ? L'Écriture Sainte,
« la théologie, les autres sciences ecclésiastiques,
« enfin l'ascétisme.

« Quels livres faut-il lire ? Avant tout l'auteur
« classique mis entre vos mains. Pas de ces
« abrégés, surtout en français, avec lesquels on a
« bien quelques notions, mais vagues et incom-
« plètes. Lire les anciens théologiens qui avaient
« passé leur vie dans l'examen approfondi de ces
« questions. »

Sans être opposé à l'étude des questions sociales et des problèmes scientifiques soulevés de nos jours, il voulait qu'on y allât tout doucement, qu'on s'appliquât, avant tout, aux principes sûrs et traditionnels de la formation ecclésiastique, et qu'on laissât aux compétences reconnues le soin de préparer les évolutions nécessaires. C'était suivre une fois de plus l'une des maximes de saint Vincent de Paul et « marcher dans les che-
« mins battus par où avait passé le gros des sages. »
Qui dira qu'un clergé élevé suivant ces principes, si bien développés par Léon XIII (1), ne sera pas un clergé de tout premier ordre ?

L'action de M. Sudre sur les séminaristes et les prêtres au tribunal de la pénitence et dans la direction, ne fut ni moins forte ni moins profonde ;

(1) Lettre Encyclique aux archevêques, évêques et au clergé de France.

elle fut en outre marquée au coin d'une exquise bonté et d'une affection toute paternelle.

« Lorsque vous parlerez de ce bon père, au point
« de vue de la direction, nous écrivait un prêtre
« distingué, n'oubliez pas de faire ressortir ce
« point, à mon avis très important, qu'il était on
« ne peut plus encourageant. Il parlait volontiers,
« longuement et avec insistance, de la miséricorde
« de Notre-Seigneur ; et j'avoue que cette parole
« était un baume pour mon cœur, si souvent porté
« à la tristesse et à la désolation. »

« Jamais de ma vie, écrivait un autre, je
« n'oublierai celui qui fut mon saint et regretté
« directeur, plus encore que mon supérieur. Je
« m'efforcerai de marcher dans le chemin de la
« perfection sacerdotale qu'il m'a tracé par ses
« inoubliables conseils ! »

Il confessait peu de séminaristes, conformément aux avis du directoire des grands Séminaires ; mais quand il s'en chargeait par exception, c'était avec un dévouement non pareil. Alors il devenait un tout autre homme : il était bon, patient, compatissant aux misères et aux faiblesses de l'âme, trouvant dans son cœur des tendresses de mère pour relever le courage abattu et inspirer la générosité.

En revanche, nombreux étaient les prêtres qui venaient à lui ; car une fois qu'ils avaient goûté sa direction, il leur était difficile de s'en détacher ! C'est qu'il étudiait à fond son pénitent,

tâchait de le comprendre, d'en découvrir les ressources pour les exploiter, et les défauts pour les corriger, lui apprenant à fixer sa vue sur le modèle éternel du prêtre, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Lorsqu'on lui demandait conseil, on le voyait, comme saint Vincent, se recueillir pour consulter Dieu dans le silence de la réflexion ; cela fait, il donnait sa réponse, réponse toujours éclatante de netteté et de précision ; souvent il la justifiait ; mais une fois la décision prise, il restait ferme dans l'exécution, n'admettant pas qu'on revînt en arrière.

Sa parole avait le don d'éclairer, de fortifier, de verser le calme et la paix dans la conscience et de consoler dans les afflictions. Les scrupuleux surtout y trouvaient cette autorité dont les décisions claires et fermes, toutes de haute raison et de sagesse, dissipaient les inquiétudes et apaisaient la tempête. Dieu seul sait tout le bien qu'il a fait dans ce for intérieur des âmes ; ce qui en a transpiré, ce ne sont que des échappées très faibles, à peine suffisantes à donner un soupçon du travail accompli ! Ce sont surtout des secrets intimes, que l'éternité seule révélera pleinement.

IV. — LE DIRECTEUR SPIRITUEL DES FILLES

DE LA CHARITÉ

Dans sa longue carrière, M. Sudre eut à diriger dans la voie de la sainteté et la pratique de leurs devoirs d'état un grand nombre de Filles de la Charité. Il a su leur inspirer une confiance entière et a souvent obtenu d'elles des actes d'une vertu élevée.

« Dieu, dit l'une d'elles, m'a fait la grâce de
« suivre plusieurs des retraites annuelles qu'il a
« prêchées. Je ne trouve pas d'expressions pour
« rendre l'effet produit sur moi par cette voix
« pénétrante, véritable glaive à deux tranchants.
« Sa doctrine forte et suave, simple et lumineuse,
« tout imprégnée de foi, de zèle et de charité, était
« si persuasive que nulle âme n'aurait pu lui
« résister. C'était surtout lorsqu'il parlait de la
« vertu angélique ou des miséricordes du Seigneur
« que ses traits s'illuminaient et que sa parole
« s'enflammait. Qui dira tout le bien que ce pas-
« teur des âmes a fait à la mienne ! Malgré ses
« travaux multiples et incessants, il ne reculait
« devant aucune fatigue pour s'occuper de la
« conscience de la moindre petite Sœur. »

On sait ce que sont les Filles de la Charité. Elles ne sont pas des religieuses à proprement parler, vouées à la vie contemplative, mais bien une Communauté séculière de servantes de pauvres

malades, mêlant la vie active à la vie contemplative, à l'exemple de Notre-Seigneur et des Apôtres. Saint Vincent de Paul eut bien du mal en son temps à les fixer dans cette vocation, et à les empêcher de tourner au cloître, comme avaient fait les Visitandines avant elles. Ce qui nous paraît si simple aujourd'hui, fut pour le saint fondateur l'objet d'efforts inouis et d'incessantes recommandations : « Vous n'êtes pas des religieuses, leur « disait-il, vous ne pouvez pas l'être à cause de « vos pauvres, mais vous devez être plus parfaites « que des religieuses ! » Il en résulte dans leur Communauté une organisation à part, un esprit à part, une doctrine spirituelle très large et très évangélique, abondamment servie par saint Vincent dans ses admirables Conférences à ses Filles.

Nul ne s'étonnera que M. Sudre ait possédé à fond cette doctrine, ces maximes et cet esprit de saint Vincent, s'en étant fait pour ainsi dire l'aliment de sa vie !

Sans parler des retraites qu'il prêcha souvent à Valenciennes, dans les commencements de son séjour à Cambrai, il se trouva chargé, à peu près durant tout son supérieurat, des conférences mensuelles à la fondation Van der Burch (1) et de la direction de quelques autres maisons aux Quatre-Temps.

Les conférences données tous les mois ont été

(1) C'était la maison la plus importante des Filles de la Charité à Cambrai.

recueillies, presque mot à mot, par quelques Sœurs. Rien n'était plus facile avec M. Sudre. Il parlait si lentement, tout en accentuant vigoureusement ce qu'il disait ; d'autre part, il était si méthodique, si simple et si clair, qu'on pouvait saisir au vol toutes ses paroles et les reproduire avec une exacte fidélité. Elles sont vivantes dans le gros cahier manuscrit où elles ont été consignées. C'est toujours cette phrase sobre, inélégante parfois, mais riche d'idées, juste et saisissante, couvrant un enseignement solide, où la parole de Notre Seigneur Jésus-Christ, mêlée à celle de saint Vincent, revient sans cesse, traçant fortement aux sœurs le sillon de lumière où elles doivent s'engager.

« J'ai entendu de belles conférences, raconte une
« de ces privilégiées, jamais rien d'aussi substan-
« tiel que celles de M. Sudre. Il était impossible
« qu'elles ne se gravassent pas profondément dans
« l'esprit, tant elles étaient claires et précises. Il
« avait la louable habitude, en terminant, de rappe-
« ler en quelques mots les vérités établies, et ce
« résumé nous demeurait dans la mémoire ;
« précieux canevas sur lequel nous faisons les
« oraisons suivantes, en nous appropriant les
« enseignements reçus. »

« Les arguments de ce digne père, dit une autre,
« étaient irrésistibles. Quelques mots sortis de sa
« bouche inspiraient une conviction profonde des
« vérités que l'on ne croyait jusque-là que super-
« ficiellement. Après ses entretiens on se sentait

« éclairée, fortifiée et prête à faire, coûte que coûte,
« ce qui paraissait le plus insurmontable à la
« nature. Je ne sais quel ascendant ce digne
« missionnaire exerçait sur les âmes ; mais l'on
« sentait de suite avec lui l'action divine ; et cette
« impression ne s'effaçait plus. »

Une Sœur envoyée en Chine écrivait de Tien-Tsin : « Nous ne trouvons pas toujours en Chine ce
« que nous avons à la Fondation. Mais pour moi,
« je me conduis toujours d'après les conseils de
« M. Sudre, qui seront jusqu'à la fin la règle de ma
« vie. Quand la voie est bien ouverte, il n'y a plus
« qu'à marcher ! »

Louise de Marillac avait dit un jour à ses Filles :
« Mes Sœurs, je vous prie de prendre la Très
« Sainte Vierge pour votre unique Mère ! »
M. Sudre se souvenait de cette parole, et avec la
miséricorde et la confiance, c'était un des sujets
qu'il aimait à traiter devant les Sœurs. « Il nous
« parlait souvent de l'influence capitale exercée
« par cette divine Mère sur la vie de toute bonne
« Fille de la Charité ; il estimait que son interven-
« tion se faisait sentir à l'origine de la vocation, et
« qu'elle assurait la persévérance finale. Puis,
« parlant des enfants : « N'auriez-vous réussi,
« ajoutait-il, dans votre difficile ministère auprès
« de ces jeunes âmes, qu'à leur inspirer une
« tendre confiance en Marie, réjouissez-vous ; car
« vous leur avez fourni, pour la périlleuse naviga-
« tion de la vie, la véritable planche du salut ! »

Dans la direction spirituelle, il commençait par ouvrir le cœur et gagner la confiance, pensant à bon droit que lorsque le cœur est à l'aise, toute la conduite de l'âme devient facile. Si d'aventure elle avait peine à s'ouvrir, déconcertée parfois par l'air d'autorité que respirait toute sa personne, il attendait, avec une bonté toute maternelle et une condescendance infinie, le moment de la grâce divine, lui disant qu'elle pouvait toujours compter sur lui et s'adresser à lui comme à un père.

Et de fait, une fois qu'il s'était attaché à une âme, il ne la perdait pas de vue, la suivant dans toutes les phases de sa vie. Et telle Sœur raconte comment, après vingt ans d'éloignement, il lui déroula comme par une sorte d'intuition toute l'histoire des luttes, des combats, des déceptions qu'elle avait essuyés, et des victoires quelle avait remportées ! On assure même qu'il fit, à plus de soixante ans, un assez long voyage pour aller encourager et soutenir une jeune Sœur dans sa vocation.

Dès que le cœur s'était épanoui, et ordinairement c'était tout de suite, le zélé directeur s'efforçait de lui inculquer un sentiment très vif de l'amour de Dieu à son égard. « Il s'emparait de l'âme, écrit « une Sœur, la pénétrant de cette idée que Dieu « l'aimait et la voulait à Lui, l'entraînant à se « donner pleinement à Celui dont elle voulait « devenir l'Épouse. »

Puis il lui faisait apprécier la grandeur de sa sainte vocation, lui apprenait à en remercier Dieu

par des oraisons qu'il lui suggérait, dans le genre de celle-ci : « Soyez béni, mon Dieu, de m'avoir
« gardée jeune fille, de m'avoir conduite, comme
« par la main, à la Communauté et de m'avoir
« placée dans cette sainte maison. »

« Ayez pour Dieu, ajoutait-il, un amour sans
« borne, un abandon total et une confiance
« illimitée ! »

Après cela commençait le travail de la formation spirituelle. Il avait le don de saisir rapidement le fort et le faible d'un caractère ; et il le faisait énergiquement travailler à se réformer, sans jamais se décourager. Il apprenait à sa pénitente à surnaturaliser sa vie en la rapportant à Dieu, à se créer de bonnes habitudes de recueillement, de silence et de modestie ; il l'initiait à l'oraison, la faisait réfléchir, méditer et s'examiner ; et peu à peu, il lui découvrait les beautés de la vie intérieure et d'union à Notre-Seigneur. « C'est là seulement,
« disait-il, que se rencontre la vraie Fille de la
« Charité ; là qu'est la source de son bonheur.
« Vivez de la vie intérieure, vivez de Dieu, en Dieu
« et pour Dieu. Oubliez-vous vous-même, faites-
« vous petite aux yeux de tout le monde, et ne
« songez qu'à plaire à Celui qui doit être le tout de
« votre cœur. *Deus meus et omnia.* »

Si l'âme se trouvait arrêtée par diverses peines d'esprit ou tentations, il redoublait de vigilance et de fermeté : « Vous donnez de l'importance à un
« fatras de suggestions ridicules, absurdes, con-

« traductoires, diaboliques ! Est-ce que vous voulez
« prendre maintenant le démon pour votre direc-
« teur ? Voici mes décisions : je veux absolument
« que vous vous y conformiez, rejetant toute pensée
« contraire, comme un produit de l'effervescence
« de votre imagination. Repassez vos misères,
« mais seulement d'une manière générale, et avec
« douceur de cœur et calme d'esprit. *Misericor-*
« *dias Domini in æternum cantabo !* Voilà votre
« cri de guerre ! »

Bien des âmes se présentaient à lui plus ou moins désespérées, les unes scrupuleuses, les autres éprouvées de diverses façons ; il les soutenait et les consolait alors avec une angélique douceur. « Mon enfant, tous ces retours vers un
« passé qui n'est plus sont absolument mauvais ;
« ils affligent le cœur de Dieu, qui avant tout est
« miséricorde ; ils blessent l'amour de Celui qui
« est votre Père ; ils vous jettent dans un décou-
« ragement voisin du désespoir. Je veux que vous
« fassiez prompte justice de tous ces sentiments. »

Et encore : « Un mot sur les mensonges abomi-
« nables par lesquels Satan veut vous éloigner de
« Dieu et vous jeter dans le désespoir. Que disons-
« nous tous les jours ? Je crois à la rémission des
« péchés. Ce qui revient à dire : je suis certaine
« que si j'avoue mes péchés et que j'en demande
« pardon, si j'ai la confusion, le repentir de mes
« fautes, je serai purifiée de toutes leurs souillures.
« Entendez bien, ma fille, c'est un article du

« symbole, une vérité de foi. Or, je vous affirme
« que vous remplissez les conditions voulues,
« celles que le ciel requiert de l'âme repentante.
« Donc, restez en paix ! »

Il les prémunissait aussi contre le découragement, cette grande plaie de la vie spirituelle et cet éternel obstacle à la marche des âmes vers la perfection. De là cette insistance pour ramener à la confiance en Dieu et au sentiment de sa miséricorde.

S'il se présentait une vocation pour l'étranger, il la recevait avec une grande réserve et une grande circonspection. « Vous m'en parlerez dans un an ! » disait-il ordinairement. Il y voulait l'épreuve du temps pour s'assurer si ce n'était pas une simple velléité, si impétueuse fût-elle, ou si c'était une volonté solide. En même temps, il l'exerçait sur place aux rudes vertus et aux privations de l'exil. Et lorsqu'il s'était fait sa conviction, il lui disait, sans tergiverser : « Il faut faire votre demande et partir ! » Et si la nature semblait réclamer ou chercher des prétextes : « Non, répliquait-il, Dieu le veut, il le faut ; ce n'est plus l'heure de la réflexion, mais celle de l'action ! »

Lorsque les Sœurs tombaient malades, il les consolait par ses visites, les égayant volontiers par sa bonhomie et quelques traits originaux. Enfin il aimait à les préparer lui même à la mort. Il se chargeait toujours de l'avertissement suprême, ne tardant jamais à leur faire recevoir l'Extrême-

Onction, où elles pouvaient trouver une force divine et une céleste consolation.

Voici quelques-unes de ses pensées recueillies, comme au hasard parmi tant d'autres : « Il ne faut « jamais s'étonner de rien, car les créatures ne « sont que misère et faiblesse. »

« Une Fille de la Charité ne doit s'occuper que « de trois choses : 1^o de Dieu, pour l'aimer et le « faire aimer ; 2^o de son office, pour le remplir « avec toute la perfection possible en vue de plaire « à Dieu ; 3^o enfin, de sa conscience, pour éviter « le péché et pratiquer la vertu ; là seulement se « trouve le bonheur pour elle. »

« Mettez-vous bien dans l'esprit ceci : que partout « et toujours vous trouverez la Croix. Elle ne sera « jamais seule, mais Jésus sera là pour la porter « avec vous, et ainsi elle ne vous écrasera pas. »

« Vous allez renouveler vos vœux et vos réso- « lutions. Or, notez bien qu'il ne s'agit pas d'offrir « au bon Dieu de la pacotille, mais du solide, des « sacrifices qui coûtent, entendez-vous bien ? »

« Soyez généreuses ; ne vous recherchez en « rien ; dites souvent : Seigneur, que voulez-vous « que je fasse ? Pourvu que Jésus soit content, « qu'importe le reste ? Ne dites jamais *non* au « bon Dieu. Il a été si bon pour vous ! Dites « toujours : Oui, mon Dieu, comme vous le « voulez ! En toute circonstance, dites-vous : « Qu'en pense Jésus ? Ce doit être votre seule « préoccupation. »

« Je n'ai jamais vu une âme droite qui ait
« manqué de quelque chose. Dieu ferait plutôt des
« miracles, il renverserait plutôt le monde, que
« d'abandonner l'âme qui se confie en lui. »

« Doubter de Dieu, cela est mal ! Le bon Dieu
« vous a gardées jusqu'ici, il vous gardera de
« même dans l'avenir. Il ne faut penser à ses
« fautes que pour s'humilier, non pour se décou-
« rager. Si vous êtes faibles, c'est une raison de
« plus de vous jeter entre les bras du bon Dieu et
« de mettre en lui toute votre confiance. Si vous
« tombez, relevez-vous courageusement, sans vous
« laisser abattre par vos défaillances. Relevez-
« vous encore et toujours en disant : J'ai espéré
« en vous, Seigneur, je ne serai pas confondu ! »

« Soyez pieuses pour vivre de Dieu, pures pour
« ressembler à Dieu, obéissantes pour faire
« l'œuvre de Dieu, et dévouées parce que c'est
« l'essence d'une Fille de la Charité. »

« Dieu est votre tout ; il est votre bien suprême,
« mais il ne dispense jamais de la Croix. Il faut
« répéter sans cesse comme une litanie : Mon Dieu
« et mon tout ! Mais retenez bien ceci : Il ne dis-
« pense jamais de porter la Croix à sa suite. »

« Faites toutes choses gaiement, même ce qui
« coûte à votre nature. Que la gaieté règne dans
« votre cœur ! La tristesse ne peut produire que
« de mauvais effets ; elle ne vient pas de Dieu. La
« joie, au contraire, vient de Dieu, elle dilate le
« cœur et élève l'âme ! »

« C'est très beau de cultiver des lis, comme on
« fait dans les pensionnats ; mais il n'est pas
« moins utile de cultiver les pommes de terre, les
« choux et les navets ; c'est l'œuvre des Sœurs
« qui élèvent les enfants du peuple. »

« Bien faire une chose aujourd'hui et la faire
« moins bien le lendemain, c'est de la misère ! Faites
« donc de sérieuses réflexions sur la manière dont
« vous devez remplir vos devoirs : avec esprit de
« foi, de sacrifice et de renoncement. »

Toutes ces paroles produisaient un grand effet, confirmé par l'accent de conviction qu'on y sentait et l'intérêt surnaturel qui les inspirait. Du reste, dans toutes ses relations avec les Filles de la Charité, M. Sudre gardait toujours une grande dignité, n'excluant pas toutefois sa bonne simplicité. Tout en étant très gai, souvent même humoristique en son langage, il faisait ordinairement tomber la conversation sur un édifiant sujet de piété, et laissait toujours les Sœurs embaumées des bonnes réflexions qu'il leur avait suggérées.

En retour, peu de missionnaires ont réussi, à l'égal de M. Sudre, à obtenir des Filles de la Charité une confiance absolue et une religieuse vénération. Leur vive et profonde reconnaissance sera certainement l'un des plus beaux fleurons de cette couronne de gloire, dont la mémoire de M. Sudre restera toujours entourée parmi nous !



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Lettre de M. Fiat à l'auteur.	V
Lettre de Mgr Carlier à M. Villette	VII
Introduction par Mgr Baunard	IX

CHAPITRE I

PREMIÈRES ANNÉES

Naissance. — Éducation. — Saint-Lazare (1819-1843). . .	1
---	---

CHAPITRE II

PREMIÈRES FONCTIONS

Saint-Flour (1843-1848). — Montpellier (1848-1851). — Évreux (1851-1854). — Saint-Flour encore (1854-1857). . .	15
--	----

CHAPITRE III

CAMBRAI

Les débuts. — Retraite prêchée aux professeurs. — La rentrée (1857)	27
--	----

CHAPITRE IV

LA PREMIÈRE ANNÉE DE SUPÉRIORAT

Organisation des cours. — La retraite. — Explication du règlement. — Visite de M. Étienne. — Le courant de l'année (1857-1858).	39
---	----

CHAPITRE V

DOUZE ANNÉES DE PAIX

Les modifications du règlement. — Incendie de la cathé- drale. — Les améliorations matérielles (1858-1870) . . .	62
---	----

CHAPITRE VI

DU CONCILE DU VATICAN
A LA MORT DU CARDINAL RÉGNIER

- La guerre franco-allemande. — L'esprit anticlérical. —
L'Université de Lille. — Le Séminaire académique. —
Mort du Cardinal Régnier (1870-1881) 71

CHAPITRE VII

DE LA MORT DU CARDINAL RÉGNIER
A L'ARRIVÉE DE M. VILLETTE

- Jubilé de supériorat. — Fondation de Solesmes. —
L'annexe. — Les lois sectaires. — Fêtes de béatifi-
cation du Bienheureux J.-G. Perboyre. — Visite de
Monseigneur Gouthe-Soulard. — Infirmités et vieil-
lesse (1881-1892) 81

CHAPITRE VIII

M. SUDRE AIDÉ DE M. VILLETTE

- Jubilé sacerdotal. — Affaire de la loterie. — Démission
(1892-1898) 107

CHAPITRE IX

RETRAITE A LOOS

- Vie à Loos. — Maladie, mort et funérailles (1893-1903). 123

CHAPITRE X

ÉTUDE SUR M. SUDRE

- L'homme privé et le missionnaire. — Le Supérieur. — Le
formateur du clergé. — Le directeur spirituel des
Filles de la Charité 143

LES SAINTS (Collection V. LECOFFRE)

*Publié sous la direction de M. Henri JOLY, membre de l'Institut
ancien professeur à la Sorbonne et au Collège de France.*

Chaque volume 2 fr., franco 2 fr. 25

- Sainte Hélène**, par le R. P. ROUILLON.
Saint Martin, par Adolphe REGNIER.
Saint Eloi, par Paul Parsy.
Le Vénérable Père Eudes, par Henri JOLY.
Sainte Colette, par André PIDOUX.
Saint Pierre, par L.-Cl. FILLION.
Le Bienheureux Curé d'Ars, par Joseph VIANEY.
La Sainte Vierge, par R.-M. DE LA BROISE.
Les Bienheureuses Carmélites de Compiègne, par Victor
PIERRE.
Sainte Germaine Cousin, par Louis et François VEUILLOT.
Saint Alphonse de Liguori, par le baron J. ANGOT DES RO-
TOURS.
Le Bienheureux Grignon de Montfort, par E. JAC.
Sainte Thérèse, par Henri JOLY.
Saint Antoine de Padoue, par l'abbé A. LEPITRE.
Sainte Gertrude, par Gabriel LEDOS.
Saint Jean-Baptiste de la Salle, par Alexis DELAIRE.
La Vénérable Jeanne d'Arc, par L. PETIT DE JULLEVILLE.
Saint Jean Chrysostôme, par Aimé PUECH.
Sainte Geneviève, par l'abbé Henri LESÈTRE.
Saint François de Sales, par Amédée DE MARGERIE.
Saint Dominique, par Jean GUIRAUD.
Saint Ignace de Loyola, par Henri JOLY.
Saint Louis, par Marius SEPET.
Saint Jérôme, par le R. P. LARGENT.
Saint Vincent de Paul, par le prince Emmanuel DE BROGLIE.
Sainte Clotilde, par G. KURTH.
Saint Augustin, par Ad. HATZFELD.
Saint Pierre Damien, par Dom BIRON, O. S. B.
Les Martyrs de Gorcum (martyrs des calvinistes hollan-
dais), par le P. Hubert MEUFFELS.
Sainte Mélanie, par M. Georges GOYAU.
Saint Benoît Labre, par M. MANTENAY, de l'*Univers*.

A LA LIBRAIRIE DE LA CROIX DU NORD
1, rue des Sept-Agaches, LILLE

CROISADE LIBÉRATRICE
contre le démon et ses suppôts
par la Médaille miraculeuse

TRACT DE PROPAGANDE

EN VENTE :

à LILLE, 1, rue des Sept-Agaches et 15, rue d'Angleterre;
à PARIS, 5, rue Bayard.

L'unité	0 15	franco	0 20
Les 100	10 00	—	10 85
Les 500	—	—	45 00
Les 1.000	—	—	67 50
Les 10.000	—	—	450 00

A l'Ecole de Nazareth
XXX MÉDITATIONS POUR LES HOMMES
par M. le chanoine MASQUELIER

NOUVELLE ÉDITION

L'exemplaire 1 fr., franco 1 fr. 15

BROCHURES DE PROPAGANDE

La Bienheureuse Jeanne d'Arc	0 fr. 20, fo 0 fr. 25
Les Apparitions de Lourdes	0 fr. 20, fo 0 fr. 25
Répliques du Bon Sens	0 fr. 20, fo 0 fr. 30
Saint Jean-Baptiste de la Salle	0 fr. 40, fo 0 fr. 50
Petit Catéchisme du Mariage	0 fr. 50, fo 0 fr. 60

—O— REMISES PAR QUANTITÉS —O—

VIE DES SAINTS *pour chaque jour de l'année*

1° Petite édition	1 fr. 25, fo 1 fr. 40
2° Edition in-8°	3 fr. 50, fo 4 fr. 25
3° Edition B. P. 2 vol. reliés.	7 fr. 00,

